



Société anonyme au capital de 26 105 500 TND divisé en 23 950 000 actions de nominal 1.090 TND

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Registre du commerce : B195911996

Tél : +216 71 434 957 - **Fax :** +216 71 429 256

Prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la société SOTIPAPIER de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND.

Visa n° 17 - 0979 du 31 AOÛT 2017.....Conseil du Marché Financier donne en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur réagissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Azer MASMOUDI
Directeur financier de SOTIPAPIER
Tél : +216 71 434 957
Fax : +216 71 429 256

Intermédiaires en bourse chargés de l'opération



Adresse : Avenue du dinar Immeuble Youssef
Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis
Tel : +216 31 31 85 09
Fax : +216 71 19 82 33



Adresse : 17 R. de l'île de Malte - Immeuble Lira -
Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis
Tél : +216 36 45 04 50
Fax : +216 71 79 8314

Le présent prospectus est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la société SOTIPAPIER (13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital, intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2017 et 20/10/2017.



Août 2017

Table des matières

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	7
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE SOTIPAPIER	9
1. Caractéristiques	9
2. Prix d'émission.....	9
3. Droit préférentiel de souscription	9
4. Période de souscription.....	10
5. Etablissements domiciliaires.....	10
6. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces	10
7. Modalités et délais de livraison des titres	11
8. Mode de placement	11
9. Jouissance des actions nouvelles	11
CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	12
1.1. Responsable du prospectus.....	12
1.2. Attestation du responsable du prospectus.....	12
1.3. Responsable du contrôle des comptes	12
1.4. Attestation du responsable du contrôle des comptes	15
1.5. Attestation des intermédiaires en bourse chargés de l'opération	16
1.6. Responsable de l'information et de la communication financière	16
CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	17
2.1. Renseignements relatifs à l'émission.....	17
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission	17
2.1.2. Caractéristiques de l'émission	17
2.1.3. Jouissance des actions émises	17
2.1.4. Prix d'émission des actions nouvelles	18
2.1.5. Droit préférentiel de souscription	18
2.1.6. Période de souscription	18
2.1.7. Etablissement domiciliaires.....	19
2.1.8. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces.....	19
2.1.9. Modalités et délais de livraison des titres.....	19
2.1.10. Mode de placement	19
2.2. But de l'émission	19
2.3. Renseignements généraux sur les titres émis	20

2.3.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes	20
2.3.2. Régime de négociabilité	20
2.3.3. Régime fiscal applicable : Droit commun	20
2.3.4. Marché des titres	21
2.3.5. Cotation des titres	21
2.3.6. Tribunal compétent en cas de litiges	21
2.3.7. Prise en charge par TUNISIE CLEARING	21
CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	22
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	22
3.1.1 Cadre général.....	22
3.1.2 Clauses statutaires particulières conformément aux Statuts	23
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	27
3.3. Evolution du Capital social	28
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 05/07/2017	29
3.4.1 Structure du capital au 05/07/2017	29
3.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 05/07/2017	29
3.4.3 Capital social et droits de votes détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 05/07/2017	29
3.4.4 Nombre d'actionnaires au 05/07/2017	30
3.5. Plan de restructuration de capital de SOTIPAPIER	30
3.6. Présentation sommaire du Groupe SOTIPAPIER au 31/12/2016	31
3.6.1. Présentation générale du groupe :	31
3.6.2. Relations de SOTIPAPIER avec les parties liées	33
3.6.3. Relations de SOTIPAPIER avec les autres parties liées.....	34
3.7. Encours Crédits	35
3.8. Obligations et engagements de « SOTIPAPIER » envers les dirigeants	35
3.9. Dividendes	35
3.10. Marché des titres.....	36
CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	37
4.1. Présentation générale du secteur du papier et du carton	37
4.1.1. Vue d'ensemble sur le marché mondial	37
4.1.2. L'industrie du papier et du carton en Tunisie.....	38
4.2. Présentation de la société SOTIPAPIER.....	40
4.2.1. Présentation de la société.....	40
4.2.2. Dates clés.....	41
4.3. Description de l'activité de la société SOTIPAPIER	41
4.3.1. Politique d'approvisionnement	41

4.3.2. Les produits de SOTIPAPIER	42
4.3.3. Réseau de distribution	44
4.3.4. Politique de fixation de prix.....	44
4.3.5. Certification de la société SOTIPAPIER	44
4.4. Activité de la société au 31/12/2015	44
4.4.1. Evolution du chiffre d'affaires de la société	44
4.4.2. Evolution des achats consommés de la société	45
4.4.3. Evolution de la marge brute de la société	45
4.5. Activité de la société au 31/12/2016	45
4.5.1. Evolution du chiffre d'affaires de la société	45
4.5.2. Evolution des achats consommés de la société	46
4.5.3. Evolution de la marge brute de la société	46
4.6. Indicateurs d'activité trimestriels au 30/06/2017	46
4.7. Les facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	47
4.7.1. Risque de conflit social	47
4.7.2. Risque de taux d'intérêt.....	47
4.7.3. Risque de non-paiement client et mode de couverture	47
4.7.4. Risque de change et mode de couverture	47
4.7.5. Risque lié à la concurrence.....	48
4.7.6. Risque lié à la maîtrise de la technologie	48
4.7.7. Risque lié à l'environnement	48
4.8. Litiges et arbitrage en cours	48
4.9. Dépendance de l'émetteur.....	48
4.9.1. Dépendance de la société envers ses clients.....	48
4.9.2. Dépendance de la société envers ses fournisseurs	48
4.10. Organisation de la société	49
4.10.1. Gouvernance et contrôle Interne	49
4.10.2. Système d'information	53
4.10.3. Politique sociale et structure de l'effectif	53
4.11. Politique d'Investissement	55
4.12. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)	56
CHAPITRE 5. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	57
5.1. Patrimoine de la société au 31/12/2016	57
5.1.1. Immobilisations incorporelles au 31/12/2016	57
5.1.2. Immobilisations corporelles au 31/12/2016	57
5.1.3. Immobilisations financières au 31/12/2016.....	58
5.1.4. Les principales acquisitions et Cessions d'immobilisations corporelles incorporelles et financières	

postérieures au 31/12/2016	59
5.2. Renseignements sur les états financiers au 31 décembre 2016	60
5.2.1. Etats financiers comparés au 31 décembre	61
5.2.2. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2016	65
5.2.3. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives relatives aux états financiers individuels au 31/12/2016	83
5.2.4. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016	93
5.3. Analyse de la situation financière de SOTIPAPIER au 31/12/2016	99
5.3.1. Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2016	99
5.3.2. Engagements financiers au 31/12/2016	100
5.3.3. Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2016	101
5.3.4. Schéma des Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2016	102
5.3.5. Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	103
5.3.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices	103
5.3.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation	104
5.3.8. Evolution des dividendes	104
5.3.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement	104
5.3.10. Evolution de la structure financière	105
5.3.11. Rentabilité des capitaux propres	105
5.3.12. Indicateurs de gestion	106
5.3.13. Emprunts obligataires émis ou garantis par la société	106
5.3.14. Ratios financiers	107
5.4. Renseignements sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016	108
5.4.1. Etats financiers consolidés comparés au 31 décembre	109
5.4.2. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016	113
5.4.3. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives relatives aux états financiers consolidés au 31/12/2016	129
5.4.4. Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2016	137
5.5. Comportement boursier de l'action SOTIPAPIER	139
CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES.....	140
6.1. Membres des organes d'administration et de direction	140
6.1.1. Membres des organes d'administration	140
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	140
6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	141
6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	142
6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	142

6.2.	Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2016	142
6.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2016	142
6.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2016	143
6.3.	Contrôle	143
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	143
CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		144
7.1.	Evolution récente de l'activité et orientations stratégiques.....	144
7.1.1.	Evolution de l'activité au 30/06/2017	144
7.1.2.	Orientations stratégiques	144
7.2.	Analyse des performances réalisées au 30/06/2017 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2017.....	145
7.3.	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2013-2017.....	145
7.3.1.	Evolution du chiffre d'affaires.....	145
7.3.2.	Evolution des Achats consommés.....	145
7.3.3.	Evolution de la marge brute.....	145
7.3.4.	Evolution des investissements.....	146
7.3.5.	Evolution des dotations aux amortissements et provisions	146
7.3.6.	Evolution des charges financières nettes	146
7.4.	Perspectives d'avenir.....	146
7.4.1.	Hypothèses de compte de résultat prévisionnel.....	146
7.4.2.	Hypothèses du compte de bilan	149
7.5.	Etats financiers prévisionnels 2017-2021 (en KTND).....	151
7.5.1.	Bilans prévisionnels.....	151
7.5.2.	Etats de résultats prévisionnels	153
7.5.3.	Etats de flux de trésorerie prévisionnels	154
7.5.4.	Indicateurs de gestion prévisionnels	155
7.5.5.	Ratios prévisionnels	156
7.5.6.	Marge brute d'autofinancement	157
7.6.	Avis du Commissaire aux comptes relatif aux informations prévisionnelles de la période 2017-2021	158
BULLETIN DE SOUSCRIPTION		159
ETAT DES SOUSCRIPTEURS.....		164

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société SOTIPAPIER a été créée en 1981 sous forme d'une société à responsabilité limitée avec un capital initial de 230 KTND par Monsieur Abdelkader HAMROUNI. En 2010, la société a changé sa forme juridique en Société Anonyme.

SOTIPAPIER opère dans le secteur du papier d'emballage. Elle est spécialisée dans la production du papier KRAFT, du papier TESTLINER et du papier de FLUTING en Tunisie. Avec une capacité de production actuelle de 55 000 tonnes par an, la société est un acteur de référence sur le marché tunisien du papier :

- La société détient une position de quasi-monopole sur le marché national de papier KRAFT avec une part de marché de 80%. La société produit des rouleaux de papiers KRAFT destinés aux sacheries pour la production des sacs de ciment.
- Sur le TESTLINER et FLUTING, la société détient une part de marché de 30% et produit du carton ondulé destiné aux cartonneries.

La société est implantée dans la zone industrielle de Belli (gouvernorat de Nabeul) et emploie près de 300 salariés.

En 2012, le groupe le FONDS « INTAJ II » a acquis 70% du capital de la société via 3 véhicules d'investissement (HAN TN, Value Consulting et HAN Lux).

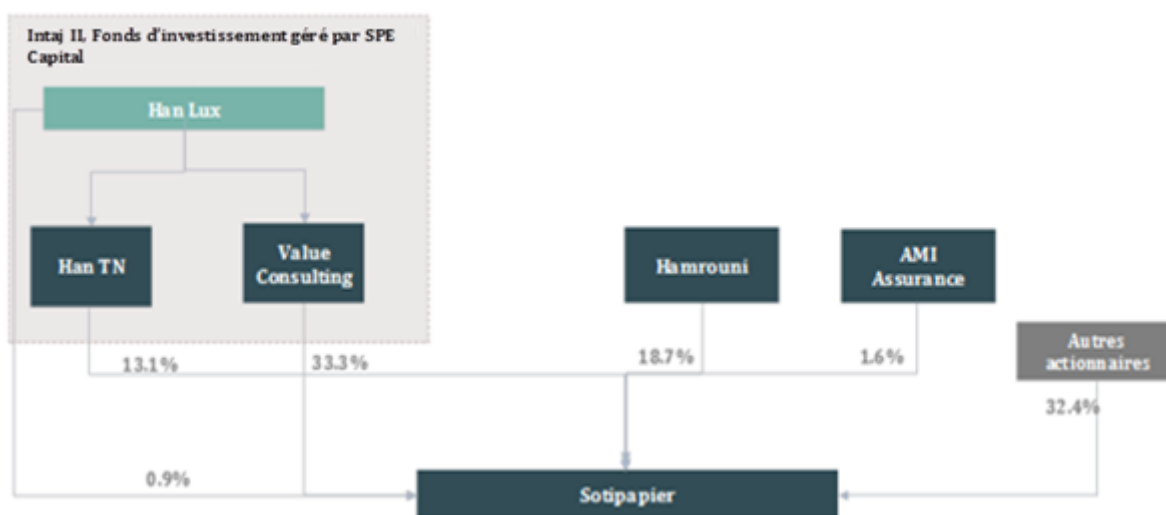
En avril 2014, la société s'introduit en bourse à travers la cession de 40% de ses actions.

En 2016, la SOTIPAPIER a enregistré un chiffre d'affaires de 73.6 MTND et un résultat net de 6.4 MTND.

Au 7 mai 2017, la société SOTIPAPIER est détenue majoritairement par le FONDS « INTAJ II » à hauteur de 48%.

Plan de restructuration du capital de SOTIPAPIER :

Le capital social de SOTIPAPIER se trouve, à ce jour, détenu à hauteur de 47.3% par les Véhicules Intaj II (HAN LUX, HAN TN et Value Consulting) gérés par la société de gestion SPE Capital Partners Ltd (contrôlée par M. Nabil Triki), à hauteur de 18.7% par M. Abdelkader HAMROUNI, le fondateur historique de SOTIPAPIER, à hauteur de 1.6% par AMI Assurance et à hauteur de 32.4% par d'autres actionnaires. La structure actuelle de l'actionnariat de SOTIPAPIER se présente comme suit :



Convaincue du potentiel de croissance de SOTIPAPIER, SPE Capital a l'intention de réaliser des transactions sur le capital de SOTIPAPIER en engageant une levée de fonds (dans le cadre de l'augmentation de capital objet du

présent prospectus) auprès d'investisseurs potentiels de nationalité tunisienne en vue de trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement de SOTIPAPIER. C'est dans ce contexte que SPE Capital a approché un certain nombre d'investisseurs et leur a offert de participer dans l'opération de l'augmentation en question à travers un nouveau véhicule d'investissement dénommé RECALL Holding SA auquel seront cédés les titres SOTIPAPIER détenus par M. Abdelkader Hamrouni (100% de participation, soit 18.7%), AMI (100% de participation, soit 1.6%), HAN LUX (100% de participation, soit 0.9%), et Value Consulting (7.6%), ainsi que de créer une nouvelle entité RECALL SARL qui devrait prendre une participation majoritaire en droits de vote (53%) dans le capital de RECALL Holding SA.

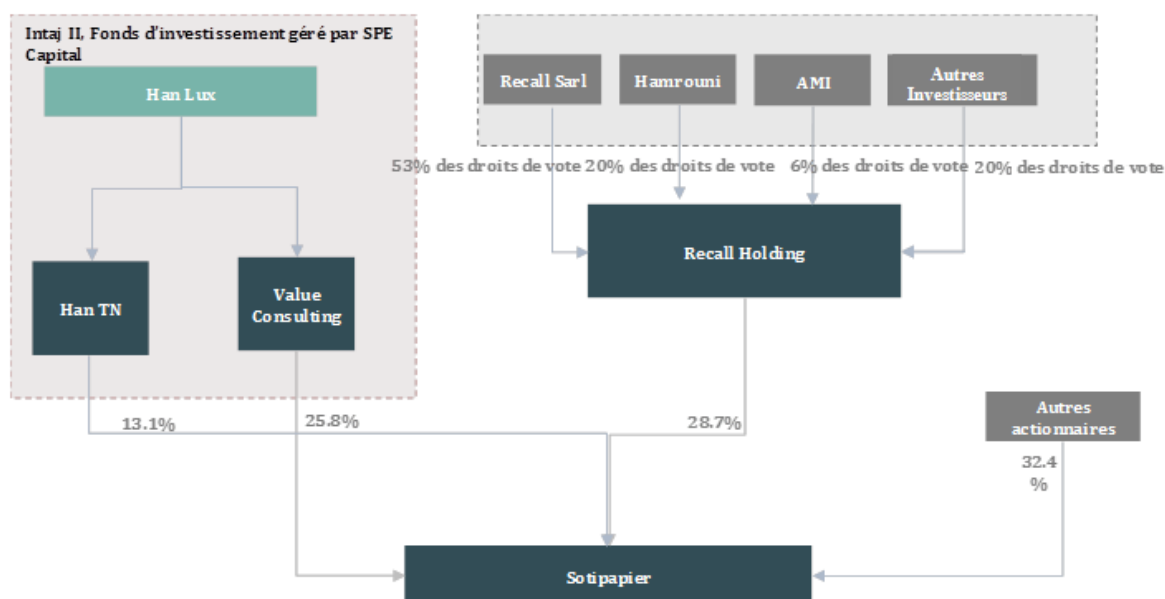
SPE Capital continuera, par ailleurs à contrôler SOTIPAPIER, étant entendu que les Véhicules Intaj II et Recall Holding, en tant qu'actionnaires majoritaires de SOTIPAPIER, seront tous deux sous le contrôle direct et indirect de SPE Capital et par conséquent par M. Nabil Triki.

Il convient de signaler que le CMF a informé SPE Capital Partners qu'en l'absence de changement de contrôle de la SOTIPAPIER suite à la réalisation des transactions projetées, les dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier, ne sont pas applicables.

Toutefois, tout changement ultérieur du contrôle de l'une ou des entités composant le concert (HAN TN, Value Consulting et RECALL Holding) dans le capital de SOTIPAPIER, ainsi que le désengagement de M. Nabil Triki dans l'une ou les entités contrôlant indirectement la société SOTIPAPIER doit être porté immédiatement à la connaissance du CMF, et que ce changement serait susceptible d'entrer dans le champ d'application de l'article 7 susvisé.

Il est à signaler que les transactions envisagées sur les titres SOTIPAPIER seront réalisées avant l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital objet du présent prospectus.

À l'issue de la phase d'acquisition de titres SOTIPAPIER, la structure de capital de SOTIPAPIER se présenterait comme suit :



Pour accompagner son nouveau plan d'investissement, la société procédera à une augmentation de capital d'environ 15 MTND. La société prévoit d'importants investissements dans son outil de production afin d'augmenter la capacité de production du TESTLINER & FLUTING et améliorer la qualité du papier fabriqué.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE SOTIPAPIER

1. Caractéristiques

Montant de l'augmentation de capital en numéraire : 4 350 915.940 TND

Montant de l'opération : 14 968 747.500 TND

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 3 991 666 actions, représentant 14% du capital social après augmentation

Prix d'émission de l'action : 3.750 TND

Valeur nominale des actions : 1.090 TND

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Action Ordinaire

Date de jouissance des actions nouvelles : 01/01/2017

Période de souscription :

- 09/10/2017 au 27/10/2017 inclus pour l'exercice du droit préférentiel de souscription
- 31/10/2017 au 17/11/2017 inclus pour les souscriptions au public

2. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, à un prix d'émission de 3.750 TND l'action, soit un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

3. Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

4. Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et ce, du 09/10/2017 au 27/10/2017 inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du 31/10/2017 au 17/11/2017 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

5. Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° 08 003 0005132010490 34 ouvert sur les livres de la banque BIAT, agence Centre d'Affaires de TUNIS, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

6. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 27/10/2017 à 17H à BIATCapital ou CGF.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

7. Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing et ce dès la réalisation de l'opération.

8. Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

9. Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1^{er} janvier 2017.

CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du prospectus

Monsieur Nabil TRIKI
Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER

1.2. Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Nabil TRIKI
Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER



1.3. Responsable du contrôle des comptes

Etats financiers de la société SOTIPAPIER arrêtés au 31/12/2014, 31/12/2015 et 31/12/2016

Société « Conseil Audit Formation » membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri

Adresse : Immeuble PWC, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

Etats financiers consolidés du groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31/12/2015 et 31/12/2016

Société « Conseil Audit Formation » membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri

Adresse : Immeuble PWC, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

❖ *Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2014*

Les états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « Conseil Audit Formation » représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.



Opinion :

« Les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Le commissaire aux comptes a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

« Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne. »

❖ *Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015*

Les états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « Conseil Audit Formation » représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion :

« Les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Le commissaire aux comptes a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

« Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi

2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne. »

❖ *Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016*

Les états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « Conseil Audit Formation » représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion :

« Les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Le commissaire aux comptes a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

« Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne. »

❖ *Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015*

Les états financiers consolidés du groupe « SOTIPAPIER » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « Conseil Audit Formation » représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe «SOTIPAPIER» au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Rapport sur les vérifications et informations Spécifiques :

« Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur le système de contrôle interne. »

❖ *Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016*

Les états financiers consolidés du groupe « SOTIPAPIER » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « Conseil Audit Formation » représentée par Monsieur Abderrahmen Fendri selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe «SOTIPAPIER» au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Rapport sur les vérifications et informations Spécifiques :

« Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur le système de contrôle interne. »

1.4. Attestation du responsable du contrôle des comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Le commissaire aux comptes

« Conseil Audit Formation »
Monsieur Abderrahmen Fendri

Conseil Audit Formation: CAF
Membre de PricewaterhouseCoopers ILtd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 963 900 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789



1.5. Attestation des intermédiaires en bourse chargés de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

BIATCapital
Directeur Général
Mourad LADJIMI

CGF
Directeur Général
Khaled ZRIBI


BIATCAPITAL
Intermédiaire en Bourse
(Agrément n° 31795)
Av du Dinars, Imm Youssef Towers Lac II
Tél: 31 318 509 / Fax: 71 198 233


CGF
Intermédiaire en Bourse
17 Rue De L'île de Malte-Imm. Lira
Les Jardins du Lac-Lac II TUNIS 1063
Tél: 36.450.450(LC) Fax: 71.197.005

1.6. Responsable de l'information et de la communication financière

Monsieur Azer MASMOUDI
Directeur financier de SOTIPAPIER
Tél : +216 71 434 957
Fax : +216 71 429 256

La notice légale est publiée au JORT N° 110 du 14 / 09 2017

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° **17 - 0979**
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

31 AOUT 2017


Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2017.

SOTITPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

2.1.2. Caractéristiques de l'émission

Le capital social de SOTITPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

2.1.3. Jouissance des actions émises

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1^{er} janvier 2017.

2.1.4. Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

2.1.5. Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.1.6. Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du 09/10/2017 au 27/10/2017 inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du 31/10/2017 au 17/11/2017 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.1.7. Établissement domiciliaire

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° 08 003 0005132010490 34 ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

2.1.8. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 27/10/2017 à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

2.1.9. Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.10. Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

2.2. But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la

qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.

- améliorer la trésorerie de la société.

2.3. Renseignements généraux sur les titres émis

2.3.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

2.3.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.3.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 TND par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

2.3.4. Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.3.5. Cotation des titres

❖ Cotation en bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 09/10/2017, droits de souscription détachés.

❖ Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

❖ Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 09/10/2017 au 27/10/2017 inclus*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.3.6. Tribunal compétent en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.3.7. Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du 09/10/2017 au 27/10/2017 inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1 Cadre général

Dénomination Sociale :	Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton « SOTIPAPIER »
Siège Social :	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie
Téléphone :	+216 71 434 957
Fax :	+216 71 429 256
Site Web :	www.sotipapier.com
E-mail :	relation.investisseurs@sotipapier.com sotipapier.tunis@sotipapier.com
Forme juridique :	Société Anonyme*
Date de création :	1981
Durée :	Selon l'article 6 des Statuts, la durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, sauf prolongation ou dissolution anticipée.
Registre du commerce :	B195911996
Exercice social :	Selon l'article 5 des statuts, Chaque exercice social a une durée qui commence le 1 ^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année
Nationalité :	Tunisienne
Objet social :	Selon l'article 2 des statuts, la société SOTIPAPIER a pour objet « la création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement ».

* SOTIPAPIER a été constituée sous forme d'une SARL en 1981 et transformée en société anonyme en 2010.

Capital social :	Le capital social s'élève à 26 105 500 Dinars, réparti en 23 950 000 actions de valeur nominale de 1.090 TND chacune.
Matricule fiscale :	013751 D/A/M/000
Régime fiscal :	Droit commun
Lieu où peuvent être consultés des documents de la société	Au siège social de la société situé à l'adresse suivante : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	Monsieur Azer MASMOUDI Directeur financier de SOTIPAPIER Tél : +216 71 434 957 Fax : +216 71 429 256

3.1.2 Clauses statutaires particulières conformément aux Statuts

❖ Affectation des résultats (article 34 des statuts)

« Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé **5%** au moins pour constituer le fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des présents statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, généraux ou spéciaux, ordinaires ou extraordinaires dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

S'il en existe, le solde est réparti entre tous les actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

L'assemblée générale ordinaire peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

La perte, s'il en existe, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, est reportée à nouveau pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale, ou à défaut, par le conseil d'administration.

SOTIPAPIER s'engage à conformer l'article 34 de ses statuts aux dispositions de l'article 287 du CSC.

❖ *Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires – Dispositions communes (article 24 des Statuts)*

Droit d'information préalable aux assemblées

Le conseil d'administration doit mettre à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée générale annuelle :

- Les états financiers de la société, le rapport de gestion et les rapports du ou des commissaires aux comptes,
- L'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que le texte des résolutions proposées,
- La liste des actionnaires connus de la société.

Le conseil d'administration doit mettre à la disposition des actionnaires au siège de la société, 15 jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire :

- L'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que le texte des résolutions proposées,
- Les rapports du conseil d'administration notamment le rapport établi en cas d'augmentation du capital par suppression du droit préférentiel de souscription,
- Les rapports du ou des commissaires aux comptes ou du ou des commissaires aux apports,
- La liste des actionnaires connus de la société.

❖ *Convocation aux Assemblées Générales (article 25 des Statuts)*

Droit de convoquer l'assemblée

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes,
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins cinq pour cent du capital social,
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après une offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Forme de la convocation

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un est en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

Ordre du jour

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir été adressés par le ou les actionnaires précités à la société par une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première assemblée générale. L'assemblée générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

Toutefois, l'assemblée générale peut, en toutes circonstances :

- Révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement,
- Décider de mettre en œuvre une action sociale en responsabilité contre les membres du conseil d'administration.

L'ordre de jour de l'assemblée générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

SOTIPAPIER s'engage à conformer l'article 25 de ses statuts aux dispositions de l'article 277 du CSC.

❖ Participation des actionnaires aux assemblées – Tenue des assemblées (article 26 des Statuts)

Participation - Représentation

Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées et ne peut, sous aucun motif, en être exclu.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Feuille de présence

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, il sera établi une feuille de présence contenant l'énonciation des noms et prénoms des actionnaires ou de leurs représentants, de leurs domiciles et du nombre des actions leur revenant ou revenant aux tiers qu'ils représentent.

Lieu de réunion

Les assemblées générales des actionnaires se tiennent au siège social ou en tout autre lieu du territoire tunisien.

❖ Vote par correspondance (article 28 des Statuts)

Tout actionnaire peut voter par correspondance dans toute assemblée générale.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

A partir de la date de convocation de l'assemblée, les actionnaires peuvent obtenir le formulaire de vote par correspondance soit à l'initiative de la société, soit sur la demande expresse de leur part.

Le formulaire doit indiquer la dénomination de la société, le siège et le capital social, la nature de l'assemblée. Il doit être rédigé de telle sorte que l'actionnaire puisse exprimer son vote sur chacune des résolutions proposées dans l'ordre de leur présentation à l'assemblée.

La société doit joindre à tout formulaire de vote par correspondance qu'elle remet ou adresse à un actionnaire le texte des projets de résolutions accompagné d'un exposé sommaire des motifs et de l'indication de leur auteur.

❖ *Droit de vote des actionnaires (article 29 des Statuts)*

Modalités d'exercice du droit de vote

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient.

L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Incapacité d'un actionnaire

Le droit de vote de l'actionnaire incapable est exercé selon le cas par son père, son tuteur, son curateur et plus généralement tout administrateur constitué par la loi même lorsque ces personnes ne sont pas actionnaires.

Indivision

A l'égard de la société émettrice, les actions sont réputées indivisibles.

Les copropriétaires des actions indivises doivent se faire représenter par un mandataire unique choisi entre eux ou parmi les tiers. En cas de désaccord, le mandataire est désigné par la justice.

❖ *Assemblées Générales Ordinaires (article 30 des Statuts)*

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société,
- Donner ou refuser quitus de leur gestion aux administrateurs,
- Approuver les comptes de l'exercice écoulé,
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de celui du commissaire aux comptes,
- Nommer, révoquer, remplacer les membres du conseil d'administration ou les commissaires aux comptes,
- Ratifier la cooptation des administrateurs,
- Approuver ou désapprouver les conventions réglementées,
- Couvrir l'annulation d'une convention non autorisée par le conseil d'administration,
- Fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs,
- Autoriser les émissions d'obligations ordinaires, ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées,
- Autoriser les émissions de titres participatifs,
- Et, d'une manière générale, conférer au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour les actes excédant les pouvoirs de celui-ci.

Quorum

L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins 50% des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

Majorité

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

❖ Assemblées Générales Extraordinaires (article 31 des Statuts)

L'assemblée générale extraordinaire doit prendre les décisions suivantes :

- Modifier toutes les dispositions des statuts notamment en étendant ou en restreignant l'objet social, en transférant le siège social ainsi que celles relatives au changement du mode d'administration de la société,
- Augmenter le capital social quel que soit le mode de la réalisation de cette augmentation,
- Décider la réduction du capital quel que soit le mode de la réalisation de cette réduction,
- Décider la dissolution anticipée de la société ou la prorogation de sa durée,
- Prendre toute décision extraordinaire autre que celle citée au présent article des présents statuts.

Quorum

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants qui ont le droit au vote détiennent au moins sur première convocation, 50% du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Majorité

L'assemblée générale extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Les décisions suivantes ne peuvent être prises sans l'accord unanime des actionnaires :

- L'augmentation du capital social par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes sauf si cette augmentation a été réalisée par incorporation de réserves ou de primes d'émission ou de fusion.
- Et d'une manière générale, toute opération entraînant l'augmentation des engagements des actionnaires.

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 26 105 500 TND

Nombre d'actions : 23 950 000

Libération : Intégrale

Nominal : 1.090 TND

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Jouissance : 01 Janvier 2017

3.3. Evolution du Capital social

Décision	Nature de l'opération	Nominal	Evolution du capital		Capital de la société	
			en TND	en Actions	en TND	en Actions
16/09/1981	Constitution	100	230 000	2 300	230 000	2 300
02/06/1985	Augmentation en numéraire	100	570 000	5 700	800 000	8 000
19/03/1986	Augmentation en numéraire	100	200 000	2 000	1 000 000	10 000
23/02/1993	Augmentation en numéraire	100	480 000	4 800	1 480 000	14 800
10/08/1994	Augmentation en numéraire	100	1 200 000	12 000	2 680 000	26 800
10/03/1995	Attribution gratuite	100	360 000	3 600	3 040 000	30 400
10/03/1995	Augmentation en numéraire	100	400 000	4 000	3 440 000	34 400
17/02/1996	Attribution gratuite	100	200 000	2 000	3 640 000	36 400
17/02/1996	Augmentation en numéraire	100	760 000	7 600	4 400 000	44 000
12/03/1997	Attribution gratuite	100	268 000	2 680	4 668 000	46 680
12/03/1998	Attribution gratuite	100	332 000	3 320	5 000 000	50 000
08/02/2001	Attribution gratuite	100	900 000	9 000	5 900 000	59 000
08/02/2001	Augmentation en numéraire	100	300 000	3 000	6 200 000	62 000
04/03/2002	Attribution gratuite	100	500 000	5 000	6 700 000	67 000
04/03/2003	Attribution gratuite	100	700 000	7 000	7 400 000	74 000
04/03/2003	Augmentation en numéraire	100	900 000	9 000	8 300 000	83 000
10/02/2004	Attribution gratuite	100	300 000	3 000	8 600 000	86 000
10/02/2004	Augmentation en numéraire	100	1 200 000	12 000	9 800 000	98 000
11/02/2005	Attribution gratuite	100	400 000	4 000	10 200 000	102 000
11/02/2005	Augmentation en numéraire	100	330 000	3 300	10 530 000	105 300
03/03/2006	Attribution gratuite	100	130 000	1 300	10 660 000	106 600
03/03/2006	Augmentation en numéraire	100	1 850 000	18 500	12 510 000	125 100
16/02/2007	Attribution gratuite	100	130 000	1 300	12 640 000	126 400
16/02/2007	Augmentation en numéraire	100	2 510 000	25 100	15 150 000	151 500
15/02/2008	Attribution gratuite	100	650 000	6 500	15 800 000	158 000
25/02/2009	Attribution gratuite	100	1 200 000	12 000	17 000 000	170 000
15/03/2010	Attribution gratuite	100	1 500 000	15 000	18 500 000	185 000
26/04/2010	Transformation en SA	100	-	-	18 500 000	185 000
26/04/2010	Division de la valeur nominal (split)	1	-	18 315 000	18 500 000	18 500 000
01/04/2011	Attribution gratuite	1	1 200 000	1 200 000	19 700 000	19 700 000
10/03/2012	Attribution gratuite	1	2 000 000	2 000 000	21 700 000	21 700 000
24/04/2013	Conversion de 5.425.000 actions ordinaires en ADP	1	2 250 000	2 250 000	23 950 000	23 950 000
24/04/2013	Attribution gratuite	1	-	-	23 950 000	23 950 000
20/08/2013	Re-conversion des ADP en actions ordinaires	1	-	-	23 950 000	23 950 000
30/05/2014	Augmentation de la valeur nominale	1,09	2 155 500	-	26 105 500	23 950 000

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 05/07/2017

3.4.1 Structure du capital au 05/07/2017

Actionnaires	Nb d'actions et de droits de vote	Montant en TND	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	22 195 748	24 193 365	92.7%
Personnes Physiques	7 386 390	8 051 165	30.84%
Ayant 3% et Plus	4 191 000	4 568 190	17.50%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	647 112	705 352	2.70%
Ayant au max 0.5%	2 548 278	2 777 623	10.64%
Personnes Morales	14 809 358	16 142 200	61.83%
Ayant 3% et Plus	12 377 221	13 491 171	51.68%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	1 181 544	1 287 883	4.93%
Ayant au max 0.5%	1 250 593	1 363 146	5.22%
Actionnaires Etrangers	1 754 252	1 912 135	7.32%
Personnes Physiques	8 096	8 825	0.03%
Ayant 3% et Plus	0	0	0.0%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	0	0	0.0%
Ayant au max 0.5%	8 096	8 825	0.0%
Personnes Morales	1 746 156	1 903 310	7.29%
Ayant 3% et Plus	0	0	0.0%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	1 732 455	1 888 376	7.23%
Ayant au max 0.5%	13 701	14 934	0.06%
TOTAL	23 950 000	26 105 500	100.00%

3.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 05/07/2017

Actionnaires	Nb d'actions et des droits de vote	Montant en TND	% du capital et des droits de vote
HAMROUNI ABDELKADER	4 191 000	4 568 190	17.5%
VALUE CONSULTING.	8 032 221	8 755 121	33.5%
HAN TN.	3 145 000	3 428 050	13.1%
CTKD	1 200 000	1 308 000	5.0%
TOTAL	16 568 221	18 059 361	67.3%

*HAN TN et Value Consulting sont des SARL de droit tunisien

3.4.3 Capital social et droits de votes détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 05/07/2017

Membres du conseil d'administration	représentés par	Qualité	Nb d'actions	Montant en TND	% du capital et des droits de vote
Nabil TRIKI	lui-même	Président	1	1	0.0%
HAN TN.	Mme Héla HARIZ	Membre	3 145 000	3 428 050	13.1%
VALUE CONSULTING.	Mr David REY	Membre	8 032 221	8 755 121	33.5%
Total			11 177 222	12 183 172	46.7%

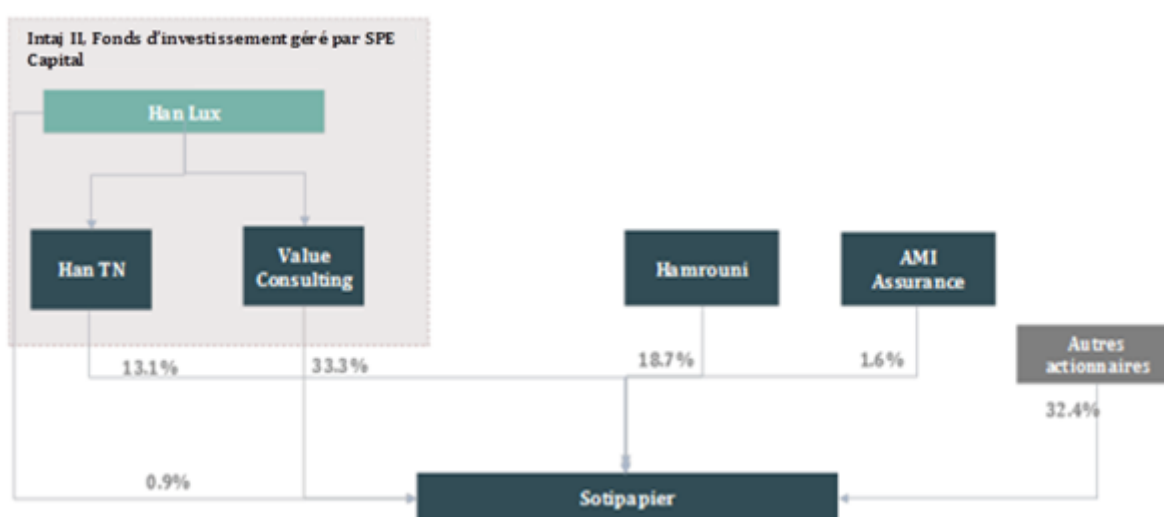
3.4.4 Nombre d'actionnaires au 05/07/2017

Le capital de la société SOTIPAPIER est réparti entre 1 084 Actionnaires :

- 85 Personnes Morales
- 999 Personnes Physiques

3.5. Plan de restructuration de capital de SOTIPAPIER

Le capital social de SOTIPAPIER se trouve, à ce jour, détenu à hauteur de 47.3% par les Véhicules Intaj II (HAN LUX, HAN TN et Value Consulting) gérés par la société de gestion SPE Capital Partners Ltd (contrôlée par M. Nabil Triki), à hauteur de 18.7% par M. Abdelkader HAMROUNI, le fondateur historique de SOTIPAPIER, à hauteur de 1.6% par AMI Assurance et à hauteur de 32.4% par d'autres actionnaires. La structure actuelle de l'actionnariat de SOTIPAPIER se présente comme suit :



Convaincue du potentiel de croissance de SOTIPAPIER, SPE Capital a l'intention de réaliser des transactions sur le capital de SOTIPAPIER en engageant une levée de fonds (dans le cadre de l'augmentation de capital objet du présent prospectus) auprès d'investisseurs potentiels de nationalité tunisienne en vue de trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement de SOTIPAPIER. C'est dans ce contexte que SPE Capital a approché un certain nombre d'investisseurs et leur a offert de participer dans l'opération de l'augmentation en question à travers un nouveau véhicule d'investissement dénommé RECALL Holding SA auquel seront cédés les titres SOTIPAPIER détenus par M. Abdelkader Hamrouni (100% de participation, soit 18.7%), AMI (100% de participation, soit 1.6%), HAN LUX (100% de participation, soit 0.9%), et Value Consulting (7.6%), ainsi que de créer une nouvelle entité RECALL SARL qui devrait prendre une participation majoritaire en droits de vote (53%) dans le capital de RECALL Holding SA.

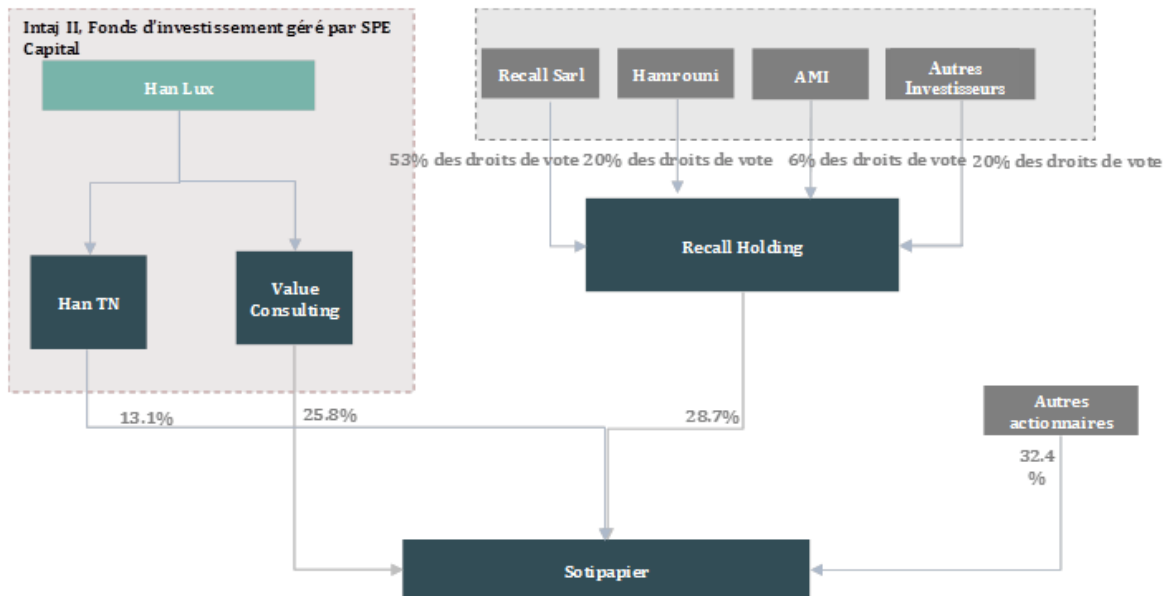
SPE Capital continuera, par ailleurs à contrôler SOTIPAPIER, étant entendu que les Véhicules Intaj II et Recall Holding, en tant qu'actionnaires majoritaires de SOTIPAPIER, seront tous deux sous le contrôle direct et indirect de SPE Capital et par conséquent par M. Nabil Triki.

Il convient de signaler que le CMF a informé SPE Capital Partners qu'en l'absence de changement de contrôle de la SOTIPAPIER suite à la réalisation des transactions projetées, les dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier, ne sont pas applicables.

Toutefois, tout changement ultérieur du contrôle de l'une ou des entités composant le concert (HAN TN, Value Consulting et RECALL Holding) dans le capital de SOTIPAPIER, ainsi que le désengagement de M. Nabil Triki dans l'une ou les entités contrôlant indirectement la société SOTIPAPIER doit être porté immédiatement à la connaissance du CMF, et que ce changement serait susceptible d'entrer dans le champ d'application de l'article 7 susvisé.

Il est à signaler que les transactions envisagées sur les titres SOTIPAPIER seront réalisées avant l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital objet du présent prospectus.

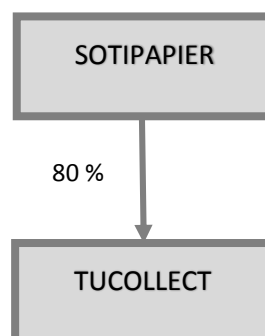
À l'issue de la phase d'acquisition de titres SOTIPAPIER, la structure de capital de SOTIPAPIER se présenterait comme suit :



3.6. Présentation sommaire du Groupe SOTIPAPIER au 31/12/2016

3.6.1. Présentation générale du groupe :

❖ *Organigramme juridique :*



❖ *Présentation de la société mère :*

Désignation	SOTIPAPIER
Dénomination sociale	Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton "SOTIPAPIER"
Date de création	1981
Siège social	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie
Forme juridique	SA
Activité	la création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement
Capital social au 31/12/2016	26 105 500 TND
Capitaux propres au 31/12/2016	38 078 831 TND
Chiffre d'affaires au 31/12/2016	73 575 725 TND
Résultat net au 31/12/2016	6 443 225 TND
Chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2016	73 578 714 TND
Résultat net consolidé au 31/12/2016	Résultat net (part groupe) = 6 587 580 TND Résultat net (part des minoritaires) = 36 089 TND

❖ *Présentation de la filiale :*

Désignation	TUCOLLECT
Dénomination sociale	La Tunisienne de Collecte et Tri "TUCOLLECT"
Date de création	2015
Siège social	13, Rue Ibn Dhiaf, Z. I. Saint Gobain, Mègrine Riadh. 2014
Forme juridique	SARL
Activité	La collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.
Capital social au 31/12/2016	300 000 TND
Capitaux propres au 31/12/2016	566 490 TND
Chiffre d'affaires au 31/12/2016	1 773 815 TND
Résultat net au 31/12/2016	180 443 TND

❖ *Chiffres clés des sociétés du Groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31/12/2016 :*

En TND Au 31/12/2016	SOTIPAPIER	TUCOLLECT
Capitaux propres avant affectation	38 078 831	386 047
Chiffres d'affaires	73 575 725	1 773 815
Résultat d'exploitation	10 589 725	214 498
Résultat net	6 443 225	180 443
Total passifs	22 340 391	50 158
Charges financières nettes	2 092 139	780

❖ *Engagements financiers du Groupe SOTIPAPIER au 31/12/2016 :*

En TND Au 31/12/2016	SOTIPAPIER	TUCOLLECT
Emprunts bancaires	6 764 952.381	-
Emprunts auprès des sociétés du groupe	-	-
Leasing	-	-
Intérêts courus	-	-
Financement en devises	-	-
Financement de stock	4 600 000.000	-
Financement droit de douane	-	-
Découvert bancaire et autres crédits à CT	23 400 995.289	-
TOTAL	34 765 947.670	-

Le découvert bancaire et les autres crédits à CT sont répartis comme suit :

- Effets escomptés non encore échus : 23 317 406.019 TND
- Découvert : 83 589.270 TND

❖ *Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe SOTIPAPIER :*

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux établissements de crédit (banques et sociétés de leasing). Le groupe prône l'indépendance entre les sociétés.

3.6.2. Relations de SOTIPAPIER avec les parties liées

SOTIPAPIER a encaissé un montant de 190 500 TND en contrepartie de la liquidation de la société ECRT, société qui a été détenue à hauteur de 20% par SOTIPAPIER.

❖ *Achat ou vente d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs*

- Au 31/12/2015, SOTIPAPIER a cédé à la société TUCOLLECT un pont bascule pour un montant de 8 470 TND.
- La société TUCOLLECT a facturé un montant de 1 770 826 TND (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 369 630 TND au 31/12/2016.

❖ *Contrats de location*

- La société SOTIPAPIER a facturé à TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 et ce pour un montant de 60 000 TND (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31/12/2016 à 23 600 TND.

3.6.3. Relations de SOTIPAPIER avec les autres parties liées

❖ *Prêts octroyés*

A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent respectivement 14.05%, 16.77% et 16.77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257 260 TND relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été pris en charge par SOTIPAPIER.

Au 31/12/2016, aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « facture à établir ».

❖ *Achat ou vente d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs*

- La société CHIMICOULEUR METALIQUE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader HAMROUNI, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 13.063 TND (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 5.328 TND au 31/12/2016.
- SOTIPAPIER a facturé à CHIMICOULEUR, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader HAMROUNI, un montant de 23.520 TND (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. Par ailleurs, CHIMICOULEUR a facturé à SOTIPAPIER un montant global de 8.512 TND (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader HAMROUNI, a facturé à SOTIPAPIER un montant de 22.034 TND relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31/12/2016 à 3.166 TND.
- SOTIPAPIER a facturé à la société POLYMOUSSE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader HAMROUNI, un montant hors taxes de 43.512 TND (HTVA) au titre des ventes liées à l'exploitation courante.

❖ *Contrats de location*

- SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader HAMROUNI, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 01/05/2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2016, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26 597 TND.

❖ *Transactions et soldes avec Groupe HAMROUNI*

Les transactions conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du Groupe de M. Abdelkader HAMROUNI, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31/12/2016, sont exposées dans les tableaux ci-dessous :

- Transactions au cours de l'exercice 2016

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	3 259 812	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	956 315	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	175 771	Conseil et Assistance
CTTM	-	-	529 849	Transport / Entretien & Réparation
TOTAL	4 216 127	-	705 620	

- Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2016

Société	Solde Fournisseurs	Solde Clients
GNC	-	245 370
VNC	-	203 500
COSEMAT	75 716	-
CTTM	70 956	-
TOTAL	146 672	448 870

3.7. Encours Crédits

SOTIPAPIER a contracté 3 nouveaux contrats de crédits au 31/12/2016 détaillés comme suit :

- Un crédit à moyen terme contracté auprès de la BT et l'ATB qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5 500 000 TND, au taux d'intérêt TMM+1.25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Un crédit à moyen terme contracté auprès de la BIAT qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement s'élevant à 1 260 000 TND, au taux d'intérêt TMM+1.25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Un crédit à moyen terme contracté auprès de la BIAT qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sis à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1 870 000 TND, au taux d'intérêt TMM+1.25% et remboursable sur une période de 5 ans.

3.8. Obligations et engagements de « SOTIPAPIER » envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2016 :
 - D'un salaire net de 146.764 TND servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 265.654 TND.
 - De la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2016, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 TND.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3.9. Dividendes

SOTIPAPIER compte distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2016 d'une valeur de 4 790 000 TND soit un dividende de 0,200 TND par action (18.35% du nominal).

La mise en paiement s'effectuerait à partir du 1^{er} Août 2017.

3.10. Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociées sur le marché principal de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

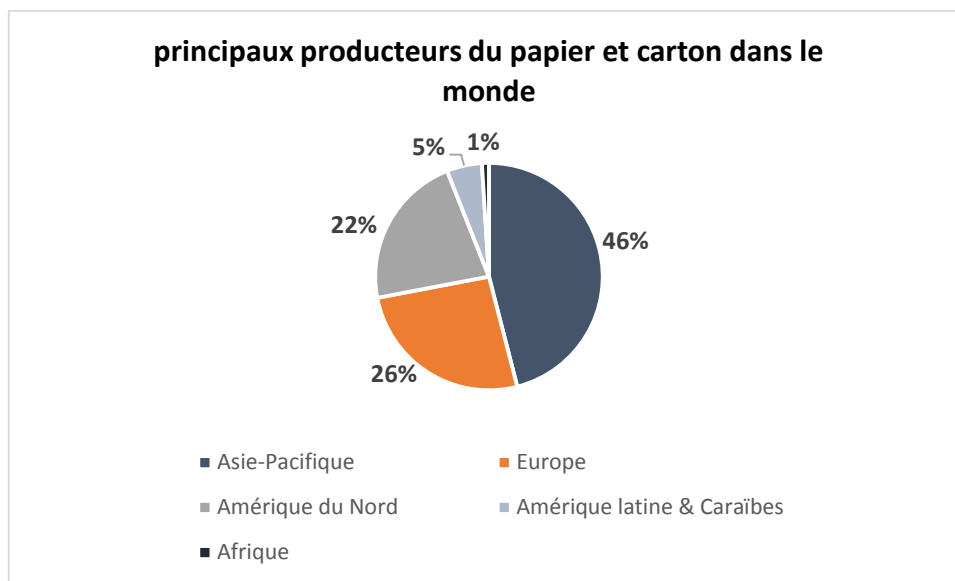
Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. Présentation générale du secteur du papier et du carton

4.1.1. Vue d'ensemble sur le marché mondial

❖ *Les principaux producteurs de papiers et cartons dans le monde*



Source : graphiline.com

En 2016, la production mondiale de papiers et cartons s'est élevée à 410 millions de tonnes (+ 0.8% par rapport à 2015). Celle-ci a été dominée par la Russie (+3.8%) et la Chine (105 millions de tonnes) (+2.9%). La production aux États-Unis et au Canada diminue respectivement de 1.0% et de 1.8% (Amérique du Nord 83 millions de tonnes) et devrait continuer de se dégrader en 2017. Elle baisse légèrement en Corée du Sud (12 millions de tonnes) (de 0.5%) alors qu'elle est inchangée au Japon (26 millions de tonnes) et au Brésil (10.4 millions de tonnes) par rapport à 2015. En Europe, la croissance de la production globale dans l'industrie papetière a été nulle en 2016 (98 millions de tonnes), mais devrait légèrement augmenter (de 0.5%) en 2017.

❖ *Les principaux consommateurs de papiers dans le monde*

En 2015, la consommation mondiale de papier a dépassé les 400 millions de Tonnes. La Belgique, avec 345kg par habitant par an et la Finlande, avec 342kg par habitant par an sont les principaux consommateurs de papier dans le monde. Les Emirats Arabes Unis ont connu la plus forte progression de consommation de papier en 10 ans (66%), suivi de la Slovénie avec 35% (source : planetoscope.com).

Il existe une corrélation étroite entre la consommation de papier et le niveau de développement du pays, mesuré par le PIB/habitant. La consommation est comprise entre 200 et 300 kilos de papier par an et par habitant pour les pays occidentaux et peut ne pas dépasser 10 kilos par an et par habitant pour les pays d'Afrique les plus pauvres.

Compte tenu de cette corrélation, la hausse progressive du niveau de vie dans de nombreux pays émergents

laisse supposer une évolution de la consommation de papier. Des pays comme la Chine ou encore l'Inde ou l'Amérique Latine, devraient afficher une croissance régulière de leur consommation.

A l'horizon 2020, la consommation mondiale de papiers devrait atteindre 450 millions de tonnes. En effet, rien n'augure d'un remplacement du papier, même dans les pays leader en matière de technologies de l'information. De même, aucun matériau ne menace aujourd'hui la position dominante du papier, très plébiscité pour ses vertus écologiques, dans le secteur des emballages.

4.1.2. L'industrie du papier et du carton en Tunisie

❖ Aperçu général sur l'industrie du papier en Tunisie

Le secteur de l'emballage occupe une place importante dans l'économie tunisienne. Depuis une dizaine d'années, ce secteur connaît une croissance remarquable favorisée par le développement industriel qui génère des besoins croissants en matière d'emballage. Le secteur de l'emballage contribue, en effet, à la promotion de l'exportation des produits tunisiens.

Le Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement, PACKTEC constitue un point de passage national central pour tous les opérateurs concernés par l'emballage (fabricants, conditionneurs et exportateurs). Créé en 1996, son champ d'activité est très large :

- Réalisation des diagnostics de mise à niveau,
- Organisation de stages de formation,
- Mise en place des systèmes qualité,
- Promotion du secteur de l'emballage.

L'industrie « pâte, papier et carton » en Tunisie compte 265 entreprises (dont 26 totalement exportatrices) et emploie 16 166 personnes (source : API –2014).

L'industrie du papier en Tunisie s'articule autour de trois principales activités :

La fabrication de la pâte à papier, papier et carton : la fabrication de la pâte à papier est actuellement assurée par une seule entreprise la société SNCPA (Société Nationale de Cellulose et de papier Alfa) ; complétée par la fabrication de pâte recyclée, la fabrication de papiers et cartons pour emballages, de papiers pour articles sanitaires et domestiques ou tout autres matériaux complexes à base de papiers.

La transformation du papier et carton : articles d'emballage, fournitures scolaires et articles de bureau, articles à usage sanitaire et domestique, papiers peints, articles moulés et autres articles techniques.

L'impression et les activités connexes : imprimerie de presse, reliure et finition.

Les principales unités papetières sont concentrées sur les grandes villes, Tunis, Sfax et Sousse.

❖ Statistiques sur l'industrie papetière en Tunisie

La production

Les dernières données qualitatives disponibles sur le secteur du papier remontent à 2010 (source : API-Monographie 2014).

Sur la période 2010-2013, la production du secteur est passée de 755.6 MTND à 938.8 MTND, enregistrant une croissance moyenne de 7.5% par an. La pâte à papier et l'emballage en papier sont ceux qui ont affiché les taux de croissance les plus élevés avec respectivement 10.0% et 11.8%.

Sur la base de statistiques plus récentes de l'Institut National des Statistiques, l'indice de production de l'industrie du papier a enregistré une croissance moyenne de 6% sur la période 2010-2013.

Les variétés de papiers et cartons fabriquées en Tunisie couvrent la quasi-totalité des besoins usuels à savoir :

- Les papiers d'impression pour écriture et la fabrication de cahiers et livres scolaires.
- Les papiers sanitaires et les articles d'hygiène (à base d'ouate de cellulose).
- Les papiers d'emballage : emballage courant, papier pour carton ondulé, l'emballage KRAFT, papiers légers et papier blanc.
- La fabrication des sacs KRAFT grande contenance assurée par les sacheries et destinée à différents secteurs d'activité : cimenteries, industries manufacturières, agriculture...
- Le carton ondulé destiné en majeure partie, à la confection de caisses pour l'industrie agroalimentaire mais également au secteur textile et à d'autres branches, sous forme d'emballage (médicaments, parfums, cosmétiques, confiserie, quincaillerie...).
- Les boîtes pliantes en carton compact qui trouvent leurs débouchés dans l'emballage de divers produits : chaussures, textiles, parfums, savons, détergents, articles scolaires.

Depuis quelques années, le marché tunisien a vu l'émergence de la micro FLUTING, destinée aux emballages fins et de luxe pour les exportations (produits agroalimentaires, textile, produits cosmétiques, pharmaceutiques...). Seuls les papiers techniques et spéciaux, faute d'expérience du marché local en termes de technologie, sont encore importés.

Dans le secteur du papier KRAFT, le marché est relativement concentré sur un acteur majeur à savoir la société SOTIPAPIER qui détient 80% du marché, le reliquat étant couvert par les importations. La nature fortement capitalistique de cette activité constitue une barrière à l'entrée pour d'éventuels concurrents.

Pour ce qui est du papier TESTLINER et FLUTING, il existe trois acteurs locaux majeurs à savoir la SOTIPAPIER, T'PAP (société appartenant au groupe POULINA) et Afripaper (filiale de la société SME entrée en production en 2016). La SOTIPAPIER et T'PAP détiennent à elles seules 43% du marché (33% SOTIPAPIER). Le reste du marché est comblé par quelques concurrents disparates mais surtout par les importations (48% du marché en 2016) (Source : statistiques des importations PACKTECK, Département achats de SOTIPAPIER & rapport SOTIPAPIER mars 2016).

La consommation

La demande nationale pour le papier KRAFT avoisine en 2015 les 30 000 Tonnes (CAGR de 6.6% sur la période 2011-2015) et 35 000 Tonnes en 2016 (source : le management de la société). Le papier KRAFT est essentiellement destiné au secteur du ciment-grand consommateur d'emballage sous forme de sacs à deux ou trois plis. En effet, environ 80% des ventes tunisiennes de ciment sont sous forme de sacs de papier et le reste en vrac. De plus les cimentiers tunisiens s'approvisionnent principalement auprès des producteurs locaux de sacs.

Avec l'entrée en production de SOTACIB en 2012 et de Carthage Cement en 2014, ainsi que par l'augmentation de la capacité des 6 autres cimenteries tunisiennes, la capacité de production de ciment augmente de près de 4 millions de Tonnes/an (estimée à 11.7 millions de tonnes en 2016). Cette offre additionnelle se traduira par une croissance du marché du papier KRAFT qui s'est accélérée sur la période 2012-2014, soit une croissance de 50% pour la demande de papier KRAFT qui est estimée à 37 000T en 2019, soit un CAGR de 6.1% sur la période 2015-2019. Toutefois, la production de ciment est estimée à environ de 7.3 millions de tonnes/an, largement en deçà de la capacité globale du marché (source : le management de la société).

Au-delà du secteur du ciment, la demande de papier KRAFT est appelée à se développer avec la substitution de certains emballages en plastique. La demande potentielle de papier KRAFT pour cette niche est estimée à 10 000 T /an. Pour ce qui est du TESTLINER et FLUTING, la demande nationale est estimée aujourd'hui à 90 000 T /an.

Compte tenu de la qualité des produits fabriqués localement, certains emballages en carton ondulé, destinés au transport en fruits et légumes, sont importés. Les perspectives de développement du TESTLINER et FLUTING en Tunisie sont prometteuses à moyen terme avec le développement des emballages en carton ondulé suite à l'amélioration de la croissance économique, l'émergence d'une véritable société de consommation et le développement progressif de la grande distribution.

Le commerce extérieur (exportations et importations)

Les exportations nationales de papier sont passées de 262 MTND en 2009 à 227.5 MTND en 2014, soit une croissance moyenne de -2.8% (TCAM). Les exportations ont concerné, en premier lieu, la pâte d'alfa ainsi que des produits œuvrés en papier destinés à l'emballage (source : SOTIPAPIER).

Les exportations se font sous deux formes :

- Directe (16 000 Tonnes), par les entreprises productrices (les sacs grande contenance pour l'emballage du ciment et autres liants, les caisses en carton ondulé, les boîtes et étuis en carton compact).
- Indirecte (30 000 Tonnes), par le biais de l'emballage de produits exportés (le textile, l'agroalimentaire, l'industrie chimique...).

Pour ce qui est des importations d'industries papetières, celles-ci sont passées de 497 MTND en 2009 à 611 MTND en 2014, soit une progression moyenne de 4.2% (TCAM) et concernent essentiellement :

- la pâte à papier ;
- le TESTLINER et le papier pour FLUTING, pour la fabrication du carton ondulé (Les volumes importés sont estimés entre 37% à 39% du marché en 2015 mais suivent une tendance baissière sur la période 2011 - 2015 ; CAGR de (-8%), expliquée en partie par la forte dépréciation du dinar et la dynamisation de l'offre locale) ;
- le carton composite, utilisé pour le conditionnement du lait boisson ;
- le papier KRAFT, utilisé pour la confection des sacs grande contenance par les sacheries existantes (en appoint de la production locale) ;
- le papier journal.

4.2. Présentation de la société SOTIPAPIER

4.2.1. Présentation de la société

SOTIPAPIER « Société Industrielle du Papier et du Carton » est spécialisée dans la fabrication de papier d'emballage. Elle a été créée en 1981 sous forme de Société à responsabilité Limitée (SARL) par Monsieur Abdelkader HAMROUNI, fondateur du « groupe » du même nom, avec un capital initial de 230 000 TND.

La société a été transformée en société anonyme en 2010. Au fil des années, la société a vu son capital augmenter pour s'établir aujourd'hui à 26.106 MTND.

En mai 2012, la famille de Monsieur Abdelkader HAMROUNI, fondateur de la SOTIPAPIER, a ouvert le capital de la société et ce, dans le cadre d'une cession majoritaire de 70%, aux sociétés HAN TN, Value Consulting et HAN Lux, détenues majoritairement par le fonds d'investissement INTAJ CAPITAL II et gérées par SPE Capital.

En avril 2014, SOTIPAPIER a été introduite en Bourse par la cession de 9 580 000 actions anciennes, représentant 40% de son capital social, réalisée au moyen d'une Offre à Prix Ferme (OPF) portant sur 1 580 000 actions, un

Placement Global de 6 500 000 actions et un Placement Privé de 1 500 000 actions, réalisés au même prix à cinq (5) dinars l'action. Le montant total de l'opération est de 47.9 MTND.

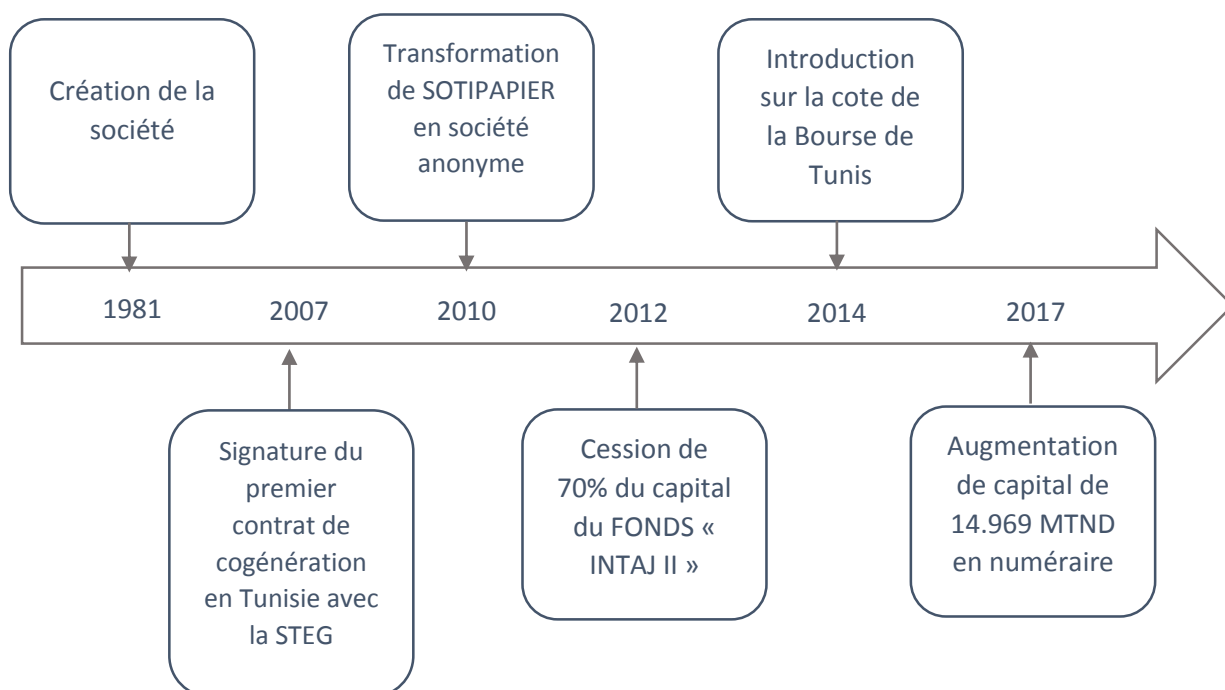
L'usine de la société est implanté à Belli (Bou Argoub – Nabeul), sur neuf terrains d'une superficie approximative de neuf hectares, dont 4 sont en location, sur une superficie de 20 000m².

Le siège social de SOTIPAPIER est sis à la Zone Industrielle de Megrine, Saint Gobain, 2014 Ben Arous.

La société jouit d'une expérience de plus de 30 ans qui lui confère une maîtrise parfaite des procédés de fabrication. Sa réputation sur le marché lui permet de bénéficier de la confiance et de la fidélité de ses clients.

La société SOTIPAPIER détient une participation de 80% dans la société TUCOLLECT « La Tunisienne de Collecte et Tri ». Il s'agit d'un centre de collecte de vieux papier sur la région de Grand Tunis et figure parmi les fournisseurs de la SOTIPAPIER.

4.2.2. Dates clés



4.3. Description de l'activité de la société SOTIPAPIER

4.3.1. Politique d'approvisionnement

L'approvisionnement en vieux papier de la SOTIPAPIER se fait au travers deux canaux :

- 60% auprès de collecteurs locaux principalement à travers la société TUCOLLECT.
- 40% via l'importation principalement la Libye et l'Algérie

Les achats sont formalisés par des ordres d'achat selon les transactions réalisées (pas de contrats établis en amont).

4.3.2. Les produits de SOTIPAPIER

La SOTIPAPIER est spécialisée dans la fabrication de papier d'emballage et produit deux types de papier : le papier KRAFT et le papier TESTLINER et FLUTING.

En plus de l'activité industrielle de papier, la SOTIPAPIER produit également de la vapeur et de l'électricité à travers un système de cogénération installée depuis 2007. A ce titre, la société a été la première unité industrielle en Tunisie à avoir mis en place un système de cogénération pour la production d'électricité.

❖ *Le papier KRAFT*

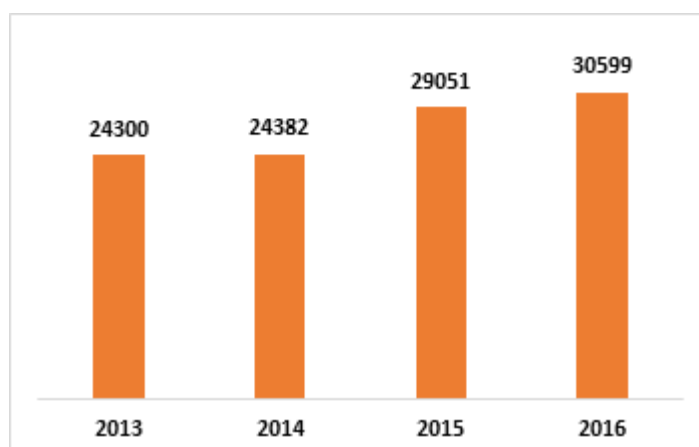
Le papier KRAFT est un type de papier très résistant utilisé pour différents types de sacs et d'emballage de matériaux lourds.

La SOTIPAPIER produit du papier KRAFT selon différents types de grammage (de 70 à 110 grammes). Cette production est essentiellement destinée aux sacheries et aux cimenteries, grands consommateurs d'emballages sous forme de sacs à deux ou trois plis. Les ventes de papier KRAFT sont par conséquent fortement corrélées à la production nationale de ciment.

Avec une capacité de production nominale de 35 000 Tonnes de papier KRAFT par an, la SOTIPAPIER se hisse au premier rang des fournisseurs de papier KRAFT sur le marché tunisien. La SOTIPAPIER écoule toute sa production sur le marché local. La société se présente comme le seul acteur prépondérant, avec une part de marché estimée à 80% (source : Direction). Les 20% restants sont fournis par les importations.

Le marché domestique absorbe la quasi-totalité de la production de la SOTIPAPIER. Par conséquent, les ventes à l'export représentent une part marginale dans le chiffre d'affaires de la société.

Ventes de papier KRAFT de SOTIPAPIER (en Tonnes)

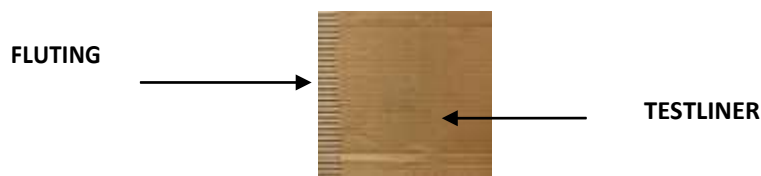


Source : SOTIPAPIER

Les ventes de KRAFT de la SOTIPAPIER sont concentrées autour de six clients qui représentent la quasi-totalité du chiffre d'affaires (99%).

❖ *TESTLINER & FLUTING*

Le TESTLINER et la FLUTING sont des papiers produits à base de fibres recyclées. Ils sont utilisés pour fabriquer le carton ondulé. Le carton ondulé se compose de deux sortes de papiers collés entre eux, le papier FLUTING de forme ondulée et le papier de couverture plane (TESTLINER).

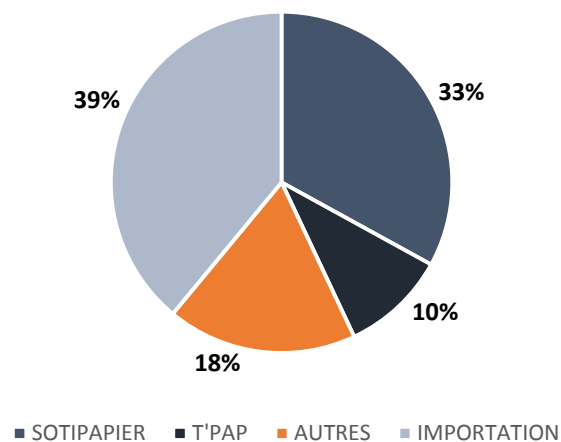


Le carton ondulé est caractérisé par une forte résistance. Plus fonctionnel, économique et écologique que l’emballage en matière plastique, le carton ondulé est très utilisé pour les emballages ordinaires avec une face en papier imprimé mais également les emboîtages de transport et de stockage, même de grande dimension.

En Tunisie, la demande nationale pour le TESTLINER et FLUTING est estimée aujourd’hui à 70 000 T/an fournie pour 45% par des producteurs nationaux et le reste par les importations. Compte tenu de la qualité des produits fabriqués localement, certains emballages en carton ondulé, destinés au transport en fruits et légumes, sont importés, la qualité de papiers nécessaire n’étant pas produite en Tunisie.

Avec des ventes locales de 20 723 Tonnes de TESTLINER en 2016, la part de marché de SOTIPAPIER est estimée à 33%. Le principal concurrent de la SOTIPAPIER sur le segment du TESTLINER est la société T’PAP, une société du groupe POULINA.

Part de marché de SOTIPAPIER sur le marché du TESTLINER



Source : Le management de la société

Dans de moindres proportions que le papier KRAFT, l’activité de TESTLINER est relativement concentrée sur six principaux clients qui représentent 80% du chiffre d’affaires de la société

❖ *Vente d’énergie*

Aux côtés des deux activités industrielles de production de papier (KRAFT et TESTLINER), SOTIPAPIER dispose de revenus provenant de la vente d’énergie à la STEG.

En effet, afin de maîtriser sa facture énergétique, SOTIPAPIER a investi en 2007 environ 6MTND dans l’installation de deux turbines à gaz de puissance totale 10 MW et de deux chaudières de récupération de vapeur de capacité totale de 20 T /heure de vapeur saturée. A ce titre, la SOTIPAPIER est la première société industrielle à avoir mis en place un système de cogénération en Tunisie.

L'objectif de cet investissement est de couvrir simultanément les besoins énergétiques de l'usine, et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

L'investissement dans les deux unités garantit à la société une plus grande autonomie en matière de production énergétique, et une réduction de la facture énergétique pour l'électricité et le gaz comparativement à un approvisionnement classique intégral auprès de la STEG.

4.3.3. Réseau de distribution

La société SOTIPAPIER travaille en réseau B2B avec une vingtaine de clients Entreprises :

- Des sacheries au nombre de 6 pour le produit KRAFT
- Des cartonneries au nombre de 15 pour le produit TESTLINER

4.3.4. Politique de fixation de prix

SOTIPAPIER tente de répercuter, à la hausse comme à la baisse (comme cela s'est produit en 2012 par exemple), les prix de vente de ses produits en fonction de divers paramètres tels que la variation des prix des matières premières, du taux de change TND/USD, du coût de l'énergie ou encore de l'évolution de l'environnement concurrentiel. Un délai d'ajustement est cependant nécessaire pour informer les clients et réviser les prix.

4.3.5. Certification de la société SOTIPAPIER

SOTIPAPIER a obtenu la certification qualité ISO 9001 version 2008 en Avril 2016.

La société a mis en place un programme de mise à niveau (MAN) des équipements industriels existants par de nouveaux investissements susceptibles d'améliorer la qualité actuelle du papier dans une perspective de satisfaction de ses clients sur le plan qualitatif des produits.

Variables cibles	Valeur avant MAN (2014)	Valeur estimée après MAN (2019)
1- Chiffre d'affaires	62 746 320 TND	99 693 000 TND
2- Cash flow	5 739 900 TND	15 885 000 TND
3- Ventes à l'export	1 907 407 TND	4 770 578 TND
4- Prévisions FDR	24 600 508 TND	32 937 381 TND
5- Trésorerie	- 286 682 TND	2 296 000 TND

4.4. Activité de la société au 31/12/2015

4.4.1. Evolution du chiffre d'affaires de la société

Le chiffre d'affaires de la société SOTIPAPIER a augmenté de 7.8% entre 2014 et 2015. Une hausse essentiellement due à la hausse des ventes de 16.0% du KRAFT.

En TND	2015	2014	2013	Var 2015/2014	Var 2014/2013
CA KRAFT	48 046 722	43 875 183	37 821 539	9.5%	16.0%
CA FLUTING & TESTLINER	17 270 090	16 652 932	15 437 468	3.7%	7.9%
CA Energie	1 878 591	1 819 830	1 776 090	3.2%	2.5%
Autres	422 469	398 375	397 833	6.0%	0.1%
Total Revenus	67 617 872	62 746 320	55 432 930	7.8%	13.2%

En TND	2015	2014	2013	Var 2015/2014	Var 2014/2013
CA Local	64 925 415	59 031 525	52 497 157	10.0%	12.4%
CA Export	2 692 457	3 714 794	2 935 773	-27.5%	26.5%
Total Revenus	67 617 872	62 746 320	55 432 930	7.8%	13.2%

4.4.2. Evolution des achats consommés de la société

Les achats consommés de l'année 2015 ont atteint 54.4 MTND en accroissement de 17.3% par rapport à l'année 2014. Cette croissance a été accompagnée par une augmentation importante des marchandises consommées qui se sont accrus de 21.0%.

En TND	2015	2014	2013	Var 2015/2014	Var 2014/2013
Achats de marchandises consommés	38 567 086	31 882 266	25 677 525	21.0%	24.2%
Achats d'approvisionnements consommés	15 844 675	14 523 668	11 354 801	9.1%	27.9%
Total Achats consommés	54 411 761	46 405 934	37 032 326	17.3%	25.3%

4.4.3. Evolution de la marge brute de la société

La marge brute de la société SOTIPAPIER s'est appréciée de 105.8% en s'établissant à 9.7 MTND au terme de l'exercice 2015. Le taux de marge brute a connu une amélioration considérable en 2015 (14.3%) par rapport à 2014 (7.5%) avec une appréciation de 6.8 points.

En TND	2015	2014	2013	Var 2015/2014	Var 2014/2013
Revenus	67 617 872	62 746 320	55 432 930	7.8%	13.2%
Variation des stocks de produits finis et encours	-6 639 450	2 302 898	-695 832	-388.3%	-431.0%
Achats consommés	54 411 761	46 405 934	37 032 326	17.3%	25.3%
Marge brute	19 845 561	14 037 488	19 096 436	41.4%	-26.5%
Taux de marge brute	29.3%	22.4%	34.4%	31.2%	-35.1%

4.5. Activité de la société au 31/12/2016

4.5.1. Evolution du chiffre d'affaires de la société

Le chiffre d'affaires de la société SOTIPAPIER augmenté de 8.8% en 2016 par rapport à l'année 2015. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des ventes du KRAFT.

En TND	2016	2015	2014	Var 2016/2015	Var 2015/2014
CA KRAFT	51 021 522	48 046 722	43 875 183	6.2%	9.5%
CA FLUTING & TESTLINER	20 539 882	17 270 090	16 652 932	18.9%	3.7%
CA Energie	1 560 387	1 878 591	1 819 830	-16.9%	3.2%
Autres	453 934	422 469	398 375	7.4%	6.0%
Total Revenus	73 575 725	67 617 872	62 746 320	8.8%	7.8%

en TND	2016	2015	2014	Var 2016/2015	Var 2015/2014
CA Local	69 841 896	64 925 415	59 031 525	7.6%	10.0%
CA Export	4 182 750	2 692 457	3 714 794	55.4%	-27.5%
Total Revenus	73 575 725	67 617 872	62 746 320	8.8%	7.8%

4.5.2. Evolution des achats consommés de la société

Les achats consommés de l'année 2016 ont atteint 50.6 MTND en régression de 6.9% par rapport à l'année 2015.

En TND	2016	2015	2014	Var 2016/2015	Var 2015/2014
Achats de marchandises consommés	33 753 024	38 567 086	31 882 266	-12.5%	21.0%
Achats d'approvisionnements consommés	16 891 163	15 844 675	14 523 668	6.6%	9.1%
Total Achats consommés	50 644 187	54 411 761	46 405 934	-6.9%	17.3%

4.5.3. Evolution de la marge brute de la société

La marge brute de la société SOTIPAPIER s'est appréciée de 0.1 points de base en s'établissant à 10.6 MTND au terme de l'année 2016. Cette amélioration est essentiellement due à une augmentation du chiffre d'affaires plus importante que celle des achats consommés et celle des approvisionnements consommés. Le taux de marge brute s'est établi ainsi à 14.4% en 2016 contre 14.3% en 2015.

En TND	2016	2015	2014	Var 2016/2015	Var 2015/2014
Revenus	73 575 725	67 617 872	62 746 320	8.8%	7.8%
Variation des stocks de produits finis et encours	1 636 055	-6 639 450	2 302 898	-124.6%	-388.3%
Achats consommés	50 644 187	54 411 761	46 405 934	-6.9%	17.3%
Marge brute	21 295 483	19 845 561	14 037 489	7.3%	41.4%
Taux de marge brute	28.9%	29.3%	22.4%	-1.4%	31.2%

4.6. Indicateurs d'activité trimestriels au 30/06/2017

Indicateurs	2 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 Juin			Année 2016
	2017	2016	var en %	2017	2016	var en %	
Production KRAFT (en tonnes)	8 899	6 932	28%	16 151	15 396	5%	29 420
Production TESTLINER (en tonnes)	6 380	7 209	-12%	12 409	12 679	-2%	25 771
I. Total Production en tonnes	15 279	14 141	8%	28 560	28 076	2%	55 191
CA KRAFT	14 478 445	13 121 303	10%	24 550 280	25 560 049	-4%	51 021 522
CA TESTLINER	6 071 913	5 140 597	18%	11 397 371	10 586 977	8%	20 539 882
CA Energie	495 305	413 060	20%	1 182 429	925 708	28%	1 560 387
Autres	116 381	122 305	-5%	220 419	250 722	-12%	453 934
II. Total Chiffre d'affaires (en TND)	21 162 044	18 797 265	13%	37 350 499	37 323 456	0%	73 575 725
CA local	20 416 725	17 900 755	14%	35 633 193	35 831 364	-1%	69 841 896
CA export	745 319	896 510	-17%	1 717 306	1 492 092	15%	4 182 750
III. Investissements (en TND)	409 372	300 114	36%	864 967	492 949	75%	6 148 254
Endettement à moyen et long terme				4 202 667	3 300 000	27%	5 056 762
Emprunts à moins d'un an				1 708 190	1 100 000	55%	1 708 190
Autres (découvert, escompte, financement de stock)				18 165 023	24 477 354	-26%	28 061 533
IV. Endettement (en TND)				24 075 880	28 877 354	-17%	34 826 485
V. Trésorerie (en TND)				854 468	365 800	134%	98 412

NB : Les chiffres au 30/06/2016 et 31/12/2016 ont été retraités sur la base des états financiers audités.

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- La production globale réalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2017 a enregistré une augmentation de 8% par rapport au 2^{ème} trimestre 2016 suite à une augmentation de la production du papier KRAFT de 28% et une diminution de la production du papier FLUTING et TESTLINER de 12 % ;
- Le chiffre d'affaires réalisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017 est en hausse de 13% comparé à la même période de l'année 2016 résultant d'une augmentation des ventes de papier KRAFT (+10%) et des ventes de papier FLUTING et TESTLINER (+18 %) ;
- L'endettement de la société se situe à 24.075 KTND au 30/06/2017 contre 28.877 KTND au 30/06/2016. La baisse de l'endettement de la société est principalement générée par la baisse de recours à l'escompte passant de 20.864 KTND au 30/06/2016 à 12.958 KTND au 30/06/2017 étant donné que les dividendes de l'exercice 2015 ont été distribués avant le 30/06/2016 et que ceux de l'exercice 2016 seront distribués après le 30/06/2017.

4.7. Les facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

4.7.1. Risque de conflit social

Aucun risque de conflit social n'est à signaler. La société œuvre à maintenir un climat social sain et mène des discussions permanentes avec son personnel pour se prémunir d'un tel risque.

4.7.2. Risque de taux d'intérêt

La société SOTIPAPIER affiche un endettement net représentant 30% de ses fonds propres en 2016, un ratio raisonnable et bien maîtrisé.

Toutefois, la société demeure sensible à l'augmentation de taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur le TMM). Il est utile de rappeler que la société bénéficie de conditions de banques préférentielles privilégiées (taux de faveur).

4.7.3. Risque de non-paiement client et mode de couverture

Les principaux clients de SOTIPAPIER sont des sociétés bien établies dont le coût d'achat de produits de SOTIPAPIER représente une part très importante de leur coût de revient.

La position de SOTIPAPIER est très compétitive sur le marché, elle est quasi incontournable, choix quasi unique en Tunisie et possibilité d'import de plus en plus difficile notamment suite à la hausse des prix sur le marché international et la forte dépréciation du dinar. SOTIPAPIER prend toutes les précautions nécessaires pour se prémunir contre les risques clients. Sur les cinq dernières années, aucun incident significatif avec ses clients n'a été enregistré par SOTIPAPIER.

Vu le nombre réduit de concurrents d'une part et la récurrence des commandes matérialisées par des contrats sur le long terme d'autre part, le risque client pour SOTIPAPIER et ses concurrents se trouve réduit.

4.7.4. Risque de change et mode de couverture

SOTIPAPIER fait face à un risque de change important dans la mesure où la majorité de ses matières premières, consommables et pièces de rechange sont importés. Les importations de pâte à papier se font substantiellement en Dollar (80% des achats) et en Euro (20% des achats) et faisaient l'objet de contrat de couverture de change à terme jusqu'à la suspension, par les banques, de ce mode de couverture suite aux fortes dépréciations que le

dinar a connu durant ces derniers mois. De ce fait, les importations peuvent être à l'origine de pertes financières considérables dans le cas de forte dépréciation du dinar face aux principales devises à savoir le Dollar et l'Euro.

4.7.5. Risque lié à la concurrence

En termes de qualité, le papier fourni par SOTIPAPIER est légèrement inférieur aux papiers importés. Cette moindre qualité s'explique en partie par un positionnement qualité-prix différent de la concurrence, mieux adapté au marché local, auquel s'ajoute un niveau de service supérieur (délais de livraison, délais de paiement, etc.). Un plan d'investissement en cours de réalisation vise en partie à l'amélioration de la qualité et à étendre la gamme de produits proposés.

4.7.6. Risque lié à la maîtrise de la technologie

SOTIPAPIER cherche d'une manière continue l'innovation de son processus de fabrication du papier moyennant le recours aux nouvelles technologies permettant d'optimiser la qualité du papier et de réduire la consommation énergétique. Dans son prochain programme, SOTIPAPIER continue à maîtriser la technologie.

4.7.7. Risque lié à l'environnement

Dans le cadre de son activité, SOTIPAPIER est exposée à plusieurs risques liés à l'environnement national. Un ralentissement de l'activité dans le secteur du bâtiment, de la construction ou de l'immobilier pourrait entraîner une baisse de la demande en ciment et par conséquent une baisse de la demande en papier d'emballage.

4.8. Litiges et arbitrage en cours

Aucun litige ou arbitrage en cours n'est à signaler.

4.9. Dépendance de l'émetteur

4.9.1. Dépendance de la société envers ses clients

Le nombre de clients de SOTIPAPIER atteint une vingtaine, dont 6 clients au niveau du produit KRAFT et une quinzaine de clients pour le produit TESTLINER.

Etant leader sur le marché du KRAFT, SOTIPAPIER garde un fort pouvoir de négociation sur les prix.

Pour le TESTLINER, deux clients représentent 52% du chiffre d'affaires et 3 clients totalisent 60% du chiffre d'affaires. Les prix de vente étant indexés sur les marchés internationaux, la société réussit à maintenir ses marges en impactant la hausse éventuelle des coûts sur le prix de vente.

Par ailleurs, SOTIPAPIER a conclu, le 28 juillet 2007, le premier contrat en Tunisie avec la STEG pour la fourniture de gaz naturel. Le contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable. Les tarifs de vente sont fixés par la réglementation du ministère de l'industrie indexés sur les prix du gaz.

4.9.2. Dépendance de la société envers ses fournisseurs

Pour ce qui est des fournisseurs de pâte à papier, la société est ouverte sur plusieurs fournisseurs internationaux (Chili, USA, Afrique du Sud, Russie, Suède, etc.) en fonction des opportunités qui se présentent à elle.

4.10. Organisation de la société

4.10.1. Gouvernance et contrôle Interne

❖ *Gouvernance*

SOTIPAPIER est administrée par un conseil d'administration composé de 5 membres. La Direction Générale est assurée, depuis janvier 2013, par Monsieur Philippe Lacoste.

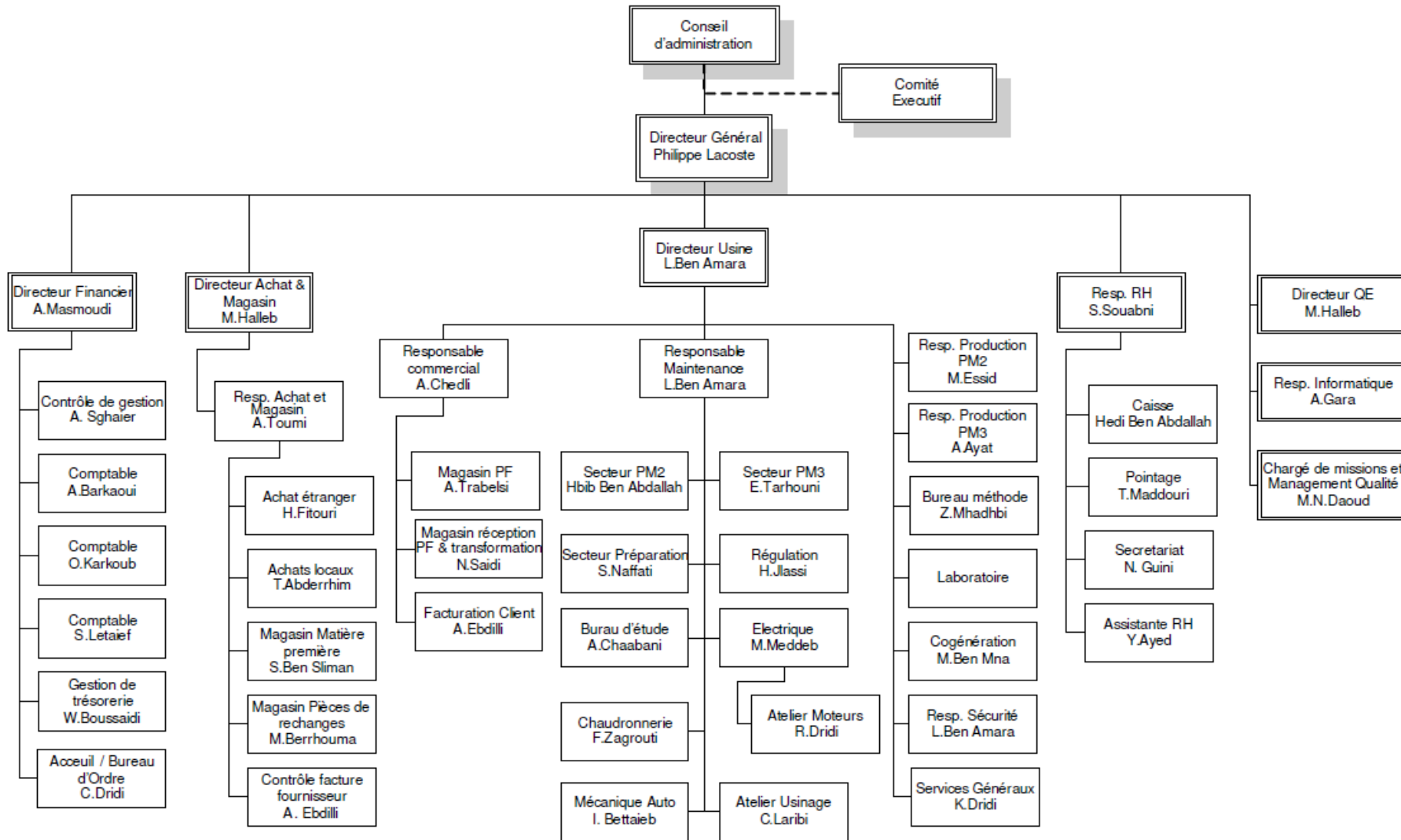
Par ailleurs, suite au changement d'actionnariat intervenu dans le capital de la société en Mai 2012 et l'entrée dans le capital des sociétés HAN TN, Value Consulting et HAN Lux, le conseil d'administration a mis en place un comité exécutif en tant qu'organe de réflexion, de conseil stratégique et d'assistance opérationnelle ponctuelle à la demande de la Direction Générale. Il assure aussi la transition et le suivi quotidien de la gestion.

Ce comité exécutif est composé de 2 membres : Lotfi Ayed (Président) et Hela Hariz (membre).

Le comité exécutif se réunit régulièrement avec le Directeur Général et examine des questions transversales de toute nature (social et organisationnel, commercial, investissements, projections financières et budgets, suivi de la performance mensuelle...) pour aider à la bonne marche de la société.

L'organigramme de la société au 19/07/2017, se présente comme suit :

	Organigramme	OG001-03
		19/07/2017



L'organigramme général de la société se compose de sept départements :

Les départements administratifs :

Le **département ressources humaines** assure le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel ainsi que la gestion de la paie et le suivi des dossiers contentieux.

Le **département financier** comprend la gestion financière et comptable et la gestion de la trésorerie.

Le **département informatique** est chargé de :

- Superviser la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information et les maintenir en conditions opérationnelle ;
- Définir la politique en matière de sécurité informatique ;
- Déterminer les tâches à externaliser et suivi des relations avec les prestataires ;
- Assurer une veille technologique ;
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les autres directions de l'entreprise.

Les départements liés à l'exploitation :

Le **Directeur d'Usine** est chargé de :

- Gérer l'ensemble des fonctions rattachées à la production
- Organiser les moyens du site (humains, techniques) afin de garantir la fabrication des produits et de répondre aux demandes commerciales
- Relayer les objectifs de la direction générale et veiller à maintenir un climat social favorable
- Superviser la mise en œuvre du plan d'investissement à court, moyen et long terme
- Prendre en charge les relations avec les principaux clients et fournisseurs de l'entreprise (accueil sur le site, prise en charge des activités de sous-traitance industrielle...) en lien avec les services achats et commerciaux
- Performance et optimisation de l'organisation
- Participer à l'élaboration de la stratégie industrielle du site en lien avec la direction générale de l'entreprise
- Identifier les principaux leviers d'action pour optimiser la production de l'usine : capacité de production, qualité, ressources humaines...
- Prendre en charge les projets d'investissements annuels (travaux neufs, moyens de production, logistique...) à travers la rédaction des cahiers des charges, le sourcing des fournisseurs, et la réalisation des devis
- Résoudre les problèmes sociaux majeurs pouvant handicaper durablement les process de production (grèves, accidents...)
- Evaluer les besoins en recrutement en lien avec les services RH

Le **département commercial** est chargé de :

- Prospecter de nouveaux clients et fidéliser les clients existants
- Présenter et promouvoir les nouveaux produits
- Contrôler les prestations des transporteurs
- Enquêter sur les risques de solvabilité des clients
- Donner les informations utiles afin de satisfaire au mieux la clientèle

Le **département achats** est chargé de :

- Définir la politique en matière d'achats, selon les domaines (produits, services, prestations, services généraux)
- Superviser les opérations d'approvisionnement
- Effectuer une veille régulière sur les nouveaux outils et prestataires
- Choisir des prestataires
- Négocier avec les fournisseurs et définir les modalités du contrat (tarifs, délais de livraison...)
- Gérer et optimiser les flux et les stocks de matières premières
- Réceptionner et vérifier les commandes, après réception
- Suivre/Contrôler des opérations d'achats et d'approvisionnement
- Garantir le respect des délais

Le **département maintenance** est chargé de :

- Elaborer le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités, la sécurité et les contraintes de la production
- Réagir en cas de panne grave et résoudre les problèmes rapidement
- Gérer les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance
- Contrôler les interventions réalisées, proposer des améliorations des performances des machines en termes de coûts et de taux d'utilisation
- Organiser les équipes, les former et les animer
- Négocier et gérer des projets d'investissements et de travaux neufs

Le **département Qualité, Sécurité et Environnement** est chargé de :

- Préconiser, mettre en place et suivre les procédures sécurité et environnement
- Assurer le suivi du système qualité et élaborer un schéma directeur permettant de prendre en compte les objectifs de la Direction Générale, les contraintes de l'entreprise et les demandes des clients
- Effectuer des audits internes en matière d'application des processus et de la réglementation
- Faire respecter les exigences légales qui s'appliquent au domaine d'activité
- Animer une équipe chargée de mettre en place et d'appliquer la démarche qualité sécurité et environnement
- Sensibiliser les membres de l'entreprise aux enjeux liés à la sécurité, la qualité et l'environnement

- Animer des réunions ou des groupes de résolutions de problème

❖ *Contrôle Interne*

Toutefois, le rapport du commissaire aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2016 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'un comité permanent d'audit ;
- L'absence d'un manuel de procédures ;
- L'absence d'un manuel comptable ;
- La société ne dispose pas de la fonction de contrôle de gestion ;
- L'absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec ses clients et ses fournisseurs ;
- L'absence d'un système de budgétisation ;
- L'absence d'un système de gestion de stocks ;
- L'absence d'un système de suivi et de gestion de ses immobilisations ;
- Le non-respect de la législation fiscale en matière de vente en suspension de TVA ;

A noter que le manuel de procédure et la fonction de contrôle de gestion ont été mis en place au cours du premier semestre 2017.

4.10.2. Système d'information

Le département informatique est chargé de :

- Superviser la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information et les maintenir en conditions opérationnelles.
- Définir la politique en matière de sécurité informatique.
- Déterminer les tâches à externaliser et suivi des relations avec les prestataires.
- Assurer une veille technologique.
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les autres directions de l'entreprise.

Les équipements informatiques au sein de SOTIPAPIER renferment :

- Les ordinateurs (de bureau et portable) et ceux de contrôle machine.
- Les serveurs, imprimantes, scanners et photocopieurs.

Vu la taille des données de SOTIPAPIER et l'importance de la disponibilité et la fiabilité de l'information, le besoin en un Progiciel de Gestion Intégré ERP des informations de l'entreprise s'avère indispensable.

La société SOTIPAPIER ne dispose pas d'un manuel de procédure informatique ainsi qu'une politique de sécurité informatique.

4.10.3. Politique sociale et structure de l'effectif

❖ *Politique sociale*

Rémunération, compensation et avantages

Le salaire des employés de SOTIPAPIER comprend un salaire de base et différentes indemnités variables conformes à la législation en vigueur et suivant la convention collective nationale des imprimeries, du

papier et du carton. La SOTIPAPIER s'est basée sur la grille de salaire prévue à l'avenant n° 11 à la CCS (avenant de 2013).

En plus des primes obligatoires, la SOTIPAPIER alloue à ses employés les primes supplémentaires suivantes :

- Une prime différentielle de 10% mise en place après le 14 janvier 2011, allouée à tous les salariés déjà employés avant le 31/12/2010 à la date de leur titularisation
- Une prime d'astreinte (pour les factionnaires appelés à faire l'astreinte)

En octobre 2016, la société a instauré le Régime de retraite complémentaire (CAVIS).

Par ailleurs, la société alloue à tout son personnel une prime de production et rendement suivant un barème interne. Cette prime annuelle a dépassé les 200% de salaire mensuel de base pendant les 3 dernières années.

Les horaires de travail

La durée des heures de travail hebdomadaires applicables est actuellement fixée à 48 heures /semaine. En plus des horaires de travail administratif, trois équipes sont réparties selon les horaires suivants :

- De 6 heures-14 heures, avec une pause de vingt minutes
- De 14 heures-22 heures, avec une pause de vingt minutes
- De 22 heures-6 heures avec une pause de vingt minutes

Le tableau des horaires de travail a été approuvé par l'inspection du travail le 13 Décembre 2011.

Formation

Des actions de formation en interne se déroulent dans les locaux de la société et sont assurés par des formateurs qualifiés.

La formation du personnel d'exécution se fait en interne.

SOTIPAPIER est consciente de l'importance des formations pour son personnel pour suivre le développement industriel et technologique, et envisage toujours de former son personnel pour la montée en compétences (par exemple lors de l'investissement de nouvelles machines, nouveau système de management qualité, nouveaux processus de fabrication...), mais le programme de formation reste encore un sujet d'amélioration vu qu'il doit toucher tout le personnel de l'entreprise et doit en outre couvrir plus de thèmes importants et utiles dans un domaine exigeant qui est la papeterie.



Evolution de l'effectif

L'activité de SOTIPAPIER est régie en plus du code du travail, par la convention collective nationale applicable au secteur de l'imprimerie, reliure, carton, papier et photographie qui a été conclue le 29 août 1974 et modifiée à plusieurs reprises. Au 30/06/2017, l'effectif de SOTIPAPIER compte 273 salariés et se réparti comme suit :

	2014	2015	2016	30/06/2017
Cadres	10	13	14	14
Techniciens supérieurs & superviseurs	30	30	30	30
Techniciens	235	245	231	229
Apprentis	3	0	0	0
TOTAL	278	288	278	273

Les salariés de SOTIPAPIER sont pour la plupart âgé entre 40 et 60 ans, et dotés d'une ancienneté importante qui constitue un facteur favorable à la pérennité de la société :

Tranche d'âge	Nombre d'employés
15 - 17 ans (apprentis)	0
18-20 ans	2
21-30 ans	54
31-40 ans	54
41-50 ans	70
51-60 ans	93
TOTAL	273

En juin 2017, la répartition par ancienneté des employés était comme suit :

Année de recrutement	Nombre d'employés
Avant 1985	0
1985 - 1990	57
1991 - 2000	9
2001 - 2010	6
2011	133
Depuis 2012	68
Total	273

4.11. Politique d'Investissement

Investissements récents ou en cours de réalisation :

Néant

Investissements futurs :

La société compte réaliser un investissement permettant de doubler la capacité de production du TESTLINER (25 000 tonnes à 50 000 tonnes) grâce à l'investissement sur la ligne de production « PM2 » qui permettrait de produire simultanément du TESTLINER et du papier KRAFT. L'augmentation de la capacité de production permettra de répondre au besoin du marché local et de se substituer à l'importation.

A noter qu'historiquement la ligne PM2 ne produisait que du KRAFT (environ 30 000 tonnes par an) et la ligne PM3 était dédiée à la production du TESTLINER (25 000 tonnes par an).

	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P
Investissements corporels (TND)	18 352 919	2 825 123	2 990 779	3 323 553	3 472 758
Investissements-Réparation Turbines	2 928 928	691 681	691 681	708 973	726 697
TOTAL	21 281 847	3 516 804	3 682 460	4 032 526	4 199 455

4.12. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Position de quasi-monopole leader sur le marché KRAFT -Maîtrise du processus de production et bonne réputation sur le marché -Top management de qualité et bonne gouvernance au sein de l'entreprise -Flexibilité, réactivité, et écoute clients constituant un réel avantage comparatif vis-à-vis de la concurrence étrangère -Peu/pas de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs fournisseurs -Qualité de produits jugée supérieure à celle de T'PAP -Industrie capitalistique constituant une barrière à l'entrée 	<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Potentiel de croissance important sur le marché du TESTLINER -Modernisation de l'équipement industriel en vue d'améliorer le processus de production et la qualité des produits -Un potentiel à l'export largement sous exploité -Les différents programmes gouvernementaux de renforcement des infrastructures devraient fortement influencer la demande en papier KRAFT -Baisse continue du dinar par rapport aux monnaies étrangères permettant une amélioration progressive de la compétitivité prix de SOTIPAPIER
<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une gestion de BFR à améliorer -Un équipement industriel nécessitant une mise à niveau -Un rapport qualité/prix défavorable par rapport à la concurrence étrangère -Absence de stratégie export et expérience limitée sur ce marché 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ouverture du marché domestique aux importations -Hausse significative du cours de matières premières -Emergence de matériaux de substitution au carton ondulé -Rupture dans la chaîne d'approvisionnement en vieux carton

CHAPITRE 5. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1. Patrimoine de la société au 31/12/2016

Le patrimoine de la société SOTIPAPIER est composé des immobilisations incorporelles et corporelles nettes et des immobilisations financières s'élevant respectivement, au 31/12/2016, à 274 490 TND, 15 086 895 TND, et 1 485 002 TND.

5.1.1. Immobilisations incorporelles au 31/12/2016

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31/12/2016 à 274 490 TND, contre 132 704 TND au 31/12/2015, et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions / Reclassements 2016	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Amortissements cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	176 294	176 294	-	176 294	-
Logiciels	34 491	35 928	70 419	17 836	14 654	32 490	37 929
Immobilisations Incorporelles en cours	116 049	120 512	236 561	-	-	-	236 561
Total des Immobilisations incorporelles	326 834	156 440	483 274	194 130	14 654	208 784	274 490

5.1.2. Immobilisations corporelles au 31/12/2016

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31/12/2016 à 15 086 985 TND, contre 12 839 938 TND au 31/12/2015, et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions / Reclassements 2016	Cessions/ Reclassement s 2016	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Réintégration/ Cession 2016	Amortissements cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 977 575	15 643	-	1 993 218	144 068
Construction Siège Mégrine	-	2 672 298	-	2 672 298	-	13 873	-	13 873	2 658 425
Construction PM2	612 644	-	-	612 644	610 474	1 767	-	612 241	403
Construction PM3	802 893	-	-	802 893	654 073	40 144	-	694 217	108 676
Construction magasin stock PB+chaudière	508 512	-	-	508 512	402 169	25 425	-	427 594	80 918
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	555 850	83 689	-	639 539	197 353
Construction dépôt matières premières	610 316	-	-	610 316	267 009	30 516	-	297 525	312 791
Matériel et outillage	17 611 887	1 979 049	15 000	19 575 936	15 161 989	1 672 356	6 531	16 827 814	2 748 122
Matériel d'exploitation PM2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
Machine papier blanc	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
Machine NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
Turbine à gaz	5 948 849	28 000	-	5 976 849	5 947 725	3 452	-	5 951 177	25 672
Révision générale turbine	1 212 493	-	-	1 212 493	1 212 493	-	-	1 212 493	-
Presse à sabot	8 158 074	-	-	8 158 074	409 021	815 808	-	1 224 829	6 933 245
Révision générale turbine 2016	-	836 243	-	836 243	-	9 139	-	9 139	827 104
Economie d'énergie	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 611 317	105 979	-	1 717 296	1 406 667	69 362	-	1 476 029	241 267
Matériel roulant	1 497 399	145 912	-	1 643 311	1 156 021	140 832	-	1 296 853	346 458
M.M.B et matériel Informatique	360 560	21 070	-	381 630	289 267	17 972	-	307 239	74 391
Immobilisations corporelles en cours	776 185	183 038	776 185	183 038	-	-	-	-	183 038
Total des Immobilisations corporelles	60 026 393	5 971 589	791 185	65 206 797	47 186 455	2 939 978	6 531	50 119 902	15 086 895

5.1.3. Immobilisations financières au 31/12/2016

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2016 à 1 485 002 TND, contre 1 710 002 TND au 31/12/2015, et se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Participations	683 000	883 000
Dépôts et cautionnements	1 012 002	1 037 002
Total brut	1 695 002	1 920 002
Moins provisions	-210 000	-210 000
Total net	1 485 002	1 710 002

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Marina Hôtel	350 000	350 000
ECRT	-	200 000
TUCOLLECT	240 000	240 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SOFIJA	15 000	15 000
SODEK	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
Total brute	683 000	883 000
Moins provisions	-210 000	-210 000
Total net	473 000	673 000

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

La participation de la société SOTIPAPIER à long terme dans les filiales se détaille comme suit :

Libellé	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
TUCOLLECT	240 000	80%	-
TOTAL	240 000	-	-

Les placements à long terme par la société SOTIPAPIER dans les sociétés autres que filiales se présentent comme suit :

Libellé	Coût d'acquisition	Provision constituée
Marina Hôtel	350 000	210 000
BTS	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	-
SOFIJA	15 000	-
SODEK	10 000	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	-
TOTAL	443 000	210 000

5.1.4. Les principales acquisitions et Cessions d'immobilisations corporelles incorporelles et financières postérieures au 31/12/2016

Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations postérieures au 31/12/2016 sont détaillées comme suit :

Éléments	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisitions	Cessions/Reclassements	Valeur Brute au 20/06/2017
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294
Logiciels	70 419	254 261	-	324 680
Immobilisations Incorporelles en Cours	236 562	-	236 562	-
Total des Immobilisations incorporelles	483 274	254 261	236 562	500 973
Terrains	204 964	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	2 672 298
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	606 560
CONSTRUCTION MP3	6 084	-	-	6 084
CONST MP3	802 893	-	-	802 893
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316
MAT ET OUTILLAGE	19 575 936	26 250	-	19 602 185
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799
TURBINE A GAZ	5 976 849	-	-	5 976 849
REVISION GENERAL TURBINE	1 212 493	-	-	1 212 493
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074
REVISION GENERAL TURBINE 2016	836 243	-	-	836 243
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106
A A I	1 717 296	-	-	1 717 296
MATERIEL ROULANT	1 643 311	189 863	-	1 833 173
Matériel Informatique	259 029	7 919	-	266 949
M M B	122 602	5 768	-	128 370
Immobilisations corporelles en Cours	183 038	41 565	183 038	41 565
Total des Immobilisations corporelles	65 206 798	271 364	183 038	65 295 124
TOTAL des immobilisations	65 690 072	525 625	419 599	65 796 098

5.2. Renseignements sur les états financiers au 31 décembre 2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 norme générale.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC01 norme générale.
- Une note portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change et ce conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant les éléments de coût et de comptabilisation des stocks (inventaire permanent ou intermittent) conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux Stocks.
- Une note complémentaire à la note « immobilisations » : portant sur les méthodes d'amortissement utilisées, et la durée d'utilisation estimée et ce pour les immobilisations incorporelles conformément aux dispositions du paragraphe 31 de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.
- Une note complémentaire à la note « immobilisations financières » portant sur :
 - Les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements,
 - Le coût d'acquisition pour les titres de participations et le pourcentage de détention

et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.

- une note portant sur le nombre d'actions et la valeur nominale des actions et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres.
- Une note portant sur la détermination du résultat par action, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.
- Une note portant sur les gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que : les coûts de garantie, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles conformément à la norme comptable "éventualités et événements postérieurs à la clôture" et conformément aux dispositions du paragraphe 28 de la NC 03 relative aux revenus.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

5.2.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

❖ Bilans comparés au 31 décembre

<i>EN TND</i>				
Actifs	Notes	2016	2015	2014
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		483 274	326 834	236 134
Moins Amortissements		- 208 784	-194 130	-182 748
	V.1	274 490	132 704	53 386
Immobilisations corporelles		65 206 797	60 026 393	51 854 340
Moins Amortissements		-50 119 902	-47 186 455	-44 726 869
	V.2	15 086 895	12 839 938	7 127 471
Immobilisations financières		1 695 002	1 920 002	1 608 720
Moins provisions		-210 000	-210 000	-210 000
	V.3	1 485 002	1 710 002	1 398 720
Total des actifs immobilisés		16 846 387	14 682 644	8 579 577
Total des actifs non courants		16 846 387	14 682 644	8 579 577
Actifs courants				
Stocks		30 881 382	27 834 608	20 896 980
Moins provisions		-231 370	-260 522	-260 522
	V.4	30 650 012	27 574 086	20 636 458
Clients et comptes rattachés		11 146 081	12 606 019	13 392 049
Moins provisions		-139 200	-129 320	-66 951
	V.5	11 006 881	12 476 699	13 325 098
Autres actifs courants		1 733 941	2 727 052	1 931 111
Moins provisions			-10 000	-10 000
	V.6	1 733 941	2 717 052	1 921 111
Placements et autres actifs financiers	V.7	17 682	37 986	54 628
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	164 319	111 588	198 376
Total des actifs courants		43 572 835	42 917 411	36 135 671
Total des actifs		60 419 222	57 600 055	44 715 248

Capitaux propres et passifs	Notes	2016	2015	2014
Capitaux propres				
Capital		26 105 500	26 105 500	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 610 550	2 395 000
Résultats reportés		2 919 556	642 039	720 237
Autres capitaux propres				166 745
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 635 606	29 358 089	29 387 482
Résultat de l'exercice		6 443 225	7 067 517	3 729 852
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	38 078 831	36 425 606	33 117 334
Passifs				
Passifs non courants				
Provision pour risques		168 110	116 818	62 751
Emprunt long terme		5 056 762	3 850 000	
Total des passifs non courants	V.10	5 224 872	3 966 818	62 751
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	V.11	6 807 999	9 839 216	8 726 262
Autres passifs courants	V.12	3 915 740	2 708 551	2 325 511
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.13	6 391 780	4 659 864	483 390
Total des passifs courants		17 115 519	17 207 631	11 535 163
Total des passifs		22 340 391	21 174 449	11 597 914
Total des capitaux propres et des passifs		60 419 222	57 600 055	44 715 248

❖ *Etats de résultat comparés au 31 décembre*

EN TND

	Notes	2016	2015	2014
Revenus				
Produits d'exploitation		73 575 725	67 617 872	62 746 320
Total des revenus	VI.1	73 575 725	67 617 872	62 746 320
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis		1 636 055	-6 639 450	2 302 898
Achats de marchandises consommés	VI.2	33 753 024	38 567 086	31 882 266
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	16 891 163	15 844 675	14 523 668
Charge de personnel	VI.4	4 872 445	4 684 664	4 331 582
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	2 976 652	2 632 475	2 010 048
Autres charges d'exploitation	VI.6	2 856 661	2 843 875	2 990 648
Total des charges d'exploitation		62 986 000	57 933 325	58 041 110
Résultat d'exploitation		10 589 725	9 684 547	4 705 210
Charges financières nettes	VI.7	-2 092 139	-1 405 562	-572 374
Produits des placements	VI.8	81 355	67 347	90 766
Autres gains ordinaires	VI.9	5 733	220 941	350 785
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 584 674	8 567 273	4 574 387
Impôt sur les bénéfices		-1 489 778	-1 499 756	-844 535
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 094 896	7 067 517	3 729 852
Eléments extraordinaires	VI.10	-651 671	-	-
Résultat net de l'exercice		6 443 225	7 067 517	3 729 852

❖ *Etats de flux de trésorerie au 31 décembre*

EN TND

	Notes	2016	2015	2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Résultat net		6 443 225	7 067 517	3 729 852
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		2 976 652	2 587 404	2 010 049
- Résorption de la prime de mise à niveau		-	-70 609	-70 608
- Résorption des subventions d'investissement		-	-96 136	-
- Variation des :				
* Stocks		-3 046 774	-6 937 628	-8 739 799
* Créances		1 459 939	786 030	5 516 080
* Autres actifs		993 111	-936 865	-1 473 298
* Fournisseurs et autres dettes		-3 031 217	1 112 954	2 904 345
* Autres passifs		1 207 189	383 040	-231 994
* Dividendes provenant des participations		67 713	140 924	-
* Moins-value /(Plus-value) sur cession d'immobilisations		9 500	-19 000	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	7 079 338	4 017 631	3 644 627
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 419 558	-8 271 873	-3 403 886
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		8 470	28 120	-
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	-311 282	-147 125
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		215 500	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-5 195 588	-8 555 035	-3 551 011
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements provenant des emprunts		17 730 000	8 700 000	-
Remboursement d'emprunts		-14 515 048	-550 000	-
Distributions de dividendes		-4 790 000	-3 592 500	-5 987 500
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	-1 575 048	4 557 500	-5 987 500
Variation de trésorerie	VII.4	308 702	20 096	-5 893 884
Trésorerie au début de l'exercice		-210 290	-230 386	5 660 161
Trésorerie à la clôture de l'exercice		98 412	-210 290	-230 386

5.2.2. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2016

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1 981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul). Elle produit du papier d'emballage de type KRAFT pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit TESTLINER et du papier FLUTING. Elle possède une capacité de production de 60 000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 73 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2016.

II. Faits significatifs de la période

L'exercice 2016 est marqué essentiellement par :

- L'augmentation du volume de production sur la ligne de produit test/FLUTING avec une demande qui reste toujours soutenue.
- L'augmentation du volume de production du papier pour sac suite à l'entrée en exploitation de la nouvelle ligne de presse à sabot.

III. Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises régi par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et des principes comptables généralement admis.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés, ainsi que les notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

Les conventions comptables de base et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SOTIPAPIER sont libellés en Dinar Tunisien.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Constructions	5%
Matériels et Outillages	10%
Matériels de transport	20%
A.A.I	20%
Mobiliers de bureau	20%
Matériel informatique	20%

2- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis (calculé à partir du prix de vente),
- stock de produits finis importés.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode FIFO (*First In First Out*).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (*CMP*).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée à partir du prix de vente.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

3- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

4- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

5- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 24 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, il a été décidé de constituer une provision pour IDR, et ce, afin de tenir compte de cet engagement futur de la société.

Cette provision a été estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie telle que définie par la norme IAS 19 «Avantages du personnel».

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 483 274 TND, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	70 418	34 491	35 927
Immobilisations incorporelles en cours	236 562	116 049	120 513
Valeur brute	483 274	326 834	156 440
Moins Amortissements	-208 784	-194 130	-14 654
Total	274 490	132 704	141 786

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 65 206 797 TND contre 60 026 393 TND au 31 décembre 2015. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 180 841	5 508 543	2 672 298
A.A.I	1 717 296	1 611 318	105 978
Outillage industriel	52 895 716	50 067 425	2 828 291
Matériel de transport	1 643 311	1 497 400	145 911
M.M.B & Matériel informatique	381 631	360 560	21 071
Immobilisations en cours	183 038	776 183	-593 145
Valeur brute	65 206 797	60 026 393	5 180 404
Moins Amortissements	-50 119 902	-47 186 455	-2 933 447
Valeur nette comptable	15 086 895	12 839 938	2 246 957

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Participations	683 000	883 000	-200 000
Dépôts et cautionnements	1 012 002	1 037 002	-25 000
Total brut	1 695 002	1 920 002	-225 000
Moins provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	1 485 002	1 710 002	-225 000

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
ECRT	-	200 000	-200 000
TUCOLLECT	240 000	240 000	-
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-
Total brute	683 000	883 000	-200 000
Moins provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	473 000	673 000	-200 000

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2016 à 30 881 382 TND contre 27 834 608 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Matières premières	13 475 545	11 244 976	2 230 569
Consommables et pièces de rechange	7 231 153	4 778 894	2 452 259
Produits finis	9 466 596	11 098 533	-1 631 937
Produits finis importés	708 088	712 205	-4 117
Total	30 881 382	27 834 608	3 046 774
Moins provisions	-231 370	-260 522	29 152
Total net	30 650 012	27 574 086	3 075 926

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2016 à 231 370 TND est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 11 146 081 TND contre 12 606 019 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT	6 626 835	2 344 982	4 281 853
Clients DOUTEUX	139 200	129 320	9 880
Clients LINER	2 651 019	1 157 346	1 493 673
Clients ventes d'énergie	570 912	555 438	15 474
Effets à recevoir KRAFT	387 490	6 025 241	-5 637 751
Effets à recevoir LINER	20 117	1 181 296	-1 161 179
Chèques en portefeuille	750 508	1 212 396	-461 888
Total brute	11 146 081	12 606 019	-1 459 937
Provision sur client	-139 200	-129 320	-9 880
Total net	11 006 881	12 476 699	-1 469 818

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 1 733 941 TND contre 2 727 052 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances au personnel	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (Crédit de TVA)	834 664	2 095 363	-1 260 699
Débiteurs divers	62 544	52 012	10 532
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 773	-48 106
Total brute	1 733 941	2 727 052	-993 111
Provision/débiteurs divers	-	-10 000	10 000
Total net	1 733 941	2 717 052	-983 111

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2016, comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Prêts au personnel	17 682	37 128	-19 446
Prêts CNSS	-	858	-858
Total	17 682	37 986	-20 304

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 164 319 TND contre 111 588 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
BT	125 420	-	125 420
BIAT	-	63 319	-63 319
STB MGRINE	-	8 080	-8 080
BNA TUNIS	-	1 453	-1 453
AMEN BANK	-	3 386	-3 386
UBCI	-	350	-350
BH	32 132	-	32 132
Effets remis à l'encaissement	1 767	-	1 767
Caisse	5 000	35 000	-30 000
Total	164 319	111 588	52 730

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Actionnaires	Au 31/12/2016		Au 31/12/2015	
	Montant	%	Montant	%
HAN LUX SARL	3 668 864	14.05%	3 668 864	14.05%
Value Consulting	4 377 561	16.77%	4 377 561	16.77%
HAN TN	4 377 560	16.77%	4 377 560	16.77%
Abdelkader Hamrouni	4 879 831	18.69%	4 879 831	18.69%
CTKD	1 308 000	5.01%	1 308 000	5.01%
Divers public	7 493 684	28.71%	7 493 684	28.71%
Total	26 105 500	100%	26 105 500	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2016 à 38 078 831 TND. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	26 105 500	2 610 550	642 039	7 067 517	36 425 606
Résultats reportés	-	-	2 277 517	-2 277 517	-
Dividendes	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Résultat 2016 après audit	-	-	-	6 443 225	6 443 225
Total avant affectation du résultat de 2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	6 443 225	38 078 831

10. Passifs non courants :

- La « provision pour risque » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 168 110 TND au 31 décembre 2016 contre 116 818 TND au 31 décembre 2015.
- La société SOTIPAPIER a obtenu des emprunts à long terme de l'ordre de 8 630 000 TND dont la partie non courante s'élève à 5 056 762 TND au 31 décembre 2016.

11. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 6 807 999 TND contre 9 839 216 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	4 039 107	2 153 030	1 886 077
Fournisseurs étrangers	1 856 079	5 859 017	-4 002 938
Fournisseurs effets à payer	869 540	1 116 170	-246 630
Fournisseurs, factures non parvenues	43 273	710 999	-667 726
Total	6 807 999	9 839 216	-3 031 217

12. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 3 915 740 TND contre 2 708 551 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT créditeurs	340	97	243
Clients Liner créditeurs	203	2 113	-1 910
Rémunérations dues au personnel	5 237	8 574	-3 337
I U R	138 832	117 270	21 562
Etat droits de douane	1 990	-	1 990
Retenues à la source	17 839	64 590	-46 751
Créditeurs divers	-	125 027	-125 027
CNSS	385 501	357 399	28 102
RET UGTT	3 069	2 405	664
Charges à payer	1 934 859	1 746 976	187 883
Charges à payer pour congés à payer	296 229	284 100	12 129
Produits constatés d'avance	479 970	-	479 970
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	651 671	-	651 671
Total	3 915 740	2 708 551	1 207 189

13. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 391 780 TND contre 4 659 864 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
A T B MEGRINE	55	166 133	-166 078
BT	-	189 023	-189 023
BH	-	4 708	-4 708
BIAT	12 170	-	12 170
BNA	71 364	-	71 364
Total Banques créditrices	83 589	359 864	-276 275
Échéance à moins d'un an sur emprunt bancaire	1 708 191	1 100 000	608 191
Encours crédit court terme (Fin Stock)	4 600 000	3 200 000	1 400 000
Total passifs financiers	6 308 191	4 300 000	2 008 191
Total	6 391 780	4 659 864	1 731 916

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2016 à 73 575 725 TND contre 67 617 872 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Vente KRAFT	51 021 522	48 046 722	2 974 800
Vente Liner	20 931 832	17 459 613	3 472 219
Vente Energie	1 560 387	1 878 591	-318 204
Autres	453 934	422 469	31 465
Ristourne	-391 950	-189 523	-202 427
Total	73 575 725	67 617 872	5 957 853

2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 753 024 TND contre 38 567 086 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Variation stock de MP	-2 230 569	675 452	-2 906 021
Achats vieux papier	10 262 553	6 415 559	3 846 994
Achat pâte à papier	25 721 040	23 721 230	1 999 810
Achats étrangers papier KRAFT	-	7 754 845	-7 754 845
Total	33 753 024	38 567 086	-4 814 062

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16 891 163 TND contre 15 844 675 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Consommation GAZ	8 601 182	9 265 339	-664 157
Achats électricité	1 037 287	619 564	417 723
Achats eau	58 236	63 451	-5 215
Variation stock autres approvisionnement	-2 452 260	-973 630	-1 478 630
Achats emballages	302 336	184 862	117 474
Achats pièces de rechange	2 193 083	2 325 889	-132 806
Fourniture de bureau	52 881	55 322	-2 441
Achats matières consommables	6 806 152	4 214 823	2 591 329
Achats pièces de rechange en transit	84 135	70 107	14 028
Achats consommables en transit	208 131	18 948	189 183
Total	16 891 163	15 844 675	1 046 488

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 872 445 TND contre 4 684 664 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Salaires de base	2 592 128	2 357 851	234 277
Primes	934 975	944 211	-9 236
Provision pour augmentation salariale	69 015	75 091	-6 076
Congés payés	238 016	246 267	-8 251
Indemnités de stage	16 131	19 841	-3 710
Charges sociales légales	590 571	555 679	34 892
Accidents de travail	70 485	67 162	3 323
Autres charges de personnel	95 470	91 792	3 678
Charge brute au titre de la rémunération du directeur général (y compris les retenues fiscales et sociales)*	265 654	326 770	-61 116
Total	4 872 445	4 684 664	187 781

*Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2016 d'un salaire net de 146 764 TND servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 265 654 TND.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 976 652 TND contre 2 632 475 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Dotations aux amortissements	2 954 632	2 516 038	438 594
Provision pour départ à la retraite	51 292	54 067	-2 775
Provision pour dépréciation des comptes clients	69 600	69 600	-
Provision pour dépréciation de stocks	231 370	-	231 370
Reprise sur provision pour dépréciation des autres actifs courants	-10 000	-	-10 000
Reprise sur provision pour dépréciation de stock	-260 522	-	-260 522
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	-59 720	-7 230	-52 490
Total	2 976 652	2 632 475	344 177

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 856 661 TND contre 2 843 875 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Location	88 182	87 733	449
Entretien	1 107 182	1 150 851	-43 669
Assurance	73 061	60 630	12 431
Honoraires	671 479	525 579	145 900
(Refacturation des honoraires à Swicorp)	-257 260	-	-257 260
Publication	36 966	30 860	6 106
Transport	444 482	382 321	62 161
Déplacement, missions et réceptions	95 996	44 778	51 218
Frais postaux et de télécom	36 331	29 093	7 238
Frais bancaires	125 954	124 492	1 462
Subventions et dons	8 757	6 910	1 847
Jetons de présence	90 000	105 000	-15 000
Impôts et taxes	241 122	262 253	-21 131
Pertes ordinaires	94 409	33 375	61 034
Total	2 856 661	2 843 875	12 786

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 092 139 TND contre 1 405 562 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Intérêts sur escompte effets	751 274	697 571	53 703
Intérêts sur comptes courants	35 914	47 965	-12 051
Intérêts sur financement de stock	181 814	78 014	103 800
Intérêts bancaires (CMT)	294 912	136 417	158 495
Intérêts sur financement en devise	-	10 632	-10 632
Charges fin sur opérations bancaires	1 263 914	970 599	293 315
Pertes de change	854 934	611 002	243 932
Gains de change	-26 709	-176 039	149 330
Total	2 092 139	1 405 562	686 577

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 81 355 TND contre 67 347 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Produits des participations	67 713	63 902	3 811
Revenus des placements sicav	-	279	-279
Intérêts créditeurs sur comptes courants	13 642	3 166	10 476
Total	81 355	67 347	14 008

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5 733 TND contre 220 941 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Résorption prime mise à niveau	-	70 609	-70 609
Gains ordinaires	5 733	23 785	-18 052
Remboursement assurance	-	8 899	-8 899
Résorption subvention d'investissement	-	96 136	-96 136
Subvention d'exploitation	-	2 512	-2 512
Produits nets sur cession d'immobilisation	-	19 000	-19 000
Total	5 733	220 941	-215 208

10. Eléments extraordinaires

L'article 48 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées. Il s'ensuit que la société SOTIPAPIER se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité. Cette contribution étant assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7.5%), la charge encourue par SOTIPAPIER, s'élève à 651 671 TND, et a donc été constatée parmi les charges d'exploitation de l'exercice en tant qu'éléments extraordinaires.

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Amortissements immob incorporelles	208 784	194 130	14 654
Amortissements immob corporelles	50 126 433	47 186 455	2 939 978
Provisions sur stocks	231 370	260 522	-29 152
Provisions clients et comptes rattachés	139 200	129 320	9 880
Provision pour risques et charges	168 110	116 818	51 292
Provision pour comptes fournisseurs	-	10 000	-10 000
Total	50 873 897	47 897 245	2 976 652

- Variation des stocks

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Stocks	30 881 382	27 834 608	3 046 774
Total	30 881 382	27 834 608	3 046 774

- Variation des créances

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT	6 626 835	2 344 982	4 281 853
Clients DOUTEUX	139 200	129 320	9 880
Clients LINER	2 651 019	1 157 346	1 493 673
Clients ventes d'énergie	570 912	555 438	15 474
Effets à recevoir KRAFT	387 490	6 025 241	-5 637 751
Effets à recevoir LINER	20 117	1 181 296	-1 161 179
Chèques en portefeuille	750 508	1 212 396	-461 888
Total	11 146 081	12 606 019	-1 459 938

- **Variation des autres actifs**

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (crédit TVA)	834 664	2 095 363	-1 260 699
Débiteurs divers	62 544	52 012	10 532
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 773	-48 106
Total	1 733 941	2 727 052	-993 111

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	4 039 107	2 153 030	1 886 077
Fournisseurs étrangers	1 856 079	5 859 017	-4 002 938
Fournisseurs effets à payer	869 540	1 116 170	-246 630
Fournisseurs, factures non parvenues	43 273	710 999	-667 726
Total	6 807 999	9 839 216	-3 031 217

- **Autres passifs courants**

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT créditeurs	340	97	243
Clients Liner créditeurs	203	2 113	-1 910
Rémunérations dues au personnel	5 237	8 574	-3 337
I U R	138 832	117 270	21 562
Etat droits de douane	1 990	-	1 990
Retenues à la source	17 839	64 590	-46 751
Créditeurs divers	-	125 027	-125 027
CNSS	385 501	357 399	28 102
RET UGTT	3 069	2 405	664
Charges à payer	1 934 859	1 746 976	187 883
Charges à payer pour congés à payer	296 229	284 100	12 129
Produits constatés d'avance	479 970	-	479 970
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	651 671	-	651 671
Total	3 915 740	2 708 551	1 207 189

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations consistent principalement à :

- Acquisition du siège sociale à Megrine Saint Gobain pour 2 672 298 TND
- Acquisition de matériels et outillages industriels pour 1 979 049 TND.
- Révision générale de la Turbine pour 836 243 TND,
- Acquisition de matériels roulants pour 145 912 TND,
- Agencement, aménagement et installation pour 105 979 TND,

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'un pont bascule pour 8 470 TND, produit sur liquidation de la société ECRT pour 190 500 TND et la caution sur loyer du Siège de Megrine Saint Gobain pour 25 000 TND.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Détail des encaissements liés aux activités de financement :

- Des encaissements provenant des emprunts dont 3 130 000 TND suite au déblocage de deux crédits MLT et 14 600 000 TND relatif à des financements de stock.

Détail des décaissements liés aux activités de financement :

- Distribution des dividendes pour un montant de 4 790 000 TND suite à la décision de l'AGO réuni au 22 avril 2016.
- Tombée des échéances des emprunts long terme pour un montant de 1 315 048 TND et remboursement des emprunts relatifs aux financements de stock pour un montant de 13 200 000 TND.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2016	Trésorerie à fin 2015	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	164 319	111 588	52 731
Concours bancaires	cf. note V.13	83 589	359 864	-276 275
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	17 682	37 986	-20 304
Total		98 412	-210 290	308 702

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la de clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et
- Ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

- La société CHIMICOULEUR METALIQUE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 13 063 TND (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 5 328 TND au 31 décembre 2016.

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1 770 826 TND (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 369 630 TND au 31 décembre 2016.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 et ce pour un montant de 60 000 TND (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2016 à 23 600 TND.

- La société SOTIPAPIER a cédé à la société TUCOLLECT un pont bascule pour un montant de 8 470 TND.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 23 520 TND (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 8 512 TND (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 22 034 TND relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2016 à 3 166 TND.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société POLYMOUSSE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 43 512 TND (HTVA) à titre des ventes liés à l'exploitation courante.

- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2016, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26 597 TND.

- La société SOTIPAPIER a encaissé un montant de 190 500 TND en contre partie de la liquidation de la société ECRT, société qui a été détenue à hauteur de 20% par SOTIPAPIER.

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2016 :
 - ✓ d'un salaire net de 146 764 TND servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 265 654 TND.

 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de tourisme.

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2016, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 TND.

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent respectivement 14.05%, 16.77% et 16.77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257 260 TND relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été pris en charge par SOTIPAPIER.

Au 31 décembre 2016, aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2016 :

Transactions au cours de l'exercice 2016 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	3 259 812	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	956 315	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	175 771	Conseil et assistance
CTTM	-	-	529 849	Transport/Entretien & réparation
Total	4 216 127	-	705 620	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2016 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	245 370
VNC	-	203 500
COSEMAT	75 716	-
CTTM	70 956	-
Total	146 672	448 870

Note relative aux engagements hors bilan :

Garanties données

- Effets escomptés non encore échus : 23 317 406 dinars.

- En garantie de remboursement des deux crédits bancaires d'un montant de 5 500 000 TND contractés auprès de la BT et de l'ATB, SOTIPAPIER a affecté un nantissement de premier rang en faveur de ces deux banques sur le matériel et outillage industriel « Presse à sabot » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés à ladite presse à sabot.

- En garantie de remboursement d'un crédit bancaire d'un montant de 1 260 000 TND contracté auprès de la BIAT, SOTIPAPIER a affecté un nantissement de premier rang en faveur de cette banque sur le matériel et outillage industriel « Matériel pour Krofta et rectifieuse » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés audit matériel.

- En garantie de remboursement d'un crédit bancaire d'un montant de 1 870 000 TND contracté auprès de la BIAT, SOTIPAPIER a affecté une hypothèque de premier rang en faveur de cette banque sur la totalité de la propriété sise à Megrine Ouest faisant l'objet du titre foncier N°11012 Ben Arous dont l'acquisition est financée via ledit emprunt.

Garanties reçues

- Néant

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions / Reclassements 2016	Cessions/ Reclassements 2016	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Réintégration/ Cession 2016	Amortissements cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	34 491	35 928	-	70 419	17 836	14 654	-	32 490	37 929
Immobilisations Incorporelles en cours	116 049	120 512	-	236 561	-	-	-	-	236 561
Total des Immobilisations incorporelles	<b style="text-align: right;">326 834	<b style="text-align: right;">156 440	-	<b style="text-align: right;">483 274	<b style="text-align: right;">194 130	<b style="text-align: right;">14 654	-	<b style="text-align: right;">208 784	<b style="text-align: right;">274 490
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 977 575	15 643	-	1 993 218	144 068
Construction Siège Mégrine	-	2 672 298	-	2 672 298	-	13 873	-	13 873	2 658 425
Construction PM2	612 644	-	-	612 644	610 474	1 767	-	612 241	403
Construction PM3	802 893	-	-	802 893	654 073	40 144	-	694 217	108 676
Construction magasin stock PB+chaudière	508 512	-	-	508 512	402 169	25 425	-	427 594	80 918
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	555 850	83 689	-	639 539	197 353
Construction dépôt matières premières	610 316	-	-	610 316	267 009	30 516	-	297 525	312 791
Matériel et outillage	17 611 887	1 979 049	15 000	19 575 936	15 161 989	1 672 356	6 531	16 827 814	2 748 122
Matériel d'exploitation PM2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
Machine papier blanc	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
Machine NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
Turbine à gaz	5 948 849	28 000	-	5 976 849	5 947 725	3 452	-	5 951 177	25 672
Révision générale turbine	1 212 493	-	-	1 212 493	1 212 493	-	-	1 212 493	-
Presse à sabot	8 158 074	-	-	8 158 074	409 021	815 808	-	1 224 829	6 933 245
Révision générale turbine 2016	-	836 243	-	836 243	-	9 139	-	9 139	827 104
Economie d'énergie	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 611 317	105 979	-	1 717 296	1 406 667	69 362	-	1 476 029	241 267
Matériel roulant	1 497 399	145 912	-	1 643 311	1 156 021	140 832	-	1 296 853	346 458
M.M.B et matériel Informatique	360 560	21 070	-	381 630	289 267	17 972	-	307 239	74 391
Immobilisations corporelles en cours	776 185	183 038	776 185	183 038	-	-	-	-	183 038
Total des Immobilisations corporelles	<b style="text-align: right;">60 026 393	<b style="text-align: right;">5 971 589	<b style="text-align: right;">791 185	<b style="text-align: right;">65 206 797	<b style="text-align: right;">47 186 455	<b style="text-align: right;">2 939 978	<b style="text-align: right;">6 531	<b style="text-align: right;">50 119 902	<b style="text-align: right;">15 086 895
Total	<b style="text-align: right;">60 353 227	<b style="text-align: right;">6 128 029	<b style="text-align: right;">791 185	<b style="text-align: right;">65 690 071	<b style="text-align: right;">47 380 585	<b style="text-align: right;">2 954 632	<b style="text-align: right;">6 531	<b style="text-align: right;">50 328 686	<b style="text-align: right;">15 361 385

5.2.3. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives relatives aux états financiers individuels au 31/12/2016

❖ *Note explicative relative aux conventions figurant au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes*

Les principales conventions règlementées rentrent dans le cadre d'opérations courantes de gestion et portent sur des achats auprès des sociétés liées. L'autorisation du conseil à posteriori est justifiée par le fait que le volume des achats auprès de ces sociétés liées ne peut être fixé de manière exacte en début de chaque année.

Ceci étant, les recommandations du CMF quant à la soumission des conventions à autorisation préalables du conseil d'administration tel que prévu par l'article 200 du CSC seront prises en considération à l'avenir.

❖ *Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers survenus entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui*

Les principaux événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'aujourd'hui sont :

- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015 soldé par un redressement de 99 821.717 TND en principal et intérêts.

❖ Une note sur les engagements hors bilan conformes au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture

- Engagements hors bilan de la société au 31/12/2016

I- Engagements Financiers :

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	6 760 000	6 760 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	23 317 406	23 317 406	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	31 947 406	31 947 406				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

❖ *Les Soldes Intermédiaires de Gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 norme générale*

Produits	31/12/2016		31/12/2015		Charges	31/12/2016		31/12/2015		Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2016		31/12/2015	
Production vendue	73 575 725	67 617 872												
Production stockée		6 639 450			ou Déstockage de production	1 636 055								
Production immobilisée														
Total	73 575 725	74 257 322			Total	1 636 055	-			Production de l'exercice	71 939 670	74 257 322		
Production de l'exercice	71 939 670	74 257 322			Coût d'achat Mat. Premières	33 753 024	38 567 086							
					Achat d'approvisionnements consommées	16 891 163	15 844 675							
Total	71 939 670	74 257 322			Total	50 644 187	54 411 761			Marge sur coût matières	21 295 483	19 845 561		
Marge sur coût matières	21 295 483	19 845 561			Autres charges	2 615 539	2 581 622							
Total	21 295 483	19 845 561			Total	2 615 539	2 581 622			Valeur ajoutée brute	18 679 945	17 263 939		
Valeur ajoutée brute	18 679 945	17 263 939			Impôts, taxes et versements assimilés	241 122	262 253							
					Charges de personnel	4 872 445	4 684 664							
Total	18 679 945	17 263 939			Total	5 113 567	4 946 917			Exédent Brut d'exploitation	13 566 377	12 317 022		
Exédent Brut d'exploitation	13 566 377	12 317 022			Dotation aux amortissements et aux provisions	2 976 652	2 632 475							
Autres produits Ordinaires	5 733	220 941			Charges financières	2 092 139	1 405 562							
Produits financiers	81 355	67 347			Impôts sur le résultat ordinaire	1 489 778	1 499 756							
Total	13 653 465	12 605 310			Total	6 558 568	5 537 793			Résultat des activités ordinaires après impôts	7 094 897	7 067 517		
Résultat des activités ordinaires après impôts	7 094 897	7 067 517			Eléments extraordinaires -Contribution conjoncturelle	651 671	-							
Total	7 094 897	7 067 517			Total	651 671	-			Résultat net de l'exercice	6 443 226	7 067 517		

❖ *Le Tableau de passage des charges par natures aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 l'annexe 7 de la NC01 norme générale*

La société ne dispose pas des informations nécessaires lui permettant de traiter le passage des charges par nature aux charges par destination.

La mise en place du nouveau ERP entré en exploitation à partir du 1er janvier 2017 permettra à la société de fournir ce tableau à l'avenir.

❖ *Note complémentaire à la note IV.4 portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et la couverture contre les risque de change et ce conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC01 norme générale*

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

❖ *Note explicative à la note IV.2 sur les stocks*

La société s'est engagée depuis son introduction en bourse à se doter d'un système d'information intégré et de mettre en place un système de comptabilité analytique. Depuis Août 2014, la société a lancé le projet

de refonte de son système d'information qui s'est dénoué par l'entrée en exploitation d'un ERP au 1er janvier 2017 ; ce qui permettra à la société de déterminer de manière plus fine le coût de production de ses produits finis.

En l'absence d'un système de comptabilité analytique durant les années passées, la société avait adopté la méthode de décote indexée sur ses prix de vente pour déterminer le coût de production de ses produits finis. Cette décote est déterminée sur la base de ses performances annuelles.

❖ *Note complémentaire à la note 1 « immobilisation » : portant sur les méthodes d'amortissement utilisées, et la durée d'utilisation estimée et ce pour les immobilisations incorporelles conformément aux dispositions du paragraphe 31 de la NC 06 relatives aux immobilisations incorporelles*

Les taux d'amortissement pratiqué :

Logiciels	33.33%
-----------	--------

❖ *Note complémentaire à la note 3 « immobilisations financières » portant sur :*

- *Les règles de classification et méthode d'évaluation des placements,*
- *Le coût d'acquisition pour les titres de participations et le pourcentage de détention*

Et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Libellé	31/12/2016		31/12/2015	
	Montant TND	En%	Montant TND	En%
Marina Hôtel	350 000	8.37%	350 000	8.37%
ECRT	-	-	200 000	40%
TUCOLLECT	240 000	80%	240 000	80%
BTS	40 000	NC	40 000	NC
Sté expansion tourisme	25 000	NC	25 000	NC
SOFIJA	15 000	NC	15 000	NC
SODEK	10 000	NC	10 000	NC
Sté Tunisienne de codification	3 000	2.4%	3 000	2.4%
Total brut	683 000	NC	883 000	NC

Aussi, il est demandé de fournir une note portant sur le détail de la rubrique « dépôt de cautionnement » au 31/12/2016 et au 31/12/2015.

- Note sur les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Avance cautionnements STEG	1 012 002	1 037 002	-25 000
Total brut	1 012 002	1 037 002	-225 000

- ❖ *Note complémentaire à la note V.9 portant sur le nombre d'actions et la valeur nominale des actions et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres.*

Le capital de la société est constitué de 23 950 000 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1.090 TND chacune comportant les mêmes droits de vote et réparties comme suit :

SOTIPAPIER	31/12/2016	31/12/2015
HAN LUX SARL	3 365 930	3 365 930
Value Consulting	4 016 111	4 016 111
HAN TN	4 016 110	4 016 110
Abdelkader Hamrouni	4 476 909	4 476 909
CTKD	1 200 000	1 200 000
Divers Public	6 874 940	6 874 940
Total actions	23 950 000	23 950 000

❖ *Note complémentaire à la note V.9 portant sur la détermination du résultat par action, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale et ce pour les exercices 2016 et 2015.*

Le tableau de détermination du résultat par action se présente comme suit :

En TND	2016	2015
Résultat net	6 443 225	7 067 517
Nombre total d'actions	23 950 000	23 950 000
Bénéfice par action	0.269	0.295

❖ *Note complémentaire à la note 10 détaillant les emprunts à long terme et à court terme comportant les soldes à l'ouverture, les nouveaux emprunts, les remboursements, les reclassements et les soldes à la clôture, ainsi que les conditions des emprunts (l'échéancier des emprunts : taux, durée...)*

Le détail des emprunts à long terme et court terme se détaille comme suit :

Désignation	Emprunts à LT au 31/12/2015	Emprunts à CT au 31/12/2015	Nouveaux emprunts	Remboursments 2016	Échéance à - d'1 an au 31/12/2016	Emprunts à LT au 31/12/2016	Durée	Taux
BT 2.750.000 TND	1 925 000	550 000	-	550 000	550 000	1 375 000	5 ans	TMM+1.25%
ATB 2.750.000 TND	1 925 000	550 000	-	550 000	550 000	1 375 000	5ans	TMM+1.25%
BIAT 1.260.000 TND	-	-	1 260 000	126 000	252 000	882 000	5ans	TMM+1.25%
BIAT 1.870.000 TND	-	-	1 870 000	89 048	356 190	1 424 762	5ans	TMM+1.25%
Total	3 850 000	1 100 000	3 130 000	1 315 048	1 708 190	5 056 762		
Financement de stocks			14 600 000	13 200 000				
Total			17 730 000	14 515 048				

L'écart dégagé de 14 600 000 TND entre les rubriques « nouveaux emprunts » au niveau du tableau des emprunts à MLT soit 3 130 000 TND et « encaissement provenant des emprunts » au niveau de l'état de flux soit 17 730 000 TND, correspond aux encaissements provenant du crédit financement de stocks.

Il en est de même pour l'écart dégagé de 13 200 000 TND qui correspond au remboursement du crédit financement de stocks.

❖ *Une note explicative sur le montant relatif à la rubrique « décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » figurant au niveau des états des flux de trésorerie au 31/12/2016 qui est de 5 419 558 TND alors que le total des montants mentionnés au niveau de la note 2 « flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement », (1er paragraphe : les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations) est de 5 739 481 TND.*

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations sont détaillés comme suit :

- Acquisition du siège social à Megrine Saint Gobain	: 2 672 298 TND
- Acquisition de matériels et outillages industriels	: 2 086 801 TND
- Acquisition de matériels roulants	: 328 950 TND
- Agencement, Aménagement et Installation	: 105 979 TND
- Logiciel	: 176 459 TND
- Matériel informatique	: 21 071 TND
- Turbine à gaz	: 28 000 TND

❖ *Une note rectificative et explicative à la note 3 « référentiel comptable » présentant les conventions adoptées par la société pour la préparation de ses états financiers.*

- Conformité aux normes comptables tunisiennes, bases de mesures et principes comptables spécifiques

Les états financiers de la société SOTIPAPIER ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

❖ *Etat de flux rectificatif et une note rectificative de la note 4 « rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et d'un bilan d'autre part ».*

Les prêts aux personnels sont des prêts à court terme, dont le montant individuel ne dépasse pas deux mois de salaire individuel du bénéficiaire et qui sont facilement convertibles.

Etat de Flux de Trésorerie Individuels

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		6 443 225	7 067 517
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 976 652	2 587 404
- Résorption de la prime de mise à niveau		-	-70 609
- Résorption des subventions d'investissement		-	-96 136
- Variation des :			
* Stocks		-3 046 774	-6 937 628
* Créances		1 459 939	786 030
* Autres actifs		1 013 415	-920 223
* Fournisseurs et autres dettes		-3 031 217	1 112 954
* Autres passifs		1 207 189	383 040
* Dividendes provenant des participations		67 713	140 924
* Moins-value /(Plus-value) sur cession d'immobilisations		9 500	-19 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	7 099 642	4 034 273
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 419 558	-8 271 873
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		8 470	28 120
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	-311 282
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		215 500	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-5 195 588	-8 555 035
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		17 730 000	8 700 000
Remboursement d'emprunts		-14 515 048	-550 000
Distributions de dividendes		-4 790 000	-3 592 500
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	-1 575 048	4 557 500
Variation de trésorerie	VII.4	329 006	36 738
Trésorerie au début de l'exercice		-248 276	-285 014
Trésorerie à la clôture de l'exercice		80 730	-248 276

Notes à l'Etat de flux de trésorerie individuels :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (crédit TVA)	834 664	2 095 363	-1 260 699
Débiteurs divers	62 544	52 012	10 532
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 773	-48 106
Autres actifs financiers	17 682	37 986	-20 304
Total	1 751 623	2 765 038	-1 013 415

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs locaux	50 242	24 302	25 940
Fournisseurs étrangers	9 211	9 211	0
Avances	58 940	82 868	-23 928
Etat impôts et taxes (TVA)	2 095 363	1 128 499	966 864
Débiteurs divers	52 012	43 040	8 972
Charges constatées d'avance	99 511	91 379	8 132
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	361 773	551 812	-190 039
Dividendes à recevoir ECRT	140 924	-	140 924
Autres actifs financiers	37 986	54 628	-16 642
Total	2 905 962	1 985 739	920 223

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2016	Trésorerie à fin 2015	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	164 319	111 588	52 731
Concours bancaires	cf. note V.13	83 589	359 864	-276 275
Total		80 730	-248 276	329 006

❖ *Note explicative à l'annexe A relative aux révisions générales inscrites parmi les immobilisations*

Il s'agit de révisions majeures qui répondent aux critères d'immobilisation fixés par la NCT 05.

Selon la norme IAS 16 « Lorsqu'une inspection majeure est réalisée, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. »

Selon le paragraphe 22 de la NCT 05 « Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont incluses dans la valeur comptable de cette immobilisation que s'il est démontré que les avantages économiques futurs de l'actif existant, excédant le niveau normal antérieurement déterminé, bénéficieront à l'entreprise.

Ces dépenses peuvent inclure :

- a. la modification d'une unité de production permettant d'allonger sa durée d'utilisation, ou l'augmentation de sa capacité,
- b. l'amélioration de parties machines permettant d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production,
- c. l'adoption des nouveaux processus de production permettant une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

5.2.4. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016

❖ *Rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2016*



Tunis, le 27 avril 2017

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Mégrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 38.078.831 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 6.443.225 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conseil Audit Formation, Société d'expertise Comptable
Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.
Téléphone: +216 (0) 71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com
Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18895 1997. Id.Fisc- 024 410 T
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne.

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

Conseil Audit Formation CAF
 Membre du PriceWaterhouseCoopers Ltd
 7035 - Rue Lac d'Annecy
 7035 - Les Berges du Lac - Tunis
 Tél: 216 71 160 800 / 71 963 900
 Fax: 216 71 861 789



Tunis, le 27 avril 2017

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
SOTIPAPIER
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs et qui continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2016 (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- La société SOTIPAPIER a cédé à la société TUCOLLECT un pont bascule pour un montant de 8.470 DT.
- La société SOTIPAPIER a encaissé un montant de 190.500 en contrepartie de la liquidation de la société ECRT, société qui a été détenue à hauteur de 20% par SOTIPAPIER.
- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été pris en charge par SOTIPAPIER.
Au 31 décembre 2016 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».
- Votre société a contracté auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à

Conseil Audit Formation, Société d'expertise Comptable

Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.

Téléphone: +216 (0) 71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com

*Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18895 1997. Id.Fisc- 024 410 T
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie*

5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.

- Votre société a contracté auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Votre société a contracté auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sis à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.

2. Conventions et opérations réalisées en 2016 relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2016 :

- La société CHIMICOULEUR METALIQUE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 13.063 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 5.328 DT au 31 décembre 2016.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.770.826 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 369.630 DT au 31 décembre 2016.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 et ce pour un montant de 60.000 DT (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2016 à 23.600 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 23.520 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 8.512 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 22.034 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2016 à 3.166 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société POLYMOUSSE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 43.512 DT (HTVA) à titre des ventes liés à l'exploitation courante.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont

été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2016, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2016 :

Transactions au cours de l'exercice 2016 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	3 259 812	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	956 315	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	175 771	Conseil et assistance
CTTM	-	-	529 849	Transport/Entretien & réparation
Total	4 216 127	-	705 620	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2016 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	245 370
VNC	-	203 500
COSEMAT	75 716	-
CTTM	70 956	-
Total	146 672	448 870

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2016 :
 - ✓ d'un salaire net de 146.764 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 265.654 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2016, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri


Conseil Audit Formation CAF
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Unité : TWC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél : 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

5.3. Analyse de la situation financière de SOTIPAPIER au 31/12/2016

5.3.1. Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2016

Tableau de détermination du résultat fiscal		
Exercice Clos le 31 Décembre 2016		
Stock Initial		27 834 607,981
Stock Final		30 881 382,256
Achats de l'exercice		55 327 016,003
Chiffre d'affaires HTVA :		69 841 844,613
Chiffre d'affaires à l'exportation		3 733 880,480
Total Chiffre d'affaires (HTVA)		73 575 725,093
Total Chiffre d'affaires TTC		85 447 019,556
Résultat comptable après modifications comptables	BENEFICE / B	8 584 674,638
	DEFICIT / D	0,000
I/ REINTEGRATIONS		
*Amendes & pénalités		6 096,450
* Provisions pour départ à la retraite		51 292,402
* Pertes Ordinaires		14 375,768
* Timbre de voyage		300,000
* Provisions pour créances douteuses		69 600,112
*Amortissement des véhicules de tourisme d'une puissance fiscale >9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation		5 580,000
* Perte de changes non réalisée		24 748,367
* Abandon de créances autres que celles déductibles		69 720,436
TOTAL REINTEGRATIONS		241 713,535
II/ DEDUCTIONS		
* Reprise sur provisions réintégréés au résultat fiscal de l'année de leur constitution.		69 720,436
TOTAL DEDUCTIONS		69 720,436
Résultat Fiscal avant déduction des provisions (Code B)		8 756 667,737
Résultat Fiscal après déduction des provisions (Code B)		8 756 667,737
Résultat fiscal après déduction des provisions et avant la déduction des déficits et des amortissements		8 756 667,737
III/ DEDUCTION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES ET DEFICITS REPORTEES		
		0,000
Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements (B)		8 756 667,737
IV/ DEDUCTION DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES		
↳ Dividendes & assimilés distribués par les sociétés en Tunisie		67 712,726
Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation		8 688 955,011
↳ Déduction des Bénéfices provenant de l'exploitation :		
*Exportation		440 954,125
*Développement régional		0,000
*Bénéfice activité de recyclage (Article 38 C.I.I)		2 039 177,615
Total déductions Bénéfices d'exploitation		2 480 131,740
Résultat fiscal après déduction des bénéfices provenant de l'exploitation		6 208 823,271
Résultat fiscal	Code (B)	6 208 823,271
↳ Minimum d'impôt		81 713,139
↳ Impôt sur les sociétés dû		1 489 777,828
** Taux 20%		1 241 764,654
** Taux 10%		248 013,174
Excédents & acomptes provisionnels Imputables		
↳ Excédents IS antérieurs		-576 238,363
↳ Acomptes Provisionnels Payés		-1 156 761,270
Crédit d'impôt	Code (D)	-243 221,805
Calcul de la contribution conjoncturelle -Dispositions des articles 48 à 51 de la loi N° 2016-78 du 17/12/2016, portant loi des finances pour la gestion 2017		
Eléments		Montant
Contribution conjoncturelle au titre des bénéfices soumis à l'IS de 10% (Base *7,5%)		186 009,881
Contribution conjoncturelle au titre des bénéfices soumis à l'IS de 20% (Base*7,5%)		465 661,745
Totaux (P)		651 671,626

5.3.2. Engagements financiers au 31/12/2016

Type d'engagement	Valeur totale	Banque	Observations
Engagements Donnés			
1-Garanties réelles	8 630 000		
-Nantissement	5 500 000	BT - ATB	Nantissement de premier rang sur le matériel et outillage industriel "Presse à Sabot" dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés à ladite presse à sabot.
-Hypothèque	1 870 000	BIAT	Hypothèque de premier rang en faveur de cette banque sur la totalité de la propriété sise à Megrine Ouest faisant l'objet du titre foncier N°11012 Ben Arous dont l'acquisition est financée via ledit emprunt
-Nantissement	1 260 000	BIAT	Nantissement de premier rang en faveur de cette banque sur le matériel et outillage industriel « Matériel pour Krofta et rectifieuse » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés audit matériel.
2-Effets escomptés et non échus	23 317 406		
Total	31 947 406		
Engagements reçus			
	-		

5.3.3. Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2016

Libellé	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Autres Capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	23 950 000	2 170 000	325 430	237 353	8 762 807	35 445 590
Réserves légales		225 000			-225 000	-
Résultats reportés			394 807		-394 807	-
Dividendes					-5 987 500	-5 987 500
Résorption de la prime de mise à niveau				-70 608		-70 608
Augmentation de capital	2 155 500				-2 155 500	-
Résultat de l'exercice 2014					3 729 852	3 729 852
Capitaux propres au 31/12/2014	26 105 500	2 395 000	720 237	166 745	3 729 852	33 117 334
Réserves légales		215 550			-215 550	-
Résultats reportés			-78 198		78 198	-
Dividendes					-3 592 500	-3 592 500
Résorption de la prime de mise à niveau				-70 609		-70 609
Résorption de la prime d'investissement				-96 136		-96 136
Résultat de l'exercice 2015					7 067 517	7 067 517
Capitaux propres au 31/12/2015	26 105 500	2 610 550	642 039	0	7 067 517	36 425 606
Réserves légales						-
Résultats reportés			2 277 517		-2 277 517	0
Dividendes					-4 790 000	-4 790 000
Résultat de l'exercice 2016					6 443 225	6 443 225
Capitaux propres au 31/12/2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	0	6 443 225	38 078 831
Résultats reportés			1 653 225		-1 653 225	0
Dividendes					-4 790 000	-4 790 000
Capitaux propres au 31/12/2016 après affectation	26 105 500	2 610 550	4 572 781	0	0	33 288 831

5.3.4. Schéma des Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2016

Produits	2 016	2 015	2 014	Charges	2 016	2 015	2 014	Soldes	2 016	2 015	2 014
Revenus	73 575 725	67 617 872	62 746 320	Coût des matières consommées	50 644 187	54 411 761	46 405 934				
Autres produits d'exploitation		6 639 450		Déstockage de production	1 636 055	0	2 302 898				
Production	73 575 725	74 257 322	62 746 320	Achats consommés	52 280 242	54 411 761	48 708 832	Marge sur coût matières	21 295 483	19 845 561	14 037 488
Marge sur coût matières	21 295 483	19 845 561	14 037 488	Autres charges	2 615 539	2 581 622	2 760 999				
Total	21 295 483	19 845 561	14 037 488	Total	2 615 539	2 581 622	2 760 999	Valeur ajoutée brute	18 679 944	17 263 939	11 276 489
Valeur ajoutée brute	18 679 944	17 263 939	11 276 489	Impôts et taxes	241 122	262 253	229 649	Excédent brut d'exploitation	13 566 377	12 317 022	6 715 258
Excédent brut d'exploitation	13 566 377	12 317 022	6 715 258	Charges de personnel	4 872 445	4 684 664	4 331 582				
Produits des placements	81 355	67 347	90 766	Total	5 113 567	4 946 917	4 561 231				
Autres gains ordinaires	5 733	220 941	350 785	Autres pertes ordinaires							
				Charges financières	2 092 139	1 405 562	572 374				
				Dotations aux amort. prov. ordinaires	2 976 652	2 632 475	2 010 048				
				Impôt sur le résultat ordinaire	1 489 778	1 499 756	844 535				
Total	13 653 465	12 605 310	7 156 809	Total	6 558 569	5 537 793	3 426 957	Résultat des activités ordinaires	7 094 896	7 067 517	3 729 852
Résultat positif des activités ordinaires	7 094 896	7 067 517	3 729 852	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effet positif des modifi. comptables				Effet négatif des modifications comptables							
				Impôt /éléments extra. et modif. Comptab	651 671	0	0				
Total	7 094 896	7 067 517	3 729 852	Total	651 671	0	0	Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852

5.3.5. Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions /	Cessions/	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Réintégration/	Amortissements cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
		Reclassements 2016	Reclassement s 2016				Cession 2016		
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	34 491	35 928	-	70 419	17 836	14 654	-	32 490	37 929
Immobilisations Incorporelles en cours	116 049	120 512	-	236 561	-	-	-	-	236 561
Total des Immobilisations incorporelles	326 834	156 440	-	483 274	194 130	14 654	-	208 784	274 490

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions /	Cessions/	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Réintégration/	Amortissements cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
		Reclassements 2016	Reclassement s 2016				Cession 2016		
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 977 575	15 643	-	1 993 218	144 068
Construction Siège Mégrine	-	2 672 298	-	2 672 298	-	13 873	-	13 873	2 658 425
Construction PM2	612 644	-	-	612 644	610 474	1 767	-	612 241	403
Construction PM3	802 893	-	-	802 893	654 073	40 144	-	694 217	108 676
Construction magasin stock PB+chaudière	508 512	-	-	508 512	402 169	25 425	-	427 594	80 918
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	555 850	83 689	-	639 539	197 353
Construction dépôt matières premières	610 316	-	-	610 316	267 009	30 516	-	297 525	312 791
Matériel et outillage	17 611 887	1 979 049	15 000	19 575 936	15 161 989	1 672 356	6 531	16 827 814	2 748 122
Matériel d'exploitation PM2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
Machine papier blanc	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
Machine NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
Turbine à gaz	5 948 849	28 000	-	5 976 849	5 947 725	3 452	-	5 951 177	25 672
Révision générale turbine	1 212 493	-	-	1 212 493	1 212 493	-	-	1 212 493	-
Presse à sabot	8 158 074	-	-	8 158 074	409 021	815 808	-	1 224 829	6 933 245
Révision générale turbine 2016	-	836 243	-	836 243	-	9 139	-	9 139	827 104
Economie d'énergie	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 611 317	105 979	-	1 717 296	1 406 667	69 362	-	1 476 029	241 267
Matériel roulant	1 497 399	145 912	-	1 643 311	1 156 021	140 832	-	1 296 853	346 458
M.M.B et matériel Informatique	360 560	21 070	-	381 630	289 267	17 972	-	307 239	74 391
Immobilisations corporelles en cours	776 185	183 038	776 185	183 038	-	-	-	-	183 038
Total des Immobilisations corporelles	60 026 393	5 971 589	791 185	65 206 797	47 186 455	2 939 978	6 531	50 119 902	15 086 895

5.3.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices

En TND	2016	2015	2014
Résultat net de l'exercice	6 443 225	7 067 517	3 729 852
Résultat reportés	2 919 556	642 039	720 237
1^{er} Reliquat	9 362 781	7 709 556	4 450 089
Réserve légale	-	-	215 550
Dividendes	4 790 000	4 790 000	3 592 500
2^{ème} Reliquat	4 572 781	2 919 556	642 039
Résultats reportés	4 572 781	2 919 556	642 039

5.3.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

En TND	2016	2015	2014
Capital social	26 105 500	26 105 500	26 105 500
Valeur nominale	1.09	1.09	1.09
Nombre d'actions	23 950 000	23 950 000	23 950 000
Résultat d'exploitation	10 589 725	9 684 547	4 705 210
Résultat d'exploitation par action	0.442	0.404	0.196
Résultat avant impôt	8 584 674	8 567 273	4 574 387
Résultat avant impôt par action	0.358	0.358	0.191
Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852
Résultat net par action	0.269	0.295	0.156
Résultat Net/ capital social	24.7%	27.1%	14.3%

5.3.8. Evolution des dividendes

En TND	2016	2015	2014
Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852
Valeur nominale	1.09	1.09	1.09
Nombre d'actions	23 950 000	23 950 000	23 950 000
Dividendes	4 790 000	4 790 000	3 592 500
Résultat net par action (1)	0.269	0.295	0.156
Dividende par action (2)	0.200	0.200	0.150
Dividende en % du nominal	18.35%	18.35%	13.76%
Taux de distribution (2)/(1)	74.34%	67.77%	96.32%
Date de mise à disposition	01/08/2017	01/07/2016	16/06/2015

5.3.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En TND	2016	2015	2014
Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852
Dotation aux amortissements et Provisions	2 976 652	2 632 475	2 010 048
Marge Brute d'autofinancement	9 419 877	9 699 992	5 739 900

5.3.10. Evolution de la structure financière

En TND	2016	2015	2014
Capitaux propres	38 078 831	36 425 606	33 117 334
Passifs non courants	5 224 872	3 966 818	62 751
Capitaux permanents	43 303 703	40 392 424	33 180 085
Actifs non courants	16 846 387	14 682 644	8 579 577
Fonds de Roulement	26 457 316	25 709 780	24 600 508
Actifs courants	43 390 834	42 767 837	35 882 666
Stocks	30 650 012	27 574 086	20 636 458
Clients et comptes rattachés	11 006 881	12 476 699	13 325 097
Autres actifs courants	1 733 941	2 717 052	1 921 111
Passifs courants	10 723 739	12 547 767	11 051 773
Fournisseurs et comptes rattachés	6 807 999	9 839 216	8 726 262
Autres passifs courants	3 915 740	2 708 551	2 325 511
Besoin en Fonds de Roulement	32 667 095	30 220 070	24 830 893
Placements et autres actifs financiers	17 682	37 986	54 628
Liquidités et Equivalents de liquidités	164 319	111 588	198 376
Concours bancaires et autres passifs financiers	168 110	116 818	62 751
Trésorerie nette	13 891	32 756	190 253

5.3.11. Rentabilité des capitaux propres

En TND	2016	2015	2014
Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852
Capitaux propres avant résultat net	31 635 606	29 358 089	29 387 482
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	20.37%	24.07%	12.69%

5.3.12. Indicateurs de gestion

En TND	2016	2015	2014
Actifs non courants	16 846 387	14 682 644	8 579 577
Actifs courants	43 572 835	42 917 411	36 135 670
Stocks	30 650 012	27 574 086	20 636 458
Clients et Comptes rattachés	11 006 881	12 476 699	13 325 097
Liquidités et Equivalents de liquidités	164 319	111 588	198 376
Placements et autres actifs financiers	17 682	37 986	54 628
Total bilan	60 419 222	57 600 055	44 715 248
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	31 635 606	29 358 089	29 387 482
Capitaux propres avant affectation	38 078 831	36 425 606	33 117 334
Passifs courants	17 115 519	17 207 631	11 535 163
Passifs non courants	5 224 872	3 966 818	62 751
Dette nettes	11 266 541	8 360 290	230 386
Fournisseurs et comptes rattachés	6 807 999	9 839 216	8 726 262
Capitaux permanents	43 303 703	40 392 424	33 180 085
Total passifs	22 340 391	21 174 449	11 597 914
Revenus	73 575 725	67 617 872	62 746 320
Achats consommés	52 280 242	47 772 311	48 708 832
Marge brute	21 295 483	19 845 561	14 037 488
Charges de personnel	4 872 445	4 684 664	4 331 582
Résultat d'exploitation	10 589 725	9 684 547	4 705 210
Résultat net	6 443 225	7 067 517	3 729 852

5.3.13. Emprunts obligataires émis ou garantis par la société

Néant.

5.3.14. Ratios financiers

En TND	2016	2015	2014
Ratios de Structure			
Actifs non courants/Total Bilan	27.88%	25.49%	19.19%
Stocks/Total Bilan	50.73%	47.87%	46.15%
Actifs courants/Total Bilan	72.12%	74.51%	80.81%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	63.02%	63.24%	74.06%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants (x)	7.29	9.18	527.76
Passif non courants/Total Bilan	8.65%	6.89%	0.14%
Passifs courants/Total Bilan	28.33%	29.87%	25.80%
Total Passifs/Total Bilan	36.98%	36.76%	25.94%
Capitaux permanents/Total Bilan	71.67%	70.13%	74.20%
Ratios de Gestion			
Charges de personnel/Revenus	6.62%	6.93%	6.90%
Résultat d'exploitation/Revenus	14.39%	14.32%	7.50%
Charges financières/Revenus	2.84%	2.08%	0.91%
Résultat d'exploitation/Charges financières (x)	5.06	6.89	8.22
Revenus/Capitaux propres avant affectation (x)	1.93	1.86	1.89
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	87.93%	90.18%	99.81%
Ratios de Liquidité			
Actifs courants/Passifs courants	254.58%	249.41%	313,27%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	75.50%	89.17%	134.36%
Liquidités et équivalents/Passifs courants	0.96%	0.65%	1.72%
Ratios de Rentabilité			
Résultat net/Capitaux propres avant résultat (ROE)	20.37%	24.07%	12.69%
Résultat net/Capitaux permanents	14.88%	17.50%	11.24%
Marge brute/Revenus	28.94%	29.35%	22.37%
Résultat net/Revenus	8.76%	10.45%	5.94%
Autres Ratios			
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours) *	39.73	62.84	54.66
Délai de recouvrement clients (en jours) **	45.64	56.29	64.79

*Fournisseurs x 360/ (achats consommés*1.18)

** Clients x 360/ (Revenus*1.18)

5.4. Renseignements sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales, notamment en ce qui concerne :

- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note sur l'état des flux de trésorerie et ce conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC 01 norme générale.
- Un état sur les engagements hors bilan du groupe conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 norme générale.
- une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.
- Une note sur les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant les éléments de coût et de comptabilisation des stocks (inventaire permanent ou intermittent) conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux Stocks.
- Une note complémentaire à la note « immobilisations » :
 - portant sur les méthodes d'amortissement utilisées, et la durée d'utilisation estimée et ce pour les immobilisations incorporelles
 - un tableau de variation des immobilisations incorporelles permettant un rapprochement de la valeur comptable au début et en fin de période,

et ce, conformément aux dispositions des paragraphes 31 et 32 de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.

- Une note complémentaire à la note « immobilisations corporelles » comportant un tableau de variation des immobilisations corporelles permettant un rapprochement de la valeur comptable au début et en fin de période, ainsi que toutes les autres informations exigées par les dispositions des paragraphes 49 à 51 de la NC 05 relative aux Immobilisations corporelles.

Une note portant sur la détermination du résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et du code des sociétés commerciales, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

5.4.1. Etats financiers consolidés comparés au 31 décembre

❖ *Bilan consolidé au 31/12/2016*

EN TND

Actifs	Notes	2016	2015
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		483 274	326 834
Moins Amortissements		- 208 784	- 194 130
	V.1	274 490	132 704
Immobilisations corporelles		65 316 314	60 035 513
Moins Amortissements		-50 130 546	-47 186 605
	V.2	15 185 768	12 848 908
Immobilisations financières		1 455 502	1 680 002
Moins provisions		-210 000	-210 000
	V.3	1 245 502	1 470 002
Total des actifs immobilisés		16 705 760	14 451 614
Total des actifs non courants		16 705 760	14 451 614
Actifs courants			
Stocks		30 881 382	27 834 608
Moins provisions		-231 370	-260 522
	V.4	30 650 012	27 574 086
Clients et comptes rattachés		11 149 609	12 606 019
Moins provisions		-139 200	-129 320
	V.5	11 010 409	12 476 699
Autres actifs courants		1 737 631	2 727 565
Moins provisions			-10 000
	V.6	1 737 631	2 717 565
Placements et autres actifs financiers	V.7	18 400	185 276
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	304 028	147 055
Total des actifs courants		43 720 480	43 100 681
Total des actifs		60 426 240	57 552 295

EN TND

Capitaux propres et passifs	Notes	2016	2015
Capitaux propres			
Capital		26 105 500	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 610 550
Résultats reportés		3 005 603	642 039
Résultat de l'exercice (part du groupe)		6 587 580	7 136 354
Total des capitaux propres (part du groupe)	V.9	38 309 233	36 494 443
Part des minoritaires dans les capitaux propres		60 000	60 000
Part des minoritaires dans le résultat		36 089	17 210
Intérêts minoritaires		96 089	77 210
Total des capitaux propres consolidés		38 405 322	36 571 653
Passifs			
Passifs non courants			
Provision pour risques		168 110	116 818
Emprunt long terme		5 056 762	3 850 000
Total des passifs non courants	V.10	5 224 872	3 966 818
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.11	6 450 829	9 574 872
Autres passifs courants	V.12	3 953 437	2 718 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.13	6 391 780	4 720 944
Total des passifs courants		16 796 046	17 013 824
Total des passifs		22 020 918	20 980 642
Total des capitaux propres et des passifs		60 426 240	57 552 295

❖ *Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2016*

EN TND

	Notes	2016	2015
Revenus			
Produits d'exploitation		73 578 714	67 617 872
Autres produits d'exploitation			
Total des revenus	VI.1	73 578 714	67 617 872
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		1 636 055	-6 639 450
Achats de marchandises consommés	VI.2	33 333 252	38 394 445
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	16 892 662	15 845 584
Charge de personnel	VI.4	4 947 615	4 722 164
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	2 987 146	2 632 625
Autres charges d'exploitation	VI.6	2 977 761	2 884 007
Total des charges d'exploitation		62 774 491	57 839 375
Résultat d'exploitation		10 804 223	9 778 497
Charges financières nettes	VI.7	-2 092 919	-1 405 733
Produits des placements	VI.8	87 610	69 175
Autres gains ordinaires	VI.9	5 743	220 942
Autres pertes ordinaires		-1 728	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 802 929	8 662 881
Impôt sur les bénéfices		-1 511 384	-1 509 317
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 291 545	7 153 564
Eléments extraordinaires		-667 876	-
Résultat net de consolidé		6 623 669	7 153 564
Résultat part du groupe		6 587 580	7 136 354
Intérêts minoritaires		36 089	17 210

❖ *Etat des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2016*

EN TND

	Notes	2016	2015
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		6 623 669	7 153 564
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 980 615	2 632 625
- Résorption de la prime de mise à niveau		-	-70 609
- Résorption des subventions d'investissement		-	-96 136
- Variation des :			
* Stocks		-3 046 774	-6 937 628
* Créances		1 456 410	786 030
* Autres actifs		989 934	-937 378
* Fournisseurs et autres dettes		-3 124 043	848 610
* Autres passifs		1 235 429	392 497
* Dividendes provenant des participations		67 713	140 924
* Moins-value /(Plus-value) sur cession d'immobilisations		9 500	-19 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		7 192 453	3 893 499
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 505 453	-8 256 944
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	19 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières			-71 282
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		215 500	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-5 289 953	-8 309 226
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		17 730 000	8 700 000
Remboursement d'emprunts		-14 515 048	-550 000
Distributions de dividendes		-4 790 000	-3 592 500
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-1 575 048	4 557 500
Variation de trésorerie		327 452	141 773
Trésorerie au début de l'exercice		-88 613	-230 386
Trésorerie à la clôture de l'exercice		238 839	-88 613

5.4.2. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016

I. Présentation du groupe :

«SOTIPAPIER» est un Groupe composé par deux sociétés dont la société mère est la «Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton » opérant en Tunisie dans le domaine de production du papier d'emballages de type KRAFT pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit TESTLINER et du papier FLUTING.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER » sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01 ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2016.

IV. Bases de mesure

Les états financiers du Groupe « SOTIPAPIER » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe « SOTIPAPIER » comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du papier et du carton
- ✓ La filiale : la société « Tucollect » sur laquelle la « SOTIPAPIER » exerce un contrôle exclusif.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER » :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industrielle	100%	Mère	Intégration globale	100%
Tucollect	Industrielle	80%	Filiale	Intégration globale	80%

Le Groupe « SOTIPAPIER » est constitué par :

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

Au capital de 26 105 500 TND, société mère.

SOCIETE LA TUNISIENNE DE COLLECTE ET TRI

Au capital de 300 000 TND détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 04 septembre 2015, et a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

VI. Principes comptables de présentation et d'évaluation :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Constructions	5%
Matériels et Outillages	10%
Matériels de transport	20%
A.A.I	20%
Mobiliers de bureau	20%
Matériel informatique	20%

2- Stocks

Les stocks du groupe « SOTIPAPIER » sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis (calculé à partir du prix de vente),
- stock de produits finis importés.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode FIFO (*First In First Out*).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (*CMP*).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée à partir du prix de vente.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

3- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

1. La livraison a été effectuée,
2. Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
3. Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
4. Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

4- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

5- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 24 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, il a été décidé de constituer une provision pour IDR, et ce, afin de tenir compte de cet engagement futur de la société.

Cette provision a été estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie telle que définie par la norme IAS 19 «Avantages du personnel».

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés :

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de ventes/achats intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe
- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe

VIII. Notes relatives au Bilan :

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 483 274 TND, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	70 418	34 491	35 927
Immobilisations incorporelles en cours	236 562	116 049	120 513
Total brut	483 274	326 834	156 440
Moins Amortissements	-208 784	-194 130	-14 654
Total net	274 490	132 704	141 786

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 65 316 314 TND contre 60 035 513 TND au 31 décembre 2015. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 180 841	5 508 543	2 672 298
A.A.I	1 717 296	1 611 318	105 978
Outillage industriel	52 922 233	50 076 545	2 845 688
Matériel de transport	1 726 311	1 497 400	228 911
M.M.B et matériel informatique	381 631	360 560	21 071
Immobilisations en cours	183 038	776 183	-593 145
Valeur brute	65 316 314	60 035 513	5 280 801
Moins Amortissements	-50 130 546	-47 186 605	-2 943 941
Valeur nette comptable	15 185 768	12 848 908	2 336 860

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Participations	443 000	643 000	-200 000
Dépôts et cautionnements	1 012 502	1 037 002	-24 500
Total brut	1 455 502	1 680 002	-224 500
Moins provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	1 245 502	1 470 002	-224 500

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Marina Hôtel	350 000	350 000
ECRT	-	200 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SOFIJA	15 000	15 000
SODEK	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
Total brut	443 000	643 000
Moins provisions	-210 000	-210 000
Total net	233 000	433 000

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

Les dépôts et cautionnements se rapportent essentiellement aux avances sur la consommation de gaz et d'électricité.

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2016 à 30 881 382 TND contre 27 834 608 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Matières premières	13 475 545	11 244 976	2 230 569
Fournitures consommables	7 231 153	4 778 894	2 452 259
Produits finis	9 466 596	11 098 533	-1 631 937
Produits finis importés	708 088	712 205	-4 117
Total brut	30 881 382	27 834 608	3 046 774
Moins provisions	-231 370	-260 522	29 152
Total net	30 650 012	27 574 086	3 075 926

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2016 à 231 370 TND est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 11 149 609 TND contre 12 606 019 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT	6 626 835	2 344 982	4 281 853
Clients DOUTEUX	139 200	129 320	9 880
Clients LINER	2 651 019	1 157 346	1 493 673
Clients ventes d'énergie	570 912	555 438	15 474
Effets à recevoir KRAFT	387 490	6 025 241	-5 637 751
Effets à recevoir LINER	20 117	1 181 296	-1 161 179
Chèques en portefeuille	750 508	1 212 396	-461 888
Clients Divers	3 528	-	3 528
Total brut	11 149 609	12 606 019	-1 456 410
Provision sur client	-139 200	-129 320	-9 880
Total net	11 010 409	12 476 699	-1 466 290

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 1 737 631 TND contre 2 727 565 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances au personnel	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (Crédit de TVA)	838 354	2 095 363	-1 257 009
Débiteurs divers	62 544	52 412	10 132
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 886	-48 219
Total brut	1 737 631	2 727 565	-989 934
Provision/débiteurs divers	-	-10 000	10 000
Total net	1 737 631	2 717 565	-979 934

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2016, comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Prêts au personnel	17 682	37 128	-19 446
Prêts CNSS	-	858	-858
Placement SICAV BT	718	147 290	-146 572
Total	18 400	185 276	-166 876

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élevaient au 31 décembre 2016 à 304 028 TND contre 147 055 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
ATB MEGRINE	956	1 059	-103
BT MEGRINE	103 826	-	103 826
BT	125 420	-	125 420
BIAT	-	63 319	-63 319
STB MEGRINE	-	8 080	-8 080
BNA TUNIS	-	1 453	-1 453
AMEN BANK	-	3 386	-3 386
UBCI	-	350	-350
BH	32 132	-	32 132
Effets remis à l'escompte	1767	-	1 767
Caisse	39 927	69 408	-29 481
Total	304 028	147 055	156 973

9. Capitaux propres

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2016 à 38 309 233 TND.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	26 105 500	2 610 550	642 039	7 136 354	36 494 443
Résultats reportés	-	-	2 346 354	-2 346 354	-
Part des minoritaires	-	-	17 210	-	17 210
Dividendes	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Résultat de l'exercice 2016 après audit	-	-	-	6 587 580	6 587 580
Total avant résultat de 2016	26 105 500	2 610 550	3 005 603	6 587 580	38 309 233

Par ailleurs, les intérêts des minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 96 089 TND et se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres au début de période (*)	60 000	60 000	-
Dividendes versés	-	-	-
Distributions reçues	-	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat	36 089	17 210	18 879
Autres variations	-	-	-
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	96 089	77 210	18 879

(*) La société Tucollect a été créée le 04 septembre 2015 et entrée dans le périmètre de consolidation à partir de l'exercice clos au 31 décembre 201

10. Passifs non courants :

- La provision concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 168 110 TND au 31 décembre 2016 contre 116 818 TND au 31 décembre 2015.
- Le groupe «SOTIPAPIER» a obtenu des emprunts à moyen et long terme de l'ordre de 8 630 000 TND dont la partie non courante s'élève à 5 056 762 TND au 31 décembre 2016.

11. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 6 450 829 TND contre 9 574 872 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	3 680 584	1 887 629	1 792 955
Fournisseurs étrangers	1 856 079	5 859 017	-4 002 938
Fournisseurs effets à payer	870 893	1 117 227	-246 334
Fournisseurs, factures non parvenues	43 273	710 999	-667 726
Total	6 450 829	9 574 872	-3 124 043

12. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 3 953 437 TND contre 2 718 008 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT créditeurs	340	97	243
Clients Liner créditeurs	203	2 113	-1 910
Rémunérations dues au personnel	5 237	8 574	-3 337
I U R	138 832	117 270	21 562
Etat droit de douane	1990	-	1 990
Retenues à la source	28 380	64 590	-36 210
Créditeurs divers	7 394	130 927	-123 533
CNSS	385 501	357 399	28 102
RET UGTT	3 069	2 405	664
Charges à payer	1 938 416	1 750 533	187 883
Charges à payer pour congés à payer	296 229	284 100	12 129
Produits constatés d'avance	479 970	-	479 970
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	667 876	-	667 876
Total	3 953 437	2 718 008	1 235 429

13. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 391 780 TND contre 4 720 944 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
ATB Megrine	55	166 133	-166 078
BT Megrine	-	61 080	-61 080
BT	-	189 023	-189 023
BH	-	4 708	-4 708
BIAT	12 170	-	12 170
BNA	71 364	-	71 364
Total Banques créditrices	83 589	420 944	-337 355
Échéance à moins d'un an sur emprunt bancaire	1 708 191	1 100 000	608 191
Encours crédit court terme (Fin Stock)	4 600 000	3 200 000	1 400 000
Total passifs financiers	6 308 191	4 300 000	2 008 191
Total	6 391 780	4 720 944	1 670 836

Notes relatives à l'Etat de Résultat :

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2016 à 73 578 714 TND contre 67 617 872 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Vente KRAFT	51 021 522	48 046 722	2 974 800
Vente Liner	20 931 832	17 459 613	3 472 219
Vente Energie	1 560 387	1 878 591	-318 204
Autres	453 934	422 469	31 465
Ristourne	-391 950	-189 523	-202 427
Divers VP	2 989	-	2 989
Total	73 578 714	67 617 872	5 960 842

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 333 252 TND contre 38 394 445 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Variation stock de MP	-2 230 569	675 452	-2 906 021
Achats vieux papier	9 842 781	6 242 918	3 599 863
Achat pâte à papier	25 721 040	23 721 230	1 999 810
Achats étrangers papier KRAFT	-	7 754 845	-7 754 845
Total	33 333 252	38 394 445	-5 061 193

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats et approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16 892 662 TND contre 15 845 584 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Consommation GAZ	8 601 182	9 265 339	-664 157
Achats électricité	1 037 287	619 564	417 723
Achats eau	58 236	63 451	-5 215
Variation stock autres approvisionnement	-2 452 260	-973 630	-1 478 630
Achats emballages	302 336	184 862	117 474
Achats pièces de rechange	2 193 083	2 325 889	-132 806
Fourniture de bureau	54 380	56 231	-1 851
Achats matières consommables	6 806 152	4 214 823	2 591 329
Achats pièces de rechange en transit	84 135	70 107	14 028
Achats consommables en transit	208 131	18 948	189 183
Total	16 892 662	15 845 584	1 047 078

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 947 615 TND contre 4 722 164 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Salaires de base	2 592 128	2 357 851	234 277
Primes	934 975	944 211	-9 236
Provision augmentation salariale	69 015	75 091	-6 076
Congés payés	238 016	246 267	-8 251
Indemnités de stage	16 131	19 841	-3 710
Charges sociales légales	590 571	555 679	34 892
Accidents de travail	70 485	67 162	3 323
Autres charges de personnel	95 470	91 792	3 678
Rémunération des dirigeants	340 824	364 270	-23 446
Total	4 947 615	4 722 164	225 451

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 987 146 TND contre 2 632 625 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Dotations aux amortissements	2 965 126	2 516 188	448 938
Provision pour départ à la retraite	51 292	54 067	-2 775
Provision pour dépréciation des comptes clients	69 600	69 600	-
Provision pour dépréciation de stocks	231 370	-	231 370
Reprise sur provision pour dépréciation des autres actifs courants	-10 000	-	-10 000
Reprise sur provision pour dépréciation de stock	-260 522	-	-260 522
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	-59 720	-7 230	-52 490
Total	2 987 146	2 632 625	354 521

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 977 761 TND contre 2 884 007 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Location	148 182	105 233	42 949
Entretien	1 107 181	1 150 851	-43 670
Assurance	73 061	60 630	12 431
Honoraires	724 023	545 320	178 703
(Refacturation des honoraires à Swicorp)	-257 260	-	-257 260
Publication	36 966	30 981	5 985
Transport	444 482	382 321	62 161
Déplacement, missions et réceptions	95 996	44 778	51 218
Frais postaux et de télécom	36 331	29 093	7 238
Frais bancaires	128 645	124 533	4 112
Subventions et dons	8 757	6 910	1 847
Jetons de présence	90 000	105 000	-15 000
Impôts et taxes	246 988	264 982	-17 994
Pertes ordinaires	94 409	33 375	61 034
Total	2 977 761	2 884 007	93 754

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 092 919 TND contre 1 405 733 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Intérêts sur escompte effets	751 274	697 571	53 703
Intérêts sur comptes courants	36 694	48 136	-11 442
Intérêts sur financement de stock	181 814	78 014	103 800
Intérêts bancaires (CMT)	294 912	136 417	158 495
Intérêts sur financement en devise	-	10 632	-10 632
Charges fin sur op.bancaires	1 264 694	970 770	293 924
Pertes de change	854 934	611 002	243 932
Gains de change	-26 709	-176 039	149 330
Total	2 092 919	1 405 733	687 186

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 87 610 TND contre 69 175 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Produits des participations	67 713	63 902	3 811
Revenus des placements sicav	5 954	2 107	3 847
Intérêts sur comptes courants	13 943	3 166	10 777
Total	87 610	69 175	18 435

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5 743 TND contre 220 942 TND au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Résorption prime mise à niveau	-	70 609	-70 609
Gains ordinaires	5 743	23 786	-18 043
Remboursement assurance	-	8 899	-8 899
Résorption subvention d'investissement	-	96 136	-96 136
Subvention d'exploitation	-	2 512	-2 512
Produits nets sur cession d'immobilisation	-	19 000	-19 000
Total	5 743	220 942	-215 199

10. Eléments extraordinaires

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle

(CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées. Il s'ensuit que les sociétés SOTIPAPIER et TUCOLLECT se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité. Cette contribution étant assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7.5%), la charge encourue par le groupe « SOTIPAPIER », s'élève à 667 876 TND, et a donc été constatée parmi les charges de l'exercice en tant qu'éléments extraordinaires.

IX. Note relative aux engagements hors bilan :

Garanties données

- Effets escomptés non encore échus : 23 317 406 dinars.
- En garantie de remboursement des deux crédits bancaires d'un montant de 5 500 000 TND contractés auprès de la BT et de l'ATB, SOTIPAPIER a affecté un nantissement de premier rang en faveur de ces deux banques sur le matériel et outillage industriel « Presse à sabot » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés à ladite presse à sabot.
- En garantie de remboursement d'un crédit bancaire d'un montant de 1 260 000 TND contracté auprès de la BIAT, SOTIPAPIER a affecté un nantissement de premier rang en faveur de cette banque sur le matériel et outillage industriel « Matériel pour Krofta et rectifieuse » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés audit matériel.
- En garantie de remboursement d'un crédit bancaire d'un montant de 1 870 000 TND contracté auprès de la BIAT, SOTIPAPIER a affecté une hypothèque de premier rang en faveur de cette banque sur la totalité de la propriété sise à Megrine Ouest faisant l'objet du titre foncier N°11012 Ben Arous dont l'acquisition est financée via ledit emprunt.

Garanties reçues

- Néant.

X. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie :

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Amortissements immob. incorporelles	208 784	194 130	14 654
Amortissements immob. Corporelles	50 130 546	47 186 605	2 943 941
Provisions sur stocks	231 370	260 522	-29 152
Provisions clients et comptes rattachés	139 200	129 320	9 880
Provision pour risques et charges	168 110	116 818	51 292
Provision pour comptes fournisseurs	-	10 000	-10 000
Total	50 878 010	47 897 395	2 980 615

- Variation des stocks

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Stocks	30 881 382	27 834 608	3 046 774
Total	30 881 382	27 834 608	3 046 774

- Variation des créances

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients KRAFT	6 626 835	2 344 982	4 281 853
Clients DOUTEUX	139 200	129 320	9 880
Clients LINER	2 651 019	1 157 346	1 493 673
Clients ventes d'énergie	570 912	555 438	15 474
Effets à recevoir KRAFT	387 490	6 025 241	-5 637 751
Effets à recevoir LINER	20 117	1 181 296	-1 161 179
Chèques en portefeuille	750 508	1 212 396	-461 888
Clients Divers	3 528	-	3 528
Total brut	11 149 609	12 606 019	-1 456 410

- Variation des autres actifs

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances au personnel	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (Crédit de TVA)	838 354	2 095 363	-1 257 009
Débiteurs divers	62 544	52 412	10 132
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 886	-48 219
Total brut	1 737 631	2 727 565	-989 934

- Variation des fournisseurs et autres dettes

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	3 680 584	1 887 629	1 792 955
Fournisseurs étrangers	1 856 079	5 859 017	-4 002 938
Fournisseurs effets à payer	870 893	1 117 227	-246 334
Fournisseurs, factures non parvenues	43 273	710 999	-667 726
Total	6 450 829	9 574 872	-3 124 043

- Autres passifs courants

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients Kraft créditeurs	340	97	243
Clients Liner créditeurs	203	2 113	-1 910
Rémunérations dues au personnel	5 237	8 574	-3 337
IUR	138 832	117 270	21 562
Etat droit de douane	1 990	-	1 990
Retenues à la source	28 380	64 590	-36 210
Créditeurs divers	7 394	130 927	-123 533
CNSS	385 501	357 399	28 102
RET UGTT	3 069	2 405	664
Charges à payer	1 938 416	1 750 533	187 883
Charges à payer pour congés à payer	296 229	284 100	12 129
Produits constatés d'avance	479 970	-	479 970
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	667 876	-	667 876
Total	3 953 437	2 718 008	1 235 429

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations consistent principalement à :

- Acquisition du siège social à Megrine Saint Gobain pour 2 672 298 TND,
- Acquisition de matériels et outillages industriels pour 1 979 049 TND,
- Révision générale de la Turbine pour 836 243 TND,
- Acquisition de matériels roulants pour 145 912 TND,
- Agencement, aménagement et installation pour 105 979 TND,

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur liquidation de la société ECRT pour 190 500 TND et la caution sur loyer du Siège de Megrine Saint Gobain pour 25 000 TND.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Détail des encaissements liés aux activités de financement :

- Des encaissements provenant des emprunts dont 3 130 000 TND suite au déblocage de deux crédits MLT et 14 600 000 TND relatif à des financements de stock.

Détail des décaissements liés aux activités de financement :

- Distribution des dividendes pour un montant de 4 790 000 TND suite à la décision de l'AGO réunie au 22 avril 2016. Tombée des échéances des emprunts long terme pour un montant de 1 315 048 TND et remboursement des emprunts relatifs aux financements de stock pour un montant de 13 200 000 TND.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2016	Trésorerie à fin 2015	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	304 028	147 055	156 973
Concours bancaires	cf. note V.13	83 589	420 944	-337 355
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	18 400	185 276	-166 876
Total		238 839	-88 613	327 452

5.4.3. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives relatives aux états financiers consolidés au 31/12/2016

❖ *Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture*

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015 soldé par un redressement de 99 821.717 TND en principal et intérêts.

❖ Une note sur les engagements hors bilan conformes au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture

- Engagements hors bilan du groupe au 31/12/2016

I- Engagements Financiers :

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	6 760 000	6 760 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	23 317 406	23 317 406	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	31 947 406	31 947 406				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

❖ Les soldes intermédiaires de gestion consolidés prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 norme générale.

Produits	31/12/2016	31/12/2015	Charges	31/12/2016	31/12/2015	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2016	31/12/2015
	Production vendue Production stockée	73 578 714		67 617 872 6 639 450	Déstockage de production	1 636 055		
Total	73 578 714	74 257 322	Total	1 636 055	-	Production de l'exercice	71 942 659	74 257 322
Production de l'exercice	71 942 659	74 257 322	Coût d'achat Mat. Premières Achat d'approvisionnements consommés	33 333 252 16 892 662	38 394 445 15 845 584			
Total	71 942 659	74 257 322	Total	50 225 914	54 240 029	Marge sur coût matières	21 716 745	20 017 293
Marge sur coût matières	21 716 745	20 017 293	Autres charges	2 730 773	2 619 025			
Total	21 716 745	20 017 293	Total	2 730 773	2 619 025	Valeur ajoutée brute	18 985 972	17 398 268
Valeur ajoutée brute	18 985 972	17 398 268	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	246 988 4 947 615	264 982 4 722 164			
Total	18 985 972	17 398 268	Total	5 194 603	4 987 146	Excédent Brut d'exploitation	13 791 369	12 411 122
Excédent Brut d'exploitation	13 791 369	12 411 122	Dotation aux amortissements et aux provisions Charges financières	2 987 146 2 092 919	2 632 625 1 405 733			
Autres Produits ordinaires Produits financiers	5 743 87 610	220 941 69 175	Autres pertes ordinaires Impôt sur le résultat ordinaire	1 728 1 511 384	- 1 509 317			
Total	13 884 722	12 701 238	Total	6 593 177	5 547 675	Résultat des activités ordinaires après impôts	7 291 545	7 153 563
Résultat des activités ordinaires après impôts	7 291 545	7 153 563	Eléments extraordinaires - Contribution conjoncturelle	667 876	0			
Total	7 291 545	7 153 563	Total	667 876	0	Résultat net de l'exercice	6 623 669	7 153 564

❖ Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux informations sur les parties liées

- La société CHIMICOULEUR METALIQUE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 13 063 TND (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 5 328 TND au 31 décembre 2016.
 - La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 23 520 TND (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
- Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 8 512 TND (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 22 034 TND relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2016 à 3 166 TND.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société POLYMOUSSE, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 43 512 TND (HTVA) à titre des ventes liés à l'exploitation courante.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2016, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26 597 TND.
- La société SOTIPAPIER a encaissé un montant de 190 500 TND en contrepartie de la liquidation de la société ECRT, société qui a été détenue à hauteur de 20% par SOTIPAPIER.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2016 :
 - ✓ d'un salaire net de 146 764 TND servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 265 654 TND.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2016, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 TND.
- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent respectivement 14.05%, 16.77% et 16.77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257 260 TND relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été pris en charge par SOTIPAPIER.
 Au 31 décembre 2016 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2016 :

Transactions au cours de l'exercice 2016 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	3 259 812	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	956 315	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	175 771	Conseil et assistance
CTTM	-	-	529 849	Transport/Entretien & réparation
Total	4 216 127	-	705 620	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2016 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	245 370
VNC	-	203 500
COSEMAT	75 716	-
CTTM	70 956	-
Total	146 672	448 870

❖ *Note explicative à la note 2 sur les stocks*

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

La société s'est engagée depuis son introduction en bourse à se doter d'un système d'information intégré et de mettre en place un système de comptabilité analytique. Depuis Août 2014, la société a lancé le projet de refonte de son système d'information qui s'est dénoué par l'entrée en exploitation d'un ERP au 1^{er} janvier 2017 ; ce qui permettra à la société de déterminer de manière plus fine le coût de production de ses produits finis.

En l'absence d'un système de comptabilité analytique durant les années passées, la société avait adopté la méthode de décote indexée sur ses prix de vente pour déterminer le coût de production de ses produits finis. Cette décote est déterminée sur la base de ses performances annuelles.

❖ *Note complémentaire à la note « immobilisations »*

Le taux d'amortissement :

- Logiciels 33.33%

Tableau des variations des immobilisations :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31/12/2016

Libellé	Valeur Brute 31/12/2015	Acquisitions /Reclassements 2016	Cessions/ Reclassements 2016	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissement Ant. 2015	Dotation 2016	Réintégration/ Cession 2016	Amortissements Cumulés 31/12/2016	VCN 31/12/2016
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	34 491	35 928	-	70 419	17 836	14 654	-	32 490	37 929
Immobilisations Incorporelles en Cours	116 050	120 512	-	236 562	-	-	-	-	236 562
Total des Immobilisations Incorporelles	326 834	156 440	-	483 274	194 130	14 654	-	208 784	274 490
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 977 575	15 643	-	1 993 218	144 068
Construction Siège Mégrine	-	2 672 298	-	2 672 298	-	13 873	-	13 873	2 658 425
CONSTRUCTION MP2	612 644	-	-	612 644	610 474	1 767	-	612 241	403
CONST MP3	802 893	-	-	802 893	654 073	40 144	-	694 217	108 676
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	402 169	25 425	-	427 594	80 918
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	555 850	83 689	-	639 539	197 353
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	267 009	30 516	-	297 525	312 791
MAT ET OUTILLAGE	17 621 007	1 996 447	15 000	19 602 453	15 162 139	1 675 049	6 531	16 830 657	2 771 797
MATERIEL D EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
TURBINE A GAZ	5 948 849	28 000	-	5 976 849	5 947 725	3 452	-	5 951 177	25 672
REVISION GENERAL TURBINE	1 212 493	-	-	1 212 493	1 212 493	-	-	1 212 493	-
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074	409 021	815 808	-	1 224 829	6 933 245
REVISION GENERAL TURBINE 2016	-	836 243	-	836 243	-	9 139	-	9 139	827 104
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A A I	1 611 317	105 979	-	1 717 296	1 406 667	69 362	-	1 476 029	241 267
MATERIEL ROULANT	1 497 399	228 912	-	1 726 311	1 156 020	148 633	-	1 304 654	421 657
MMB & Matériel informatique	360 560	21 070	-	381 630	289 267	17 972	-	307 239	74 391
Immobilisations corporelles en Cours	776 185	183 038	776 185	183 038	-	-	-	-	183 038
Total des Immobilisations corporelles	60 035 512	6 071 987	791 185	65 316 314	47 186 605	2 950 472	6 531	50 130 546	15 185 768
Total	60 362 346	6 228 427	791 185	65 799 588	47 380 735	2 965 126	6 531	50 339 330	15 460 258

❖ Note complémentaire à la note 3 « immobilisations financières »

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Libellé	31/12/2016		31/12/2015	
	Montant TND	En%	Montant TND	En%
Marina Hôtel	350 000	8.37%	350 000	8.37%
ECRT	-	-	200 000	40%
BTS	40 000	NC	40 000	NC
Sté expansion tourisme	25 000	NC	25 000	NC
SOFIJA	15 000	NC	15 000	NC
SODEK	10 000	NC	10 000	NC
Sté Tunisienne de codification	3 000	2.4%	3 000	2.4%
Total brut	443 000	NC	643 000	NC

❖ *Note complémentaire à la note VIII.9 portant sur la détermination du résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale et ce, pour les exercices 2016 et 2015.*

Le tableau de détermination du résultat par action se présente comme suit :

En TND	2015	2016
Résultat net	7 153 564	6 623 669
Nombre total d'actions	23 950 000	23 950 000
Bénéfice par action	0.299	0.277

❖ *Notes rectificatives de la note variation des autres actifs*

Libellé	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	12 558	50 242	-37 684
Fournisseurs étrangers débiteurs	-	9 211	-9 211
Avances au personnel	62 381	58 940	3 441
Etat impôts et taxes (Crédit de TVA)	838 354	2 095 363	-1 257 009
Débiteurs divers	62 544	52 412	10 132
Débiteurs divers factures à établir	257 260	-	257 260
Charges constatées d'avance	190 867	99 511	91 356
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	313 667	361 886	-48 219
Autres actifs financiers	17 682	37 986	-20 304
Total brut	1 755 313	2 765 551	-1 010 238

❖ *Note rectificative de la note rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part*

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2016	Trésorerie à fin 2015	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	304 028	147 055	156 973
Concours bancaires	cf. note V.13	83 589	420 944	-337 355
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	718	147 290	-146 572
Total		221 157	-126 599	347 756

❖ *Etat de flux de Trésorerie rectificatif*

		31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		6 623 669	7 153 564
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 980 615	2 632 625
- Résorption de la prime de mise à niveau		-	-70 609
- Résorption des subventions d'investissement		-	-96 136
- Variation des :			
* Stocks		-3 046 774	-6 937 628
* Créances		1 456 410	786 030
* Autres actifs		1 010 238	-920 736
* Fournisseurs et autres dettes		-3 124 043	848 610
* Autres passifs		1 235 429	392 497
* Dividendes provenant des participations		67 713	140 924
* Moins-value /(Plus-value) sur cession d'immobilisations		9 500	-19 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	XI.1	7 212 757	3 910 141
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 505 453	-8 256 944
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	19 000
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		215 500	-
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations. Financières		-	-71 282
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	XI.2	-5 289 953	-8 309 226
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		17 730 000	8 700 000
Remboursement d'emprunts		-14 515 048	-550 000
Distributions de dividendes		-4 790 000	-3 592 500
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	XI.3	-1 575 048	4 557 500
Variation de trésorerie	XI.4	347 756	158 415
Trésorerie au début de l'exercice		-126 599	-285 014
Trésorerie à la clôture de l'exercice		221 157	-126 599

5.4.4. Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2016



Tunis, le 27 avril 2017

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SOTIPAPIER » joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 38.405.322 dinars tunisiens (la part du groupe s'élève à 38.309.233 dinars tunisiens) y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6.623.669 dinars tunisiens (la part du groupe s'élève à 6.587.580 dinars tunisiens).

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

*Conseil Audit Formation C.A.F, Société d'expertise Comptable
Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.
T: +216 (0)71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, F: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com*

Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18851 1997 . Id.Fisc- 024410 T.
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe «**SOTIPAPIER**» au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

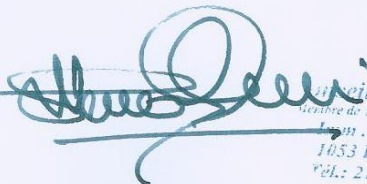
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur le système de contrôle interne.

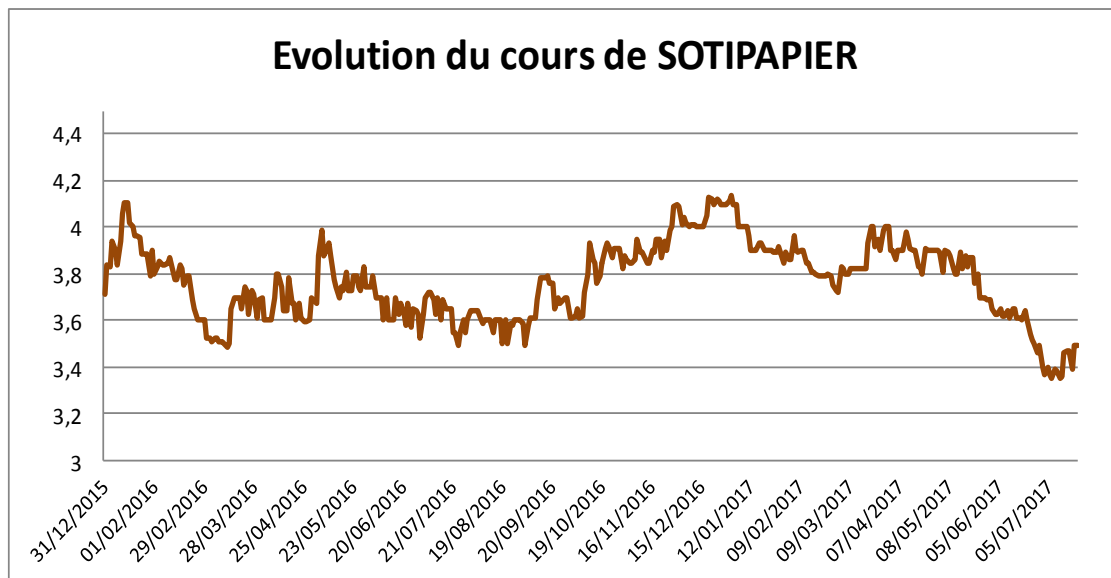
Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri


Conseil Audit Formation CAF
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Membre . PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

5.5. Comportement boursier de l'action SOTIPAPIER

	2014	2015	2016	30-juin-17
Capital social (TND)	26 105 500	26 105 500	26 105 500	26 105 500
Nominal (TND)	1.09	1.09	1.09	1.09
Nombre d'actions	23 950 000	23 950 000	23 950 000	23 950 000
Capitaux Traités (KTND)	66 308	19 597	12 771	30 424
Titres échangés	12 439 034	4 387 699	3 305 771	8 339 851
Cours plus haut (TND)	7.80	5.00	4.33	4.14
Cours plus bas (TND)	4.70	3.88	3.45	3.40
Cours de clôture (TND)	5.00	3.92	4.11	3.40
Capitalisation Boursière (KTND)	119 750	93 884	98 434	81 430
Ratio de rotation	52%	18%	14%	35%
Dividende par Action (TND)	0.150	0.200	0.200	-
Date de distribution	16/06/2015	01/07/2016	01/08/2017	-



CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES

6.1. Membres des organes d'administration et de direction

6.1.1. Membres des organes d'administration

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Nabil TRIKI*	Président	Lui-même	2017-2019	Dubaï
Lotfi AYED*	Membre	Lui-même	2017-2019	Tunis
Abdellatif HAMROUNI*	Membre	Lui-même	2017-2019	Tunis
HAN TN	Membre	Hela Hariz*	2017-2019	Tunis
Value Consulting	Membre	David Rey*	2017-2019	Tunis
Petits porteurs	Membre	Karim Siala**	2017-2019	Tunis

* Mandat renouvelé par décision de l'AGO du 22/05/2017

**Nommé par l'AGO du 22/05/2017

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Philippe LACOSTE	Directeur Général	Décembre 2012	Tunis
Nabil TRIKI*	Président du Conseil d'Administration	Décembre 2012	Dubaï
Lotfi AYED**	Président du Comité Exécutif	Décembre 2012	Tunis
Hela Hariz***	Membre du Comité Exécutif	Février 2016	Tunis
David Rey	-	-	-
Karim Siala	-	-	-

*Mandat renouvelé par décision de l'AGO du 22/05/2017

** Mandat renouvelé par décision du CA du 05/02/2016 et expirant avec le mandat des administrateurs

***Nommé par décision du CA du 05/02/2016 et expirant avec le mandat des administrateurs

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d’administration et de direction

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Nabil TRIKI	Président Directeur Général dans l’Advisor du fonds Intaj II et de Intaj Capital II Limited
	Président Directeur Général de Recall Holding
	Directeur Général Adjoint de Swicorp SA
	Directeur Général Adjoint de Swicorp Management Company
	Directeur Général de Swicorp UAE Limited
	Gérant de catégorie A dans HAN LUX
	Gérant de Value Consulting
	Gérant de HAN TN
Lotfi AYED	Gérant de plusieurs sociétés de portefeuille basées à l’étranger
	Directeur financier & comptables de sociétés du Groupe HAMROUNI (à l’exception de SOTIPAPIER)
Abdellatif HAMROUNI	Gérant de société Immobilière Chokri
	Gérant de la société SOTUNOL
	Gérant de la société GNC
	Cogérant de la société UTB
	Gérant de la société ECRT
	Gérant de la société COSEMAT
Hela Hariz	Gérant de la société JTL
	Principal chez SPE Capital Partners
David Rey	Vice-Président chez Swicorp
	Managing Director Swicorp
Karim Siala	Managing Director, Co-Head of Private Equity
	Gérant de la société International Trade and Machine System

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Nabil TRIKI	Administrateur du Fonds Intaj Administrateur de Recall Holding Administrateur dans d'autres sociétés du portefeuille du fonds Intaj I
Lotfi AYED	Administrateur de ATI –Groupe ATB Administrateur SARI – Groupe ATB
Abdellatif HAMROUNI	Administrateur de la société ITHAQUE Administrateur de la société CIF SICAF
Hela Hariz	Administratrice de la Société Cellcom Administratrice de la Société Sport et loisirs Administratrice de Recall Holding
David Rey	Administrateur Swicorp Administrateur Swicorp International Holding Administrateur Swicorp Financial Advisory Administrateur Swicorp Intaj SA Administrateur Intaj Capital II Limited Administrateur Numu Consulting Limited Administrateur Orchidia Pharmaceutical Industries S.A.E Administrateur BRC Administrateur SOTIPAPIER Administrateur Altea Packaging Limited Administrateur Porta Administrateur Rotopack
Karim Siala	Néant

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent

Néant.

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2016

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, le Directeur Général a bénéficié :

- Salaire servi par la société SOTIPAPIER y compris les charges sociales y afférentes s'élève à 265 654 TND.
- Mise à disposition d'une voiture de tourisme.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2016, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 TND.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2016

Néant.

6.3. Contrôle

Commissaire aux Comptes	Adresse	Mandat
Cabinet « Conseil Audit Formation », société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Abderrahmen FENDRI	Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy, les Berges du Lac, 1053, Tunis, Tunisie	2015-2017*

**Mandat renouvelé à l'AGO du 01/06/2015*

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant.

CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente de l'activité et orientations stratégiques

7.1.1. Evolution de l'activité au 30/06/2017

Indicateurs	2 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 Juin			Année 2016
	2017	2016	var en %	2017	2016	var en %	
Production KRAFT (en tonnes)	8 899	6 932	28%	16 151	15 396	5%	29 420
Production TESTLINER (en tonnes)	6 380	7 209	-12%	12 409	12 679	-2%	25 771
I. Total Production en tonnes	15 279	14 141	8%	28 560	28 076	2%	55 191
CA KRAFT	14 478 445	13 121 303	10%	24 550 280	25 560 049	-4%	51 021 522
CA TESTLINER	6 071 913	5 140 597	18%	11 397 371	10 586 977	8%	20 539 882
CA Energie	495 305	413 060	20%	1 182 429	925 708	28%	1 560 387
Autres	116 381	122 305	-5%	220 419	250 722	-12%	453 934
II. Total Chiffre d'affaires (en TND)	21 162 044	18 797 265	13%	37 350 499	37 323 456	0%	73 575 725
CA local	20 416 725	17 900 755	14%	35 633 193	35 831 364	-1%	69 841 896
CA export	745 319	896 510	-17%	1 717 306	1 492 092	15%	4 182 750
III. Investissements (en TND)	409 372	300 114	36%	864 967	492 949	75%	6 148 254
Endettement à moyen et long terme				4 202 667	3 300 000	27%	5 056 762
Emprunts à moins d'un an				1 708 190	1 100 000	55%	1 708 190
Autres (découvert, escompte, financement de stock)				18 165 023	24 477 354	-26%	28 061 533
IV. Endettement (en TND)				24 075 880	28 877 354	-17%	34 826 485
V. Trésorerie (en TND)				854 468	365 800	134%	98 412

Sur le 1^{er} semestre 2017, la production du papier a enregistré une hausse de 2% passant de 28 076 tonnes sur le 1^{er} semestre 2016 à 28 560 tonnes au 1^{er} semestre 2017. Cette évolution s'explique par :

- Une hausse de 5% de la production de papier KRAFT comparée à la même période de l'année précédente.
- Une baisse de 2% de la production du papier FLUTING et TESTLINER par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Le chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2017 est resté quasi stable par rapport au 1^{er} semestre 2016, avec une baisse de 4% des ventes de papier KRAFT et une hausse de 8% des ventes de papier FLUTING et TESTLINER.

Au 30/06/2017, l'endettement de la société s'élève à 24 MTND contre 28.9 MTND au 30/06/2016. La baisse de l'endettement de la société est principalement générée par la baisse du recours à l'escompte.

7.1.2. Orientations stratégiques

Sur les prochaines années, la stratégie d'investissement de la société SOTIPAPIER repose sur 4 principaux axes :

- l'augmentation de la capacité de production de TESTLINER & FLUTING permettant une substitution aux produits importés ;

- l'amélioration de la qualité du papier KRAFT afin de consolider sa position de leader sur le marché ;
- le renforcement de l'approvisionnement en vieux papiers ;
- le développement de l'activité à l'export sur le papier KRAFT et TESTLINER.

7.2. Analyse des performances réalisées au 30/06/2017 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2017

En KTND	juin-17	2017 P	Taux de réalisation
Production en tonnes	28 560	56 000	51%
Chiffre d'affaires	37 350	81 682	46%
Investissements	865	21 682	4%
Endettement à moyen et long terme	4 203	14 815	28%

A fin juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé représente 46% de l'objectif pour l'année pleine.

7.3. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2013-2017

Les informations prévisionnelles relatives à l'année 2017 du présent prospectus présentent certains décalages par rapport à celles utilisées pour le prospectus d'introduction en bourse présenté en 2014. En effet, les prévisions ont été préparées sur la base de différentes hypothèses qui ont sensiblement changées compte tenu de certaines variables marché notamment la hausse des prix de la pâte à papier et la dévaluation du dinar sur le coût de la matière première importée.

7.3.1. Evolution du chiffre d'affaires

En KTND	2016	2017P	Commentaires
Business Plan 2013-2017	73 728	79 840	La révision du chiffre d'affaires prévisionnel à la baisse est expliquée par une révision à la baisse de la production et une hausse plus atténuée des prix de vente.
Business Plan 2017-2021	73 576	81 682	

7.3.2. Evolution des Achats consommés

En KTND	2016	2017P	Commentaires
Business Plan 2013-2017	43 436	47 423	La révision à la hausse des achats consommés s'explique par la hausse du coût de la matière première importée
Business Plan 2017-2021	52 280	57 868	

7.3.3. Evolution de la marge brute

La révision à la hausse des achats consommés a impacté les prévisions sur la marge brute

En KTND	2016	2017P	en % des revenus 2017P
Business Plan 2013-2017	30 292	32 417	41%
Business Plan 2017-2021	21 295	23 814	29%

7.3.4. Evolution des investissements

En KTND	2016	2017P	Commentaires
Business Plan 2013-2017	1 506	1 569	La société a prévu dans le nouveau Business Plan un investissement de 18MTND pour augmenter la capacité de production de Test Liner au niveau de la ligne de production « PM2 ».
Business Plan 2017-2021	5 420	21 682	

7.3.5. Evolution des dotations aux amortissements et provisions

En KTND	2016	2017P	Commentaires
Business Plan 2013-2017	2 094	2 157	La révision à la hausse des dotations aux amortissements s'explique par les nouvelles prévisions d'investissement permettant d'augmenter la capacité de production de la ligne de production « PM2 ».
Business Plan 2017-2021	2 977	3 472	

7.3.6. Evolution des charges financières nettes

En KTND	2016	2017P	Commentaires
Business Plan 2013-2017	356	229	La révision à la hausse des charges financières s'explique entre autre par le nouveau programme d'investissement financé à hauteur de 66% par de la dette pour un montant de 12 MTND
Business Plan 2017-2021	2 092	1 343	

7.4. Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période 2017-2021 de la société SOTIPAPIER ont été établis sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016 certifiés et approuvés par l'AGO du 22/05/2017.

Les hypothèses sous-jacentes et les prévisions ont été approuvées par le conseil d'administration du 03/06/2017 et approuvées par le commissaire aux comptes de la société.

7.4.1. Hypothèses de compte de résultat prévisionnel

❖ Chiffre d'affaires prévisionnel

Les principales hypothèses de chiffre d'affaires reposent sur :

– Un effet volume

Un doublement de la capacité de production de TESTLINER (25 000 tonnes à 50 000 tonnes) grâce à l'investissement sur la ligne de production « PM2 » qui permettrait de produire simultanément du TESTLINER et du papier KRAFT. L'augmentation de la capacité de production permettra de répondre au besoin du marché local et de se substituer à l'importation.

A noter qu'historiquement la ligne PM2 ne produisait que du KRAFT (environ 30 000 tonnes par an) et la ligne PM3 était dédiée à la production du TESTLINER (25 000 tonnes par an).

L'investissement sur la ligne PM2 permettra également d'améliorer le processus de production et la qualité du papier KRAFT produit et satisfaire ainsi une plus grande demande à l'export.

Suite à cet investissement, la capacité de production totale de la société sur les deux lignes de production (PM2 et PM3) passerait ainsi de 55 000 tonnes à 80 000.

Les prévisions de production de TESTLINER demeurent toutefois prudentes, en dessous de la capacité, avec une production qui atteindrait 40 000 tonnes en 2021.

En Tonne	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Production Kraft	29 420	30 500	31 500	31 500	33 000	33 000	2.3%
Production Test Liner	25 771	25 500	30 000	33 000	38 000	40 000	9.2%
Production Total	55 191	56 000	61 500	64 500	71 000	73 000	5.8%

– *Un effet valeur*

Les prix de ventes du papier KRAFT augmenteront de 7% en moyenne entre 2016 et 2018 puis de 2% à partir de 2019.

Les prix de vente du TESTLINER augmenteront de 3% en moyenne sur la période prévisionnelle (2017-2021).

La hausse des prix permettra de compenser l'impact de l'inflation et de l'augmentation des coûts d'exploitation.

Concernant les revenus liés à la vente d'énergie, ils ont été estimés en fonction de la production et sur la base d'un prix de vente constant de 117 TND par Mwh.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société devrait afficher un taux de croissance annuel moyen de 9.5% sur la période 2016-2021 pour passer de 73 576 KTND en 2016 à 115 759 KTND en 2021.

	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Ventes papier Kraft en Tonnes	30 599	30 500	31 500	31 500	33 000	33 000	2.3%
Vente Test Liner en Tonnes	25 384	25 500	30 000	33 000	38 000	40 000	9.2%
Total Ventes Tonnes	55 983	56 000	61 500	64 500	71 000	73 000	5.8%
Revenus papier Kraft (KTND)	51 022	55 586	60 279	61 484	65 700	67 014	5.6%
<i>Evolution</i>		8.9%	8.4%	2.0%	6.9%	2.0%	
Revenus Test Liner (KTND)	20 932	25 212	32 226	36 544	43 392	47 063	17.6%
<i>Evolution</i>		20.5%	27.8%	13.4%	18.7%	8.5%	
Revenus Energies (KTND)	1 560	1 996	2 055	2 055	2 055	2 055	5.7%
<i>Evolution</i>		27.9%	2.9%	0.0%	0.0%	0.0%	
Autres et ristournes (KTND)	62	- 1 112	- 389	- 390	- 361	- 373	ns
Total chiffre d'affaires (KTND)	73 576	81 682	94 171	99 693	110 785	115 759	9.5%
<i>Evolution</i>		11.0%	15.3%	5.9%	11.1%	4.5%	

❖ *Evolution des achats consommés et de la marge brute*

La consommation de matières premières est composée de la consommation de la pâte à papier et du vieux papier. La projection de coûts est basée sur des prix de pâte à papier et de taux de change fixes sur la période.

Les autres coûts matière sont principalement composés de coûts liés à l'énergie (gaz et électricité) ainsi que des consommables relatifs aux équipements industriels. L'investissement prévu au niveau de la ligne de production PM2 permettrait une économie d'énergie de 10%.

Sur la base de ces hypothèses, le taux de marge de la société sur la période passerait de 28.9% en 2016 à 36.2% en 2021.

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Variation de stocks	1 636	-	-	-	-	-	ns
Consommation Pâtes à papiers	24 492	28 982	31 588	31 588	33 092	33 092	6.2%
Consommation Vieux papier	9 261	10 009	12 119	13 213	15 170	15 900	11.4%
Marge sur coût matière	38 187	42 690	50 464	54 892	62 523	66 767	11.8%
Consommation énergie	9 638	10 684	10 643	11 162	12 287	12 633	5.6%
Autres coûts d'approvisionnement consommés	7 253	8 192	9 218	10 031	11 381	12 229	11.0%
Total Achats consommés	52 280	57 868	63 567	65 994	71 930	73 854	7.2%
<i>Evolution</i>		10.7%	9.8%	3.8%	9.0%	2.7%	
Marge brute	21 295	23 814	30 603	33 698	38 855	41 904	14.5%
<i>Evolution</i>		11.8%	28.5%	10.1%	15.3%	7.8%	
Taux de marge	28.9%	29.2%	32.5%	33.8%	35.1%	36.2%	

❖ Evolution des charges de personnel

Les charges de personnel devraient enregistrer une croissance annuelle moyenne de 6.8% sur la période prévisionnelle. La société ne prévoit pas de recrutement sur la période.

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Charges de personnel	4 872	5 369	5 691	6 032	6 394	6 778	6.8%
<i>Evolution</i>		10.2%	6.0%	6.0%	6.0%	6.0%	

❖ Evolution des autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation devraient enregistrer un taux de croissance moyen de 8.3% sur la période prévisionnelle et se présentent comme suit :

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Charges locatives	88	108	116	123	132	140	9.7%
Entretiens et réparations	1 107	1 280	1 329	1 360	1 413	1 468	5.8%
Impôts et taxes	241	296	332	352	386	405	10.9%
Assurance	73	252	376	392	409	427	42.3%
Charges de transport	444	504	580	638	738	800	12.5%
Autres charges d'exploitation	903	910	947	968	999	1 020	2.5%
Total Charges d'exploitation	2 857	3 350	3 680	3 834	4 076	4 261	8.3%
<i>Evolution</i>		17.3%	9.8%	4.2%	6.3%	4.5%	

❖ Evolution des dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements ont été calculées en tenant compte des taux d'amortissement des immobilisations existantes ainsi que des nouveaux investissements prévus qui seront amortis sur 10 ans.

L'augmentation des dotations aux amortissements à partir de 2018 est liée aux amortissements des nouvelles acquisitions.

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Total Dotations aux AMT et Provisions	2 977	3 472	5 128	5 322	5 491	5 021	11.0%
<i>Evolution</i>		16.7%	47.7%	3.8%	3.2%	-8.6%	

❖ Evolution des charges financières nettes

L'estimation des charges financières nettes sur la période se présente comme suit :

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P	TCAM (2016-2021)
Charges financières nettes	2 092	1 343	2 055	1 996	1 814	1 578	-5.5%
<i>Evolution</i>		-35.8%	53.0%	-2.9%	-9.1%	-13.0%	

7.4.2. Hypothèses du compte de bilan

❖ Les éléments de BFR

Les hypothèses la détermination du BFR prévisionnel sont les suivantes :

- Un délai de rotation moyen des stocks de 150 jours de CA HT
- Un délai de paiement moyen des créances client de 132 jours de CA HT
- Un délai de règlement fournisseurs de 33 jours de CA HT

La projection du BFR brut sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Stocks	30 650	34 027	39 229	41 530	46 151	48 222
Créances clients	27 027	30 004	34 592	36 620	40 695	42 522
Dettes fournisseurs	6 808	7 558	8 714	9 225	10 251	10 711
Autres actifs courants	1 734	1 925	2 219	2 349	2 611	2 728
Autres passifs courants	3 916	4 347	5 012	5 306	5 896	6 161
BFR Brut global	48 687	54 051	62 315	65 969	73 309	76 600
<i>En jours de chiffres d'affaires</i>	238	238	238	238	238	238

❖ Les investissements

Le plan d'investissement de la société porte essentiellement sur l'amélioration de la capacité de production de la ligne de production « PM2 » (18 353 KTND). L'enveloppe totale d'investissement prévisionnel sur la période 2017-2021 est de 37 113 KTND.

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Investissements corporels	4 344	18 353	2 825	2 991	3 324	3 473
Investissements réparation turbine	836	2 929	692	692	709	727
Immobilisations	65 207	86 489	90 005	93 688	97 720	101 920
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>6%</i>	<i>22%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>
Amort. Immo	50 120	53 454	58 450	63 642	69 137	74 161
Amort. Turbine	9	732	905	1 078	1 255	705
Amort. Anciennes Immo	2 939	2 602	1 971	1 694	1 487	1 133
Amort. Nouvelles Immo	-	-	2 120	2 420	2 753	3 187
<i>Taux d'amortissement</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>

❖ Dette financière nette

L'investissement relatif à l'amélioration de la capacité de production de la ligne de production « PM2 » (18 MTND) sera en partie financé par crédit (66%) pour un montant de 12 MTND.

La projection de la dette financière nette sur la période 2015-2021 est présentée au niveau du tableau suivant :

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Emprunts Moyen et Long terme	5 057	14 815	10 693	7 121	4 225	1 811
Concours bancaires	6 392	6 308	10 312	11 572	10 928	10 414
Placements & Liquidités	182	859	1 249	2 296	-	636
Dette financière nette	11 267	20 264	19 756	16 397	15 153	11 589

❖ Dividendes

La société prévoit un taux de distribution de 74% des bénéfices sur la période prévisionnelle.

En KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Résultat net	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Résultat net distribuable	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Dividendes distribués N+1	4 790	6 469	8 843	9 998	12 728	14 680
<i>Taux de distribution</i>	<i>74%</i>	<i>74%</i>	<i>74%</i>	<i>74%</i>	<i>74%</i>	<i>74%</i>

7.5. Etats financiers prévisionnels 2017-2021 (en KTND)

7.5.1. Bilans prévisionnels

Actifs	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Actifs non courants						
Immobilisations incorporelles	483	883	883	883	883	883
Moins Amortissements	- 209	- 347	- 480	- 614	- 614	- 614
	274	536	403	269	269	269
Immobilisations corporelles	65 207	86 489	90 005	93 688	97 720	101 920
Moins Amortissements	- 50 120	- 53 454	- 58 448	- 63 637	- 69 128	- 74 149
	15 087	33 035	31 557	30 051	28 592	27 770
Immobilisations financières	1 695	1 695	1 695	1 695	1 695	1 695
Moins provisions	- 210	- 210	- 210	- 210	- 210	- 210
	1 485	1 485	1 485	1 485	1 485	1 485
Total des actifs immobilisés	16 846	35 056	33 445	31 805	30 346	29 525
	-	-	-	-	-	-
Total des actifs non courants	16 846	35 056	33 445	31 805	30 346	29 525
Actifs courants						
Stocks	30 881	34 027	39 229	41 530	46 151	48 222
Moins provisions	- 231	- 231	- 231	- 231	- 231	- 231
	30 650	33 796	38 998	41 299	45 920	47 991
Clients et comptes rattachés	11 146	18 660	21 513	22 774	26 847	29 660
Moins provisions	- 139	- 139	- 139	- 139	- 139	- 139
	11 007	18 521	21 374	22 635	26 708	29 521
Autres actifs courants	1 734	1 925	2 219	2 349	2 611	2 728
Placements et autres actifs financiers	18	-	-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	164	859	1 249	2 296	-	636
Total des actifs courants	43 573	55 101	63 840	68 579	75 238	80 876
Total des actifs	60 419	90 157	97 285	100 385	105 585	110 401

Capitaux propres et passifs	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Capitaux propres						
Capital	26 106	30 456	30 456	30 456	30 456	30 456
Prime d'émission	-	10 618	10 618	10 618	10 618	10 618
Réserves légales	2 611	3 046	3 046	3 046	3 046	3 046
Résultats reportés	2 920	4 138	6 371	9 424	12 875	17 269
Autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	31 636	48 258	50 491	53 544	56 995	61 389
Résultat de l'exercice	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Total des capitaux propres avant affectation	38 079	56 960	62 387	66 993	74 117	81 137
Passifs						
Passifs non courants						
Provision pour risques	168	168	168	168	168	168
Emprunt long terme	5 057	14 815	10 693	7 121	4 225	1 811
Total des passifs non courants	5 225	14 983	10 861	7 289	4 393	1 979
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	6 808	7 558	8 714	9 225	10 251	10 711
Autres passifs courants	3 916	4 347	5 012	5 306	5 896	6 161
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 392	6 308	10 312	11 572	10 928	10 414
Total des passifs courants	17 116	18 213	24 037	26 102	27 075	27 286
Total des passifs	22 340	33 197	34 898	33 391	31 467	29 265
Total des capitaux propres et des passifs	60 419	90 156	97 285	100 385	105 585	110 401

7.5.2. Etats de résultats prévisionnels

	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Revenus						
Produits d'exploitation	73 576	81 682	94 171	99 693	110 785	115 759
Autres produits d'exploitation						
Total des revenus	73 576	81 682	94 171	99 693	110 785	115 759
Charges d'exploitation						
Variation des stocks de produits finis	1 636	-	-	-	-	-
Achats de marchandises consommés	33 753	38 992	43 707	44 801	48 262	48 992
Achats d'approvisionnements consommés	16 891	18 876	19 861	21 193	23 668	24 862
Charge de personnel	4 872	5 369	5 691	6 032	6 394	6 778
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 977	3 472	5 128	5 322	5 491	5 021
Autres charges d'exploitation	2 857	3 350	3 680	3 834	4 076	4 261
Total des charges d'exploitation	62 986	70 059	78 065	81 182	87 892	89 914
Résultat d'exploitation	10 590	11 623	16 105	18 510	22 894	25 845
Charges financières nettes	- 2 092	- 1 343	- 2 055	- 1 996	- 1 814	- 1 578
Produits des placements	81	150	150	150	150	150
Autres gains ordinaires	6	93	93	93	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	8 585	10 523	14 294	16 758	21 230	24 416
Impôt sur les bénéfices	- 1 490	- 1 821	- 2 398	- 3 308	- 4 108	- 4 669
Résultat des activités ordinaires après impôt	7 095	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Eléments extraordinaires	- 652	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748

7.5.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>						
Résultat net	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
<i>Ajustements pour :</i>						
- Amortissements et provisions	2 977	3 472	5 128	5 322	5 491	5 021
- Variation des :						
* Stocks	-3 047	-3 146	-5 202	-2 300	-4 621	-2 072
* Créances	1 460	-7 514	-2 853	-1 261	-4 073	-2 813
* Autres actifs	993	-191	-294	-130	-261	-117
* Fournisseurs et autres dettes	-3 031	750	1 156	511	1 026	460
* Autres passifs	1 207	431	665	294	590	265
* Dividendes provenant des participations	68					
* Moins-value /(Plus-value) sur cession d'immobilisations	10					
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 079	2 505	10 494	15 885	15 275	20 491
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>						
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles	-5 420	-21 682	-3 517	-3 682	-4 033	-4 199
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles	8					
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières	216					
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-5 196	-21 682	-3 517	-3 682	-4 033	-4 199
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>						
Augmentation de capital		14 969				
Encaissements - remboursement provenant des emprunts	3 215	9 758	-119	-2 312	-3 572	-2 896
Distributions de dividendes	-4 790	-4 790	-6 469	-8 843	-9 998	-12 728
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1 575	19 937	-6 587	-11 155	-13 570	-15 625

Variation de trésorerie	309	760	390	1 048	-2 327	667
Trésorerie au début de l'exercice	-210	99	859	1 249	2 296	-31
Trésorerie à la clôture de l'exercice	99	859	1 249	2 296	-31	636

7.5.4. Indicateurs de gestion prévisionnels

Désignation en KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Actifs non courants	16 846	35 056	33 445	31 805	30 346	29 525
Actifs courants	43 573	55 101	63 840	68 579	75 238	80 876
Stocks	30 650	33 796	38 998	41 299	45 920	47 991
Clients et Comptes rattachés	11 007	18 521	21 374	22 635	26 708	29 521
Liquidités et Equivalents de liquidités	164	859	1 249	2 296	0	636
Placements et autres actifs financiers	18	0	0	0	0	0
Total bilan	60 419	90 157	97 285	100 385	105 585	110 401
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	31 636	48 258	50 491	53 544	56 995	61 389
Capitaux propres avant affectation	38 079	56 960	62 387	66 993	74 117	81 137
Passifs courants	17 116	18 213	24 037	26 102	27 075	27 286
Passifs non courants	5 225	14 983	10 861	7 289	4 393	1 979
Dette nette	11 267	20 264	19 756	16 397	15 152	11 589
Fournisseurs et comptes rattachés	6 808	7 558	8 714	9 225	10 251	10 711
Capitaux permanents	43 304	71 943	73 248	74 282	78 510	83 115
Total passifs	22 340	33 197	34 898	33 391	31 467	29 265
Revenus	73 576	81 682	94 171	99 693	110 785	115 759
Achats consommés	52 280	57 868	63 567	65 994	71 930	73 854
Marge brute	21 295	23 814	30 603	33 698	38 855	41 904
Charges de personnel	4 872	5 369	5 691	6 032	6 394	6 778
Résultat d'exploitation	10 590	11 623	16 105	18 510	22 894	25 845
Résultat net	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748

7.5.5. Ratios prévisionnels

En TND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Ratios de Structure						
Actifs non courants/Total Bilan	27.88%	38.88%	34.38%	31.68%	28.75%	26.74%
Stocks/Total Bilan	50.73%	37.49%	40.09%	41.14%	43.50%	43.47%
Actifs courants/Total Bilan	72.12%	61.12%	65.62%	68.32%	71.25%	73.26%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	63.02%	63.18%	64.13%	66.74%	70.22%	73.49%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants (x)	7.29	3.80	5.74	9.19	16.87	41.01
Passif non courants/Total Bilan	8.65%	16.62%	11.16%	7.26%	4.16%	1.79%
Passifs courants/Total Bilan	28.33%	20.20%	24.71%	26.00%	25.62%	24.72%
Total Passifs/Total Bilan	36.98%	36.82%	35.87%	33.26%	29.78%	26.51%
Capitaux permanents/Total Bilan	71.67%	79.80%	75.29%	74.00%	74.38%	75.28%
Ratios de Gestion						
Charges de personnel/Revenus	6.62%	6.57%	6.04%	6.05%	5.77%	5.85%
Résultat d'exploitation/Revenus	14.39%	14.23%	17.10%	18.57%	20.66%	22.33%
Charges financières/Revenus	2.84%	1.64%	2.18%	2.00%	1.64%	1.36%
Résultat d'exploitation/Charges financières (x)	5.06	8.65	7.84	9.27	12.62	16.37
Revenus/Capitaux propres avant affectation (x)	1.93	1.43	1.51	1.49	1.49	1.43
Ratios de solvabilité						
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	87.93%	79.17%	85.17%	90.19%	94.41%	97.62%
Ratios de Liquidité						
Actifs courants/Passifs courants	254.58%	302.53%	265.59%	262.73%	278.10%	296.40%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	75.50%	116.97%	103.35%	104.51%	108.30%	120.52%
Liquidités et équivalents/Passifs courants	0.96%	4.72%	5.19%	8.80%	-0.12%	2.33%
Ratios de Rentabilité						
Résultat net/Capitaux propres avant résultat (ROE)	20.37%	18.03%	23.56%	25.12%	30.04%	32.17%
Résultat net/Capitaux permanents	14.88%	12.10%	16.24%	18.11%	21.81%	23.76%
Marge brute/Revenus	28.94%	29.15%	32.50%	33.80%	35.07%	36.20%
Résultat net/Revenus	8.76%	10.65%	12.63%	13.49%	15.46%	17.06%
Autres Ratios						
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours) *	39.73	39.85	41.82	42.64	43.48	44.25
Délai de recouvrement clients (en jours) **	45.64	69.18	69.24	69.27	73.55	77.80

*Fournisseurs x 360/ (achats consommés*1.18)

** Clients x 360/ (Revenus*1.18)

7.5.6. Marge brute d'autofinancement

Désignation en KTND	2016	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
Résultat net	6 443	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Dotations aux amortissements et Provisions	2 977	3 472	5 128	5 322	5 491	5 021
Marge Brute d'autofinancement	9 420	12 174	17 024	18 771	22 613	24 769

7.6. Avis du Commissaire aux comptes relatif aux informations prévisionnelles de la période 2017-2021



Abderrahmen Fendri
Associé
T: +216 71 160 104
M: +216 98 306 478
F: +216 71 861 789
abderrahmen.fendri@tn.pwc.com

Abir Matmti
Associée
T: +216 71 160 107
M: +216 96 386 096
F: +216 71 861 789
abir.matmti@tn.pwc.com

CAF
T: (+216) 71 160 000

Monsieur Philippe Lacoste
Directeur Général
placoste@SOTIPAPIER.com

Le 12 juin 2017,

A l'attention de Monsieur Philippe Lacoste

Monsieur,

Le présent rapport a été préparé par Conseil Audit Formation, société membre du réseau International PwC, ("PwC"). En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société SOTIPAPIER, nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par la société.

Ce Rapport a été préparé dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par la direction de la société tel qu'indiqué au niveau de notre lettre de mission. Vous ne pourrez diffuser des copies de notre rapport à l'exception des conditions prévues à ce sujet dans la Lettre d'Engagement. Nous n'accepterons aucune responsabilité (en liaison avec les Termes de la mission, en cas de négligence ou pour tout autre motif) vis-à-vis de tiers qui pourraient avoir accès à notre rapport, à l'exception des cas prévus dans la Lettre d'Engagement et les Termes de la mission.

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la direction de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Conseil Audit Formation, Société d'expertise Comptable
Société à responsabilité limitée au capital DT 10 000 RC B18895 1997. Id.Fisc- 024 410 TM
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie

© 2017 CAF. Tous droits réservés. Dans ce document, PwC fait référence à CAF, une entité membre du réseau international PwC, dont chaque entité membre est une personne morale indépendante. Ce rapport est protégé selon les lois tunisiennes du copyright.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Le Business Plan, objet de ce rapport, fait ressortir les indicateurs suivants:

En milliers de DT	FY17	FY18	FY19	FY20	FY21
Chiffre d'affaires	81 682	94 171	99 693	110 785	115 759
Resultat net	8 702	11 896	13 449	17 122	19 748
Trésorerie Nette	859	1 249	2 296	(31)	636

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Notre mission ne vise pas, et ne peut pas viser l'expression d'une assurance quant à la probabilité de réalisation des prévisions financières. Nous n'exprimons aucune conclusion sur la probabilité de réalisation de ces prévisions.

Nous restons à votre entière disposition pour vous présenter et discuter le présent Rapport.

Meilleures salutations.

Abderrahmen Fendri
Associé

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOCIETE SOTIPAPIER

Société anonyme au capital de 26 105 500 TND divisé en 23 950 000 actions de nominal 1.090 TND entièrement libérée

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Registre du commerce : B195911996

Tél : +216 71 434 957 - **Fax :** +216 71 429 256

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 05/09/2013

Objet social : La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement

Augmentation du capital en numéraire de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND par l'émission de 3 991 666 actions nouvelles au prix de 3.750 TND

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 05/06/2017 sous le n°AC021062017

Visa du Conseil du Marché Financier n° 117 - du 09 07 9
Notice Légale publiée au JORT n° 110 du 14 09 2017
BULLETIN DE SOUSCRIPTION n°

31 AOUT 2017

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT, agence Centre d'Affaires de TUNIS – sous le n° 08 003 0005132010490 34

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr
Nationalité : Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivrée le: / / à
Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) De moi-même
 Du mandant en qualité de :
 Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1)	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :		Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		N° du R.C
N° Délivrée le: à		Matricule Fiscale.....
Profession / activité :		
Adresse : Code postal : Pays : Tél :		

Déclare (ons) souscrire (2) : (en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

- A titre irréductible : A raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes contre la remise de mes (nos) :
..... Actions anciennes
..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)
..... Total des droits de souscriptions donnant droit à actions nouvelles
- A titre réductible : à Actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
 - Par chèque n° Tiré sur Agence
 - Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence
- La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 3.750 TND par action.

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession Le second servant de souche Tunis, le Signature (3)



SOCIETE SOTIPAPIER

Société anonyme au capital de 26 105 500 TND divisé en 23 950 000 actions de nominal 1.090 TND entièrement libérée

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiab, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Registre du commerce : B195911996

Tél : +216 71 434 957 - Fax : +216 71 429 256

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 05/09/2013

Objet social : La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement

Augmentation du capital en numéraire de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND par l'émission de 3 991 666 actions nouvelles au prix de 3.750 TND

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 05/06/2017 sous le n°AC021062017

Visa du Conseil du Marché Financier n° 117 - du 09/08

31 AOUT 2017

Notice Légale publiée au JORT n° 110 du 14/09 2017

BULLETIN DE SOUSCRIPTION n°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT, agence Centre d'Affaires de TUNIS – sous le n° 08 003 0005132010490 34

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° Délivrée le: /..... /..... à
Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tél :

- Agissant pour le compte : (1) De moi-même
 Du mandant en qualité de :
 Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N° Délivrée le: à	Matricule Fiscale.....
Profession / activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél :	

Déclare (ons) souscrire (2) : (en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

- A titre irréductible : A raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes contre la remise de mes (nos) :
..... Actions anciennes
..... Droits acquis en Bourse (attestation N°..... du .../.../.....)
..... Total des droits de souscriptions donnant droit à actions nouvelles
- A titre réductible : à Actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
 - Par chèque n° Tiré sur..... Agence
 - Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence
- La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 3.750 TND par action.

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession Le second servant de souche Tunis, le Signature (3)



SOCIETE SOTIPAPIER

Société anonyme au capital de 26 105 500 TND divisé en 23 950 000 actions de nominal 1.090 TND entièrement libérée
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Registre du commerce : B195911996

Tél : +216 71 434 957 - Fax : +216 71 429 256

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 05/09/2013

Objet social : La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement

Augmentation du capital en numéraire de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND par l'émission de 3 991 666 actions nouvelles au prix de 3.750 TND

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 05/06/2017 sous le n°AC021062017

Visa du Conseil du Marché Financier n°

17 - 0979 du 31 AOUT 2017

Notice Légale publiée au JORT n°

110 du 14/09 2017

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____ (Souscription publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT, agence Centre d'Affaires de TUNIS - sous le n° 08 003 0005132010490 34

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / / à
Profession/activité :
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1)

De moi-même

Du mandant en qualité de :

Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Délivrée le: à
Profession / activité :	Matricule Fiscale.....
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire (2) : (en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur.....Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 3.750 TND par action.

1) Cocher la case correspondante

2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession Le second servant de souche Tunis, le Signature (3)



SOCIETE SOTIPAPIER

Société anonyme au capital de 26 105 500 TND divisé en 23 950 000 actions de nominal 1.090 TND entièrement libérée

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Registre du commerce : B195911996

Tél : +216 71 434 957 - Fax : +216 71 429 256

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 05/09/2013

Objet social : La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement

Augmentation du capital en numéraire de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND par l'émission de 3 991 666 actions nouvelles au prix de 3.750 TND

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 05/06/2017 sous le n°AC021062017

Visa du Conseil du Marché Financier n° **17 - 0979** du **31 AOUT 2017**Notice Légale publiée au JORT n° **110** du **14/09 2017****BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° ----- (Souscription publique)**

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT, agence Centre d'Affaires de TUNIS – sous le n° 08 003 0005132010490 34

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: /..... /..... à	Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tél :		

Agissant pour le compte : (1)

 De moi-même Du mandant en qualité de : Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Délivrée le: à
Profession / activité :	Matricule Fiscale.....
Adresse : Code postal : Pays : Tél :	

Déclare (ons) souscrire (2) : (en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

 En espèces Par chèque n° Tiré sur.....Agence Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 3.750 TND par action.

1) Cocher la case correspondante

2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession Le second servant de souche Tunis, le Signature (3)



ETAT DES SOUSCRIPTEURS

Intermédiaire en bourse

Banque

Nom Prénom Dénomination sociale	Nature juridique	Référence		Nationalité	Adresse	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence	Numéro				
					TOTAL		

Utiliser les abréviations suivantes :

(1) PP : Personne physique

PM : Personne morale

F : Fonds

(2) CIN : carte d'identité nationale

DN : Date de naissance

RC : Registre de Commerce

AU : Autre (à préciser)

Tunis, le

Cachet et signature